LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION DE L'EDITION QUOTIDIENNE MOYENNE PAR JOUR 66,433

QUINZIEME ANNEE—N° 187 MONTREAL, LUNDI 12 JUIN 1899 HUIT PAGES—UN CENTIN

Conseil Législatif 1899

UN DRAME A TADOUSSAC

Une veuve assomme un ivrogne à coups de bâton—La victime en danger de mort

Tadousac, 12 — Vers une heure, hier après-midi, un nommé Perron, étant sous l'influence de la boisson, essayait de pénétrer de force dans la maison d'une veuve du nom de Marie Caippe. Cette dame somma à plusieurs reprises Perron de s'en aller, mais l'ivrogne devenait de plus en plus insolent, et s'avançait toujours. Mme Caippe voyant le danger qu'elle courait, s'arma d'un bâton et en asséna un coup formidable sur la tête de Perron. Il tomba inanimé, et ne fut relevé que deux heures plus tard, par deux hommes qui le conduisirent chez lui. Le docteur Côté, qui a donné ses soins au blessé, prétend que sa blessure est grave et qu'il en mourra probablement.

L'ACCIDENT DU "GALLIA"

Le pilote suspendu pour deux mois—Les commissaires sont d'avis que le capitaine est aussi responsable

Les commissaires du havre, comme "La Presse" le disait samedi, sont tombés d'accord au sujet du verdict à rendre dans la cause de l'échouement du "Gallia". Le jugement a été rédigé, lu et approuvé et il ne lui manque plus que la signature des commissaires pour qu'il ait force de loi.

Il a été impossible au reporter de "La Presse" de se procurer le texte du jugement déjà rendu de fait ; mais en revanche, il a pu en obtenir les grande lignes.

Le pilote Z. Bouillé, qui avait la conduite du paquebot lors de l'échouement, est suspendu pour deux mois ; mais la portée de cette condamnation est fortement atténuée par les considérations suivantes, contenues dans le jugement des commissaires.

On se rappelle que lors de l'enquête faite après l'échouement, le capitaine Stewart, commandant du "Gallia", déclara que dès qu'un pilote met le pied sur un navire conduit de Rimouski à Québec ou de Québec à Montréal, c'est ce pilote qui assume toutes les responsabilités.

Or, les commissaires disent dans leur jugement qu'un capitaine ne doit jamais, en aucun temps et dans n'importe quelle circonstance, se départir de son autorité de commandant en chef ou de capitaine. M. Stewart déclarait dans son témoignage que si le "Gallia" avait eu une moins grande vitesse, il ne se serait pas échoué. Alors, disent les commissaires, le capitaine aurait dû, étant comandant, ordonner une réduction de vitesse.

Le jugement dit encore que les machines du gouvernail ne portaient pas loin de l'échouement, les 45 degrés qu'elles auraient dû avoir, n'ayant que 25 degrés.

Naturellement, les commissaires du havre n'ont aucune juridiction sur le capitaine Stewart. Mais le jugement qu'ils rendent va avoir une importance capitale, en ce sens, qu'il va démontrer que les capitaines ne peuvent pas faire porter aux pilotes seuls la responsabilité de la conduite de leur navire.

A SAINT-JEROME

Difficultés du journal "Le Nord."—Les Tramps — Un trésor — Le maire Préfontaine—La rivière Castor — Plainte contre deux employés — Autres nouvelles.

(De notre correspondant particulier)

St Jérôme, 12 — M. Arthur Fiset, ancien fermier du journal "Le Nord", a protesté la Compagnie d'Imprimerie de ce journal par le ministère du notaire Petit d'avoir à ne plus collecter les abonnements pour les années 1895, 1896, 1897 et 1898. Une action en reddition de comptes est instituée contre la compagnie par les avocats Prévost et de Martigny au nom de M. Fiset. De plus celui-ci fait application à la Cour Supérieure du district pour l'émanation d'une injonction contre "Le Nord" et les imprimeurs Tison et Grignon. Cette compagnie d'Imprimerie a été autrefois organisée par l'honorable G. A. Nantel qui en fut le premier président. Aujourd'hui son président est M. S. G. Laviolette et son secrétaire trésorier, M. Edouard Rodier.

Quatre tramps ont passé, la semaine dernière dans nos murs, dépensant beaucoup d'argent dans les hôtels et mal mis, ils éveillèrent bientôt l'attention de nos policiers. Ils parcouraient les rues de la ville et s'introduisaient dans les maisons, magasins, banques, etc., en offrant en vente de menus objets, des lunettes, des "sticking plasters", un liquide pour effacer les taches d'encre, etc., etc. Il y a parmi eux un nègre qui arrange les parapluies. Les trois amis sont : un homme d'une quarantaine d'années, de taille moyenne et portant une barbe rousse, ne parlant qu'anglais; un jeune garçon de dix-sept ans environ, et enfin un jeune homme d'une trentaine d'année, assez bien mis, taille élancée, que l'on dit sorti du pénitencier de St Vincent de Paul depuis peu. L'homme à la barbe rousse — montre des vues et semble être le trésorier de la bande. Le nègre a été coffré, puis relâché à deux reprises. Le maire a nommé des constables spéciaux durant deux nuits. Rien n'est arrivé cependant.

Toutefois les prévenus nous ont laissés sans tambour ni trompette. On les croit réfugiés dans les bois.



M. l'abbé H. J. B. Latour, le nouveau vicaire de St Jean-Baptiste de Montréal. — Cliché Laprès et Lavergne, 360 St Denis.

—En travaillant dans les voûtes du palais de justice, l'entrepreneur Siméon Monette a trouvé sur une tablette une petite botte de carton renfermant en billets de banques et en menue monnaie, une somme de $52.16. Cette voûte avait deux clefs, dont l'une est en la possession du docteur J. E. Prévost, le secrétaire-trésorier du conseil de comté, et l'autre en celle de M. Edouard Marchand, le secrétaire-trésorier de la ville. Ni l'un ni l'autre de ces fonctionnaires ne peut dire à qui appartient la trouvaille. Un papier enveloppait une somme de $24.10 et sur lequel étaient écrits les mots : "répartition du canal" avec trois noms illisibles. Comme il a été impossible d'en établir la propriété, le trésor a été partagé en trois parties égales : un tiers à M. Monette, qui l'avait trouvé et chacun des deux autres tiers aux secrétaires-trésoriers. Chose curieuse, c'est que cette voûte était ouverte depuis au delà de quinze jours et aucun des ouvriers qui y travaillaient n'a vu la petite boîte, que recouvrait une poussière de deux doigts d'épaisseur..

—M. Raymond Préfontaine, le maire de Montréal, est descendu vendredi soir chez son beau-frère, M. S J. B. Rolland, le maire de Saint-Jérôme. Celuici avait invité quelques amis à passer la soirée dans sa jolie villa, et comme toujours a reçu princièrement ses invités

—A la demande de M. Préfontaine, les colons de Saint-Adolphe de Howard, comté d'Argenteuil, ont obtenu du gouvernement fédéral, sur les fonds généraux du département des travaux publics, un octroi de $500 pour rendre flottable la rivière du Castor. Aussi ces colons qui ne faisaient que quelques billots, les années passées, ont ce printemps fait flotter près de 35,000 billots. C'est un bienfait énorme pour cette région boisée, qui n'a jamais eu beaucoup de faveurs de nos gouvernements.

—La Cour de Circuit a siégé ici, sous la présidence de l'honorable juge H. T. Taschereau. Sur requête de MM. Préfontaine, Archer et Perron, avocats de Montréal, des certificats de naturalisation ont été accordés à MM. Théophile Raulte, Eugène Catolan et Henri Blanchet, tous trois Français et cultivateur de Ste Agathe.

—Les libéraux se plaignent de deux employés du gouvernement qui auraient fourni des fonds à deux jeunes gens d'un journal conservateur du district. Les intéressés, toutefois, nient la chose.

—A la dernière réunion des Dames de Charité, Madame Edouard Rodier, a été élue présidente.

—Des travaux considérables se font actuellement dans la route du cimetière. Grâce à la générosité du Dr J. E. Prévost, et du curé Lafortune, nous aurons pour la prochaine fête du Calvaire, une avenue superbe de 20 arpents de longueur et 60 pieds de largeur, bordée de beaux arbres, et un trottoir de six pieds de largeur.

—Trois nouvelles rues ont été ouvertes par le conseil: deux dans le quartier St Jean-Baptiste et une en arrière de l'hospice des Sœurs Grises.

—Le curé Théberge, de Varennes, décédé la semaine dernière, était le frère aîné du régistrateur J. A. Théberge.

—Hier soir, à la salle du Marché, des amateurs de la ville ont joué le drame populaire de "Félix Poutré," au bénéfice de la Fanfare Saint-Jérôme, sous la direction de M. Joseph Savard. Ces jeunes gens qui, pour la plupart, paraissaient pour la première fois sur la scène, ont fort bien rempli leurs rôles. L'assistance ne leur a pas ménagé les applaudissements. Voici la distribution des rôles:

Félix Poutré, P. Portugais; Poutré, père de Félix, H. Lachapelle; Béchard, ami de Félix, F. X. St Michel; Cardinal, membre du parlement, F. Richard; Duquette, étudiant en droit, A. Richard; Toinon, paysan, Jos. Savard; Camel, un traître, A. Brisebois; Dr Arnoldi, M. Bernard; le shérif, M. Auray; le geôlier, J. Doré; le juge, René Magnan; conjuré, Jos. Pelletier.



Samedi après-midi, la température était écrasante au sein de la métropole. Ceux des citadins, qui avaient quelques loisirs et les moyens financiers suffisants pour se payer ce luxe, quittaient la ville afin d'aller goûter quelques heures durant l'air frais de la campagne. Ils voulaient reposer leur oreilles fatiguées par le brouhaha de nos quartiers commerciaux, par le bruit intermittant des tramways et des lourds camions roulant avec fracas sur nos pavé brûlants.

Nos "base-ball cranks" couraient à qui mieux mieux dans la direction des terrains où devaient lutter les joueurs de ce sport américain et pour y être témoins des émotionnantes péripéties des tournois. Nos amateurs du turf que les fameuses courses de Bel-Air passionnent depuis quelques jours, s'y rendaient en plus grand nombre que jamais. L'élite de la société montréalaise aux goûts plus raffinés et avide de jouissances moins bruyantes dirigeait ses pas vers nos places d'eau. Les tramways du chemin de fer de Ceinture et ceux du Parc et de l'Ile ne pouvaient à peine suffire à transporter le public dans les différents villages échelonnés sur les bords de l'île de Montréal. Un grand nombre de dames et demoiselles, accompagnées de leurs époux et de leurs amis avaient pris place sur le vapeur "Terrebonne", de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario.

Le sifflet de la machine venait d'annoncer son prochain départ pour le bas du fleuve, lorsque l'atention des passagers fut tout à coup attirée par des sons de clairons et des bruits de tambourines venant de la place Jacques-Cartier. Aussitôt apparaît un détachement de militaires ,aux bayonnettes flamboyantes et aux casques voyants. On a presqu'aussitôt reconnu les hommes du 65me bataillon et chacun admire la bonne tenue de nos braves canadiens-français. Ceux qui sont à la tête de notre bataillon et surtout l'infatigable lieutenant-colonel Labelle, avaient ménagé depuis quelques semaines une surprise à leurs hommes. Ils les conduisaient à leurs propres frais, à un camp improvisé dans la Commune de la paroisse de Varennes.

C'est dire que le voyage a été gai. Groupés en rangs compacts sur le premier pont du vapeur, ils firent entendre tout le long du trajet nos meilleures chansons canadiennes. Il faisait plaisir alors de quitter la ville et d'oublier des affaires du jour pour se laisser bercer entièrement par les jouissances du moment.

Nos regards ne pouvaient se lasser d'admirer les nombreuses villas enveloppées dans de verdoyants manteaux touffus et mirant leurs tourelles dans les eaux claires du grand fleuve. Comme un voilier de mauves aux blanches ailes, prenant leurs ébats, la flottille des bateaux de plaisance de Longueuil et de la Longue-Pointe, avait déployé sa voilure si variée de forme. Et ceux qui les montaient envahissaient d'ardeur à décrire mille et un zig-zags sous le souffle d'une brise de nord-est.

A leur arrivée à Varenne, le maire de la municipalité, à la tête des conseillers, souhaita la bienvenue aux montréalais, par un joli petit discours improvisé et leur offrit de prendre quelques rafraîchissements avant de se rendre sous la tente.

Hier, à 10 heures moins le quart, nos militaires assistèrent à la grand'messe et à une procession du Saint Sacrement, en l'honneur du Sacré-Coeur.

M. le vicaire Bourgeois commentant ce texte du Livre des Rois : Nunquid est cor tuum, sicut cor meum cum cordo tuo", exhorta les paroissiens de Varennes et tout l'auditoire, à n'avoir que la gloire pour "drapeau" sous la "Garde" de l'honneur et sous la vigilance de la vertu comme "sentinelle".

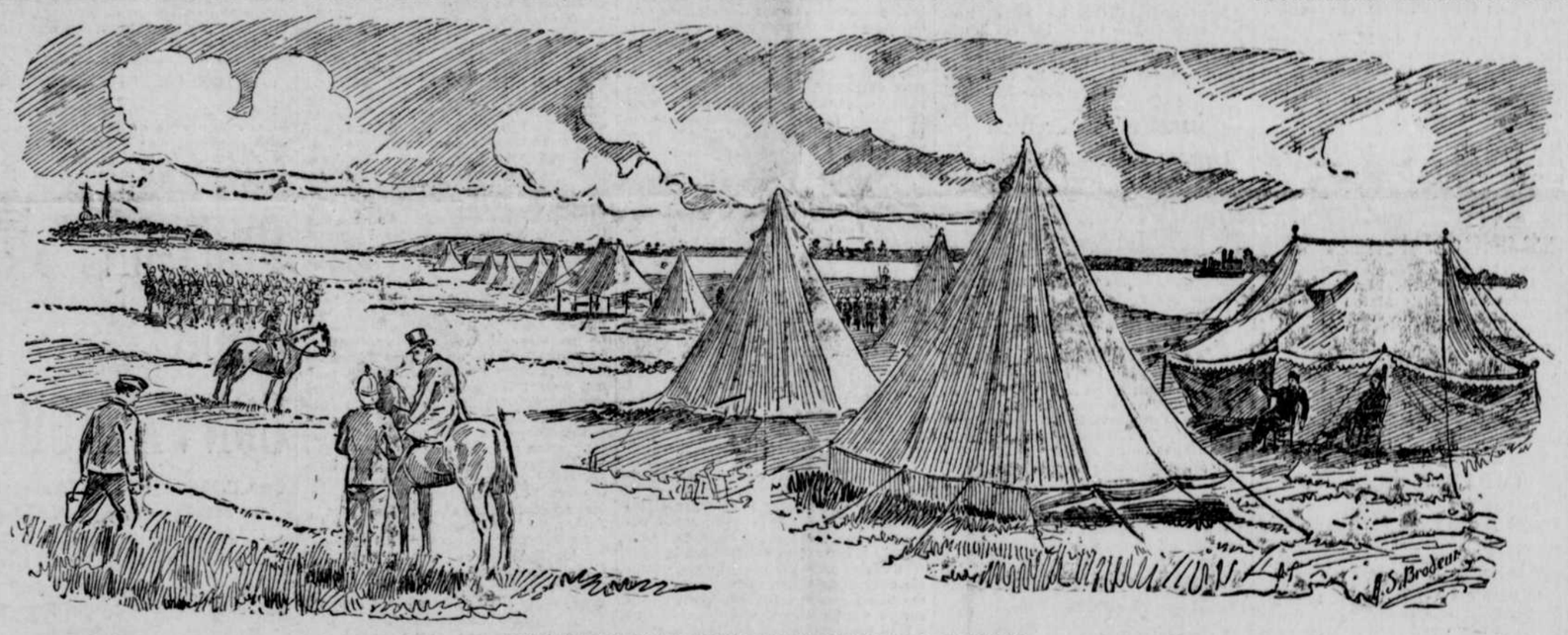
Les membres des conseils municipaux furent invités, à aller prendre le lunch avec MM. les officiers, hier après-midi, et s'empressèrent d'accepter leur aimable invitation.

Ceux qui ont offert l'hospitalité aux hommes du 65e bataillon sont tout à fait contents et ont eu lieu d'admirer leur excellente conduite.

Ce matin, les clairons et les tambourines éveillèrent les bons villageois avec le chant du coq.

Le "Dama" ramena nos militaires à Montréal, avant l'heure du travail, ce matin.

Les officiers suivants accompagnaient leurs hommes dans leur court séjour à Varennes. Lieut. col. Alfred Labelle, les officiers Jos. Pelletier et son frère, J. St Louis, Jos. Tarte, de Tonnancourt, chirurgien major Roy et plusieurs autres.



VUE GENERALE DU CAMPEMENT DU 65e BATAILLON, A VARENNES

NOUVEAUX EVEQUES

On lit dans les "Missions Catholiques": Mgr Joseph Higgins, a été nommé évêque de Rockhampton, Australie ; siège rendu vacant par la mort de Mgr Cain.

Mgr Thomas Nulty, évêque de Meath, Irlande, décédé, est remplacé par Mgr Matthiew Raffney, son vicaire général, né en 1838, à Meath. Mgr Raffney a fait ses études au collège de Mayrooth, Irlande.

LE JUBILÉE DE 1900

Le 11 mai, fête de l'Ascension, a été solennellement promulguée la Bulle d'indiction du Jubilé séculaire pour 1900.

Les prélats du secrétariat des Brefs et de la Daterie, ont été reçus à 10 heures du matin par le Souverain Pontife dans la salle du Trône.

Le Souverain Pontife a exprimé sa vive consolation de pouvoir accorder le Jubilé universel, qui depuis soixante-quinze ans n'a pu être célébré en forme solennelle, et sa ferme espérance de voir en résulter pour toute l'Eglise une abondante effusion de biens spirituels au déclin du dix-neuvième siècle et à l'aurore du vingtième depuis la Rédemption.

Sa Sainteté a ensuite remis la Bulle jubilaire à Mgr Marini pour qu'il la fit promulguer par l'official de la Daterie, Mgr Dell'Aquila-Visconti. Après avoir reçu la bénédiction apostolique,tous ces personnages sont descendus dans le portique de la basilique Vaticane, où, à l'issue de la grand'messe capitulaire, a eu lieu la promulgation de la bulle.

Mgr Dell'Aquila montant à l'ambon, près de la Porte Sainte, a donné lecture de la Bulle,d'après l'original latin. Aussitôt après, un autre prélat de la Daterie en a lu au peuple la traduction italienne. Des copies imprimées de la Bulle ont été affichées aux portes de la basilique vaticane, puis aux portes des autres basiliques patriarcales, Sant-Jean-de-Latran, Sainte-Marie-Majeure et Saint-Paul sur la voie d'Ostie

Des exemplaires de la Bulle ont été expédiés à tous les patriarches, archevêques et évêques du monde catholique.

Nous en publierons le texte prochainement.

L'AFFAIRE DREYFUS

Paris, 12 — Lorsque la nouvelle de la mise en liberté provisoire de l'ex-colonel Picquart a été connue, M. Gast, maire de Ville-d'Avray, et beau-frère du prisonnier, et M. Hild, secrétaire de M. Labori, sont allés à la prison de la Santé et ont félicité Picquart, qui a été relaxé vers trois heures et qui s'est ensuite rendu chez M. Gast.

Les journaux dreyfusistes assurent que le gouvernement révoquera probablement le maire de Domont, qui a refusé de laisser afficherdans sa commune des copies de l'arrêt de la cour de cassation dans l'affaire Dreyfus. Ces journaux disent de plus que le gouvernement fera afficher l'arrêt par des employés de la préfecture.

Londres, 12 — Le correspondant parisien du "Daily Telegraph" dit que le ministère de la guerre, en payant à Dreyfus les arriérés de sa solde, déduira une somme de 1,592 francs pour "frais de logement, à raison d'un franc par jour."

Bruxelles, 12 — M. Perrenx, gérant de l'"Aurore", qui a été condamné en même temps que M. Zola, est parti de Liége pour Paris, afin de permettre à la cour de lui signifier l'arrêt rendu contre lui.

M. Krantz, ministre de la guerre, a demandé au général Hartschmidt, commandant la 8e division à Angers, de donner des explications sur un ordre du jour que cet officier a adressé récemment à ses troupes, et dans lequel il approuve presque ouvertement les attaques dirigées contre le président Loubet et montre sa vive opposition à la revision du procès Dreyfus.

Un journal dreyfusiste prétend que le baron de Christiani a dit au juge d'instruction que s'il avait attaqué le président Loubet, c'est parce qu'il (Christiani) avait bu trop de champagne à son déjeuner. Le procès devant le tribunal correctionel est fixé au 13 courant.

Rome, 12 — Le gouvernement a donné des ordres pour faire surveiller le duc d'Orléans, qui est en ce moment à Gênes. De nombreux légitimistes français arrivent pour lui rendre visite.

DÉCÈS DE LA SEMAINE

Il y a eu, la semaine dernière 116 décès, dont 103 chez les catholiques, 12 chez les protestants et un chez les juifs. Les principaux cas de maladie se répartissent comme suit : diphtérie, 1 ; croup, 1 ; fièvre typhoïde, 3 ; coqueluche, 2 ; débilité infantile, 48 ; phtisie, 12 ; bronchite, 1 ; broncho-pneumonie, 3 ; pneumonie, 8.

A SOREL

Larochelle renvoyé aux Assises —Notes de la ville

(Spécial à "La Presse")

Sorel, 12 — L'enquête préliminaire dans l'affaire Larochelle ,accusé d'avoir assailli Hubert Joyal avec intention de meurtre, à St Louis de Bonsecours, s'est terminée ce matin. Larochelle a été renvoyé aux assises criminelles qui auront lieu en janvier prochain.

A part M. Gouin et Mme Sénécal, il est mort cinq adultes à Sorel, depuis vendredi. M. Célestin Deblois, Dame Ducharme, MM. Pierre St Michel, D. Fortin et Melle Vandal. Les drapeaux flottent à mi-mât sur l'hôtel de ville et sur plusieurs résidences privées, par respect pour la mémoire de feu M. A. N. Gouin.

VOLEURS A TROIS-RIVIÈRES

(De notre correspondant particulier)

Trois-Rivières, 12 — Vendredi, dans la nuit, des voleurs se sont introduits dans le magasin de bijouteries de M. J. A. Comtois, et y ont enlevé pour à peu près deux cent cinquante piastres.

—MM. Drolet, Lassonde et Cie commenceront dans quelques jours, la construction de leur nouvelle maison de commerce, située sur la rue des Forges.

—Près de cent voyageurs venant de faire la descente du bois dans le Saint-Maurice, sont arrivés ici, samedi, par le train des Piles. Il paraît que la descente du bois a été très facile, ce printemps, mais nos voyageurs se plaignent amèrement des mouches qui, paraît-il, étaient très malignes. Il y en a qui ont la figure horriblement mangée par ces insectes.

MALLES POUR L'EUROPE

Les malles seront fermées comme suit, cette semaine, pour la Grande-Bretagne, et l'Irlande :

Lundi, 5.40, p. m., Lawn, Cie Lloyd.

Mardi, 7.45 p. m., Teutonic, White Star.

Mardi, 5.40 p. m., même navire.

Mercredi, 5.40 p. m., Auguste Victoria, Hamburg-American.

Vendredi, 7.45 a. m., Campania, Cunard.

Vendredi, 5.40 p. m., même navire.

Vendredi, 5.40 p. m., La Touraine, Cie Transatlantique.

Samedi, 5 p. m., Californian, Allan.

LE CADAVRE RETROUVE

A environ cents pied de la décharge des turbines

On a retrouvé, ce matin, dans le canal le corps du jeune Frédéric Letourneau, qui s'est noyé lundi dernier dans la décharge des turbines de l'établissement Peck et Benny. Hier soir, M. Fitzpatrick, plongeur, avait exploré tout le conduit souterrain qui relie le torrent avec le fleuve, et n'avait rien trouvé, en sorte qu'il avait conjecturé que le corps reparaîtrait aujourd'hui. Or, ce matin, vers 7.30 heures, le père de l'enfant et son cousin, M. Delphis Blanchard, ayant entendu la sirène d'un remorqueur, accoururent avec l'espoir que ce remorqueur ferait surnager le corps, en agitant l'eau, et aperçurent en effet le cadavre au bout de quelques secondes, vis-à-vis de la décharge du torrent, à environ 100 pieds du rivage. M. Blanchard lança l'autre côté du corps une pierre attachée à une corte et réussit, de cette façon à ramener le cadavre sur terre.

L'enquête du coroner a lieu demain matin, au domicile des parents.

HYPOLITE DE URCARTE

Consul Général d'Espagne au Canada, arrivé à New York

New-York, 12—Parmi les passagers du steamer "La Touraine," arrivé aujourd'hui, du Hâvre, se trouvaient Hypoliti de Urcarte, consul-général d'Espagne au Canada, et l'amiral Ivashintsoff, de la marine russe. L'amiral vient en ce pays pour affaires le concernant personnellement.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES

N. Cloutier. — Madame Noé Cloutier, marchande.

Nap. Marsan et Cie. — Dissolution.

L. O. Demers et Cie. — L. O. Demers et E. A. Marchildon, marchands de chaussures.

Beaudoin et Frère. — Mesdames Philibert et Louis Beaudoin, agents.

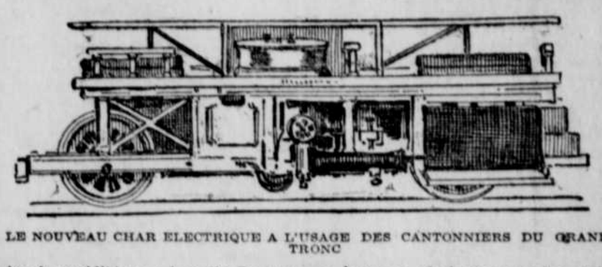
Hughes et Brisson. — Dissolution.

Ernest Abdelnour et Cie. — Ernest Abdelnour, Salim Shany, Alexandre Saad et Joseph Saad, marchands.

NOUVEAU MODELE DE CHAR

Pour l'usage des cantonniers du Grand-Tronc—Il est mu par l'électricité et a une vitesse de 30 milles à l'heure.

Ce matin, une curieuse pièce de mécanisme attirait l'attention de la foule, à la gare Bonaventure. Jusqu'à présent les différentes compagnies de chemin de fer, tant du Canada que des Etats-Unis, n'eurent que deux sortes de chars à bras, pour l'usage des cantonniers qui font l'inspection de la voie, et réparent cette dernière. Le premier employé, et celui qui est généralement en usage aujourd'hui, est le char à manivelle. Les hommes qu'il porte peuvent lui donner une vitesse de 10 à 12 milles à l'heure, selon la rapidité avec laquelle ils font mouvoir la manivelle qu'ils poussent et virent de bas en haut, dans un mouvement vertical. Ce char est destiné aux travaux ordinaires, et on en compte plus de six cents sur la ligne du Grand Tronc. Dans les cas pressés, où une inspection plus prompte est requise, comme quand il s'agit, par exemple, de se rendre à un endroit où un rail est déplacé, on se sert d'un char plus léger. Ce char est manoeuvré à la main, mais par un seul homme. Quand le temps presse et que ce char porte deux hommes, qui se remplacent à la manivelle, ainsi que des sacs d'outils, il peut aller à une vitesse de 20 milles à l'heure. On s'en sert pour réparer les lignes télégraphiques et autres affaires pressantes. Mais depuis la dernière grève, on a reconnu la nécessité d'avoir un mode de transport encore plus rapide. Voilà pourquoi le Grand Tronc vient d'ajouter à son ancien système, un nouveau modèle de char pour les cantonniers. Ce dernier n'est mu, ni par l'électricité, ni à la main. C'est un automobile des plus perfectionnés. Il peut porter quatre hommes, ainsi que tous les outils nécessaires et peut atteindre une vitesse maximum de 30 milles à l'heure. La force motrice est fournie par une combinaison de gazoline et d'électricité. C'est la Sheffield Car Co., de Sheffield, Ang. qui en a fait la construction. C'est le premier char du genre au Canada. Nous en reproduisons la vignette ci-dessus qui le représente tel qu'il a été croqué par l'artiste de "La Presse" sur la voie No 6, gare Bonaventure, où on l'a placé, avant son voyage d'essai, de Montréal, à St Hyacinthe.



LE NOUVEAU CHAR ELECTRIQUE A L'USAGE DES CANTONNIERS DU GRAND-TRONC

MORT DE M. LE CURÉ PRIMEAU

M. le curé J. Bte Primeau, curé de Montserrat, Petites Antilles, est décédé le 4 juin. Un service sera chanté à l'église du Très-Saint-Rédempteur, mercredi matin, à neuf heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA VILLE DE ST LOUIS

Et la Cie du chemin de fer du Parc et de l'Ile

Aux motions pour règles de cour de la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile, contre la ville de St Louis, l'inspecteur Durocher, le maire Léonidas Villeneuve et le conseiller Martel, les intimés ont répondu par une exception à la forme alléguant que ces motions ne sont pas accompagnées de dépositions assermentées, ne sont pas rédigées par paragraphes numérotés, etc.

A cela, la Compagnie a répondu que l'exception à la forme elle-même est défectueuse, parce qu'elle n'est pas signée par les parties.

Elle porte bien au bas les noms de Mtres Bisaillon et Brossard, avocats, mais ces derniers n'ont pas comparu et ne peuvent agir en la cause sans une comparution en forme.

La discussion sur ce point est fixée à demain.

DELEGUE APOSTOLIQUE

Mgr Zalewski sera probablement nommé pour le Canada

Rome, 12 — Le "Clerical Il Citadino" de Gênes, dit que le Pape a résolu d'établir d'une manière permanente une délégation apostolique au Canada, mais il a été constaté, après information prise que cette nouvelle est prématurée. On est à faire des arrangements dans ce but, cependant, et si la chose est définitivement décidé, il est entendu que c'est Mgr Zalewski, le délégué apostolique des Indes actuellement à Rome qui sera envoyé au Canada.

REVENDICATION D'UN PIANO DE THÉATRE

L. E. N. Pratte, liquidateur de la Compagnie de pianos Pratte, a produit un affidavit à la Cour Supérieure alléguant qu'il avait prêté un piano à J. B. Sparrow, pour que ce dernier s'en serve à l'Académie de Musique ou au théâtre Queen's.

Au lieu de ce faire, suivant M. Pratte, M. Sparrow se servirait du piano chez lui.

D'où une saisie-revendication pour rentrer en possesion du piano et se faire payer la somme de $500.



Feu M. A. N. Gouin, protonotaire du district de Sorel

(Voir en 2e page)

LES DROITS D'AUTEUR

Un point de gagné sur cette question en Angleterre

Toronto, 12—Une dépêche spéciale de Londres au "Globe" dit : "Le professeur Major, de Toronto, a réussi à faire passer, au Congrès des Editeurs, une résolution affirmant qu'il serait désirable d'entrer en arrangement avec le gouvernement du Canada, sur la question des droits d'auteurs.

MORT EN MER

Halifax., 13 — Le capitaine Wm Forth, du steamer Dahomey, de la ligne Furness, est mort en mer, durant la traversée entre Liverpool et Halifax.

LOUBET ACCLAME

Le Président assiste aux courses de Longchamps

UNE FOULE IMMENSE LE SALUE AU PASSAGE

Un seul incident sérieux

Paris, 12—Le président Loubet a eu, hier, sa revanche de l'outrage qui lui a été fait, à Auteuil, le dimanche, 4 du mois courant. Il s'est rendu à Longchamps, hier, pour assister aux courses du Grand-Prix, et il a été le héros d'une grande démonstration populaire,, qui s'est manifesté sous différentes formes du départ de l'Elysée au retour. Le président n'est resté qu'un quart d'heure à Longchamps, juste le temps qu'a duré la course. Après avoir félicité le propriétaire du cheval vainqueur, M. Loubet est retourné immédiatement à la demeure présidentielle, où il arriva à 4 heures. Les organes des socialistes et révisionnistes avaient donné instruction à leurs lecteurs de se placer sur le parcours que devaient suivre le président et ses compagnons. A partir de midi, des milliers de manifestants étaient au poste, venus en grande partie, des quartiers ouvriers de Montmartre et de Belleville. Tous portaient, en signe de ralliement, une petite fleur rouge à la boutonnière. Ils se placèrent, formant une double haie, le long des avenues des Champs Elysées et du Bois de Boulogne.

Lorsqu'apparut le cortège présidentiel, un immense cri de "Vive Loubet!" "Vive la République!" s'éleva. Pas une seule note discordante ne vint troubler le concert d'acclamations enthousiastes. Une tête chaude risqua d'une voix timide un "A bas Loubet!" mais le malotru fut immédiatement empoigné par un gendarme, et conduit au poste. Personne ne sembla disposé à subir le même sort.

Le gouvernement avait pris des mesures énergiques pour empêcher toute démonstration antipathique au chef de l'Etat. Tout le district qui s'étend de l'Elysée à Longchamps était pour ainsi dire couvert de gendarmes et de soldats. A toutes les douzes verges était planté un gendarme, et à tous les points importants du Bois de Boulogne, se trouvait un escadron de dragons armés de lances, et un détachement de la Garde Républicaine, n'attendant qu'un signe pour marcher sur la foule. Longchamps ressemblait à un camp militaire. Des bataillons d'infanterie, des escadrons de dragons et des détachements de la Garde Républicaine étaient postés à différents points autour de la piste. Environ 15,000 soldats et gendarmes étaient sous les armes.

Le président Loubet a quitté l'Elysée à 2 heures, dans un landau ouvert traîné par quatre chevaux. Il était accompagné du premier ministre Dupuy, du général Bailloud, chef de sa maison militaire, et du lieutenant-colonel d'infanterie, attaché à sa personne. Le célèbre palefrenier Montjarret, précédait la voiture du président, dont les chevaux étaient conduits par des postillons en livrée, escortés par des piquets de cuirassiers. Les deux cuirassiers qui marchaient en tête de chacun de ces piquets tenaient leur revolver au poing, le doigt sur la détente, prêts à faire feu au premier mouvement de la foule. Un corps de gendarmes se tenait à chacune des portières de la voiture, de sorte qu'il était complètement impossible pour aucune personne d'approcher.

Mme Loubet suivait dans un autre landau ouvert, accompagnée par quelques dames de sa suite.

En arrivant sur le champ de courses, le président fut salué par le son des trompettes, bientôt couvert par une clameur enthousiaste. Le président et Madame Loubet, debout dans l'encadrement de la loge officielle, saluaient la foule en souriant.

Le seul incident sérieux de la journée, s'est produit, après le retour du président, à l'Elysée, au pavillon d'Ermenoville, restaurant à la mode, vers cinq heures et un quart.

L'un des habitués du restaurant ayant fait une remarque désobligeante, à l'adresse du président, il s'en suivit une bagarre dans laquelle les bouteilles et les verres jouèrent un rôle prépondérant. La lutte se continua, acharnée, jusqu'à l'arrivée de la Garde Républicaine, qui réussit, non sans difficulté, à séparer les combattants. Les fenêtres, les tables et les chaises du café ont été mises en pièces.

Trente arrestations ont été opérées, et une dizaine de gendarmes ont été plus ou moins grièvement blessés.

FEU A. N. GOUIN

Décédé samedi à Sorel

(De notre correspondant particulier)

Sorel, P. Q., 12 — La mort vient de nous enlever un de nos bons citoyens dans la personne de M. Antoine Nemèse Gouin, décédé samedi, le 10 juin courant, à 2 heures de l'après-midi, à Sorel.

M. Gouin était né le 25 février 1821, dans la paroisse de Ste Anne de la Pérade. Il était le fils de M. Charles Gouin marchand, et de dame Marguerite Elizabeth Richer Laflèche, cousine de feu S. G. Mgr Laflèche, le regretté évêque des Trois-Rivières. En 1825 la famille Gouin partit de Ste Anne pour venir s'établir à Sorel, dans le temps appelé William Henry. En 1832, le défunt entra au collège de St Hyacinthe où il fit ses études jusqu'en 1839 et il entra ensuite comme étudiant en droit au bureau de MM. Cherrier et Mondelet, à Montréal, et fut admis à la pratique de la profession d'avocat en 1843. Il pratiqua à Montréal durant deux ans et revint ensuite s'établir à Sorel qu'il n'a jamais quitté. Aux élections générales de 1851 il fut élu membre du parlement pour le comté de Richelieu, comme libéral conservateur, et il prit part aux grandes questions d'alors, telles que les réserves du clergé, la tenure seigneuriale, le Grand Tronc, etc. Le 18 mai 1858 il fut nommé protonotaire de la Cour Supérieure, greffier de la couronne et de la paix et de la Cour de Circuit pour le district de Richelieu, positions qu'il occupa avec intégrité, à la satisfaction de tout le monde jusqu'à sa mort.

En 1863, le 18 mars, il épousa dame veuve Adèle Catherine Penton, fille de M. Henry Penton, de Pentonville, Angleterre, dont la mère était une noble française, madame Cordier de la Houssaye. Madame Gouin était née à Calais, France, le 25 octobre 1825 et elle est décédée à Sorel le 19 février 1886, laissant deux filles nées de son premier mariage, avec M. James Lanes, assistant commissaire général dans l'armée anglaise.

M. Gouin laisse un frère, M. Charles Gouin, de Québec, employé depuis longtemps à la douane et trois neveux: MM. les abbés Arthur et Charles Gouin, le premier, curé de St Valier, Québec et le second, vicaire au même endroit, ainsi que M. Lomer Gouin, M. P. P. pour la division St Jacques, Montréal.

Les funérailles de M. Gouin auront lieu mardi matin, à 8.30 heures a. m..

Nous offrons à la famille nos condoléances les plus sincères.

LA VIEILLE CAPITALE

NOTES DE LA VILLE

(De notre correspondant particulier)

Québec, 12 — Une assemblée des créanciers de M. Auguste Philippon, de Saint-Evariste de Forsyth, pour la nomination d'un curateur, à cette faillite, aura lieu à Saint-Joseph de la Beauce le 19 du courant.

—Tel que prévu par votre correspondant, l'hon. Chs Fitzpatrick a été élu à l'unanimité bâtonnier général pour la province. M. Globenski, de Montréal, a été élu secrétaire général.

—Parmi les passagers du "Scotsman" arrivé ici samedi soir dernier, étaient: MM. Chs Bergevin, négociant; A. Dion, courtier, et Mme Joly de Lotbinière, de Québec.

—W. H. Childs et Fils, boulangers, de la rue Saint-Valier, ont déclaré une première et dernière composition de 19 sous dans la piastre, payable le 27 juin prochain.

—Hier après-midi, la fanfare de l'Harmonie de Limoilou, a donné un magnifique concert-promenade sur la place du village. Une foule considérable y assistait.

—Tandis que, samedi dernier, la police avait l'oeil ouvert sur quelques filous, au marché Champlain, une dame Lambert, de la campagne, se faisait voler son porte-monnaie, contenant trente-cinq dollars.

—Un grand nombre de touristes américains, comprenant le Rév. Dr Van Dyke, de New-York, ont pris passage samedi soir dernier sur le steamer "St Olaf", en route pour une excursion de pêche sur la rivière Natashquan.

—Cette semaine, les malles pour l'Europe fermeront aux heures suivantes, au bureau central des postes: demain, mardi, 7.40 et 11.45 hrs a.m.; mercredi, ditto; vendredi, ditto, et samedi, à 9.30 hrs p. m.

—Dans la cause de M. Montminy, photographe, contre le "Soleil", au montant de $20,000 en dommages, M. le juge Andrews a rendu jugement samedi, accordant une motion du défendeur pour amender son bref. Comme on le sait, cette poursuite découle de la publication dans le "Soleil" d'une photographie des délégués internationaux, enregistrée par M. Montminy.

—L'actif de P. E. Hudon, marchand général d'Hébertville, insolvable, comprenant un stock de $1,246, et une liste de crédits de $1,120 a été vendu à l'enchère publique et adjugé à M. Zacharie Thibault, moyennant 65½ et 58¼ sous dans la piastre. Les propriétés foncières du failli, évaluées à plus de $10,000, n'ont pas été vendues.

—Un journal local se plaint de ce que les autorités militaires ont décidé de transformer en vieux fer six anciens canons qui ornaient nos murs. Tout ce qu'il fallait à ces canons, était une couche de peinture. Leur absence sera regrettée par les amateurs d'antiquités.

CADAVRE INCONNU

Trouvé sur la rive à St Roch des Aulnaies

(Spécial à "La Presse")

St Roch des Aulnaies, Qué., 13 — M. Joseph Pelletier a trouvé, hier, sur la grève, le cadavre d'un noyé dont voici le signalement: Age, de 45 à 50 ans; chauve, taille, six pieds environ, overall en coton bleu, recouvrant des pantalons en tweed gris, habit de même étoffe; grandes bottes avec épaisses semelles. Ce cadavre paraît avoir séjourné longtemps dans l'eau.

M. le coroner F. X. Gosselin a tenu une enquête, hier après-midi, chez M. Jos. Pelletier où le cadavre a été transporté. Le jury a rendu le verdict "trouvé noyé."

PARADE DES SCOTS

La parade du cinquième bataillon des Royal Scots Canadiens a été acclamée par les milliers de spectateurs alignés de chaque côté des rues où sont passés les soldats écossains, précédés de leur fanfare et du corps de cornemusiers. La marche s'est faite dans l'ordre suivant:

Compagnie A, capitaine Campbell; Compagnie B, capitaine Miller; Compagnie C, capitaine Ross; Compagnie D, capitaine Coutlée; Compagnie E, capitaine Evans; Compagnie F, capitaine Ibottson.

Venaient ensuite le lieutenant-colonel Ibottson, paiemaître Gault, adjudant, Meigham, quartier-maître Blaiklock, chirurgien-major Campbell et chirurgien-lieutenant Broyn.

A 3.45 heures p.m., le bataillon a quitté la salle d'exercice de la rue Craig, passant par les rues St Jacques, McGill, Côte du Beaver-Hall, arrivant à l'église St André, où le service religieux a été chanté par le Rév. D. Edgar Hill, chapelain du bataillon.

Samedi prochain, à 2 heures, les Scots seront passés en revue par le lieutenant-colonel Gordon, D. O. C.

CHEMINÉES DÉFECTUEUSES

Hier après-midi, des cheminées défectueuses ont causé deux commencements d'incendie. La brigade fut d'abord appelée vers une heure à la boutique de charpentier tenue par M. E. Caty, No 111 rue Champlain; puis une autre alarme sonna pour la même cause, appelant les pompiers de la rue St Gabriel au magasin de bijoux de M. S. Nathan, No 1893 rue Notre-Dame. Il n'y a pas eu de dommages dans aucun des deux cas.

Ce Bouton

Sur votre visage vous avertit que votre sang est impur.

Les plus douloureuses conséquences peuvent résulter de l'oubli de cette avertissement. Prenez la Salsepareille de Hood et elle purifiera votre sang, guérira toutes les humeurs et éruptions, et vous vous sentirez mieux sous tous rapports. Elle réchauffera, nourrira, renforcera et tonifiera votre corps tout entier et préviendra de graves maladies.

Hood's Sarsaparilla

Est le plus grand remède du Canada. Prix $1.

Hood's Pills guérissent toutes les maladies de foie. 25 cents. (No 1)

COUPON de LA PRESSE

GRANDS PORTRAITS 3-4 AU CRAYON, A LA SEPIA OU A L'AQUARELLE.

No 6

SIR Chs. R. WILSON

Parle des progrès du Grand Tronc, de la grève, etc

Sir Charles Rivers Wilson et Lady Wilson, sont arrivés hier, et sont descendus au Windsor. M. Chs M. Hays, le gérant-général du Grand Tronc, est allé rencontrer le président de la Compagnie à New-York, et il l'a accompagné jusqu'ici. Interrogé hier par un journaliste, le distingué voyageur, parlant de la grève des ouvriers, a dit qu'il connaissait peu cette question, n'étant arrivé au pays que depuis hier. Il a néanmoins ajouté que si la difficulté lui était référée par le comité, il ferait tout en son pouvoir pour donner satisfaction à tous les intéressés.

Sir Rivers a ajouté qu'aucune comparaison ne pouvait être faite entre les chemins de fer européens et les chemins de fer américains. On ne peut non plus établir une parallèle entre les ouvriers des deux continents. Il faut aussi remarquer que, depuis trois ans, la Compagnie du Grand Tronc a dû remanier son système, et grâce aux améliorations qu'elle a faites, elle est aujourd'hui en état de faire face à toutes ses obligations. Son succès et ses progrès ont été sans cesse grandissants depuis trois ans. A l'assemblée semi-annuelle, à Londres, les directeurs ont hautement affirmé leur gratitude à M. Hays, le dévoué gérant, qui a été l'âme dirigeante du mouvement de restauration. C'est à cette assemblée que l'on a ratifié l'arrangement avec le Vermont Central.

Sir Rivers Wilson a dit qu'il ne pourrait pas rester au Canada jusqu'à ce que le pont Victoria soit terminé. Il partira vers le milieu de la semaine pour entreprendre l'inspection du Vermont Central et du Grand Tronc.

Sir Rivers, en terminant, a dit qu'il comptait que la question si épineuse des frontières de l'Alaska sera avantageusement réglée. Il ne croit pas que le gouvernement anglais en vienne à un conflit avec le Tranvaal, mais le président Kruger devra néanmoins entendre raison et reconnaître ses torts.

—Les personnes qui désirent s'instruire gratuitement dans les arts devraient s'adresser à The Canadian Royal Art Union, limited, 238 et 240 rue St Jacques, Montréal, Canada. L'école des arts se trouve dans l'édifice du Mechanics Institute et elle est absolument gratuite. Des tirages mensuels sont faits le dernier jour de chaque mois au bureau de la rue St Jacques, dans le but de distribuer des oeuvres d'art. 30—1Mv—n—z

—Les mères trouveront que le Strop Calmant de Mme Winslow est le meilleur remède pour les enfants. 25 cents la bouteille. 1—1Mv—n

LE CABLE TRANSPACIFIQUE

Les préparatifs vont grand train pour la pose du câble transpacifique, de Sydney à Vancouver. Le croiseur britannique "Egeria" est parti pour Honolulu, dans le but d'explorer la route du câble.

L'Université McGill communiquera avec l'"Egeria" au moyen d'un fil télégraphique du Pacifique Canadien.

Des Milliers de Certificats

Nous arrivent tous les jours attestant cette grande vérité, le "Vin Morin Crèso-phates" soulage de suite et guérit tous les cas de grippe. Essayez-le et vous en serez enchanté. Se vend partout. 29m—5,12,19,26

MARCHAND ET FACHODA

Paris, 12 — Le major Marchand se trouve dans un curieux dilemme: Parti de Paris pour aller visiter sa famille à Thoissey, il est arrêté à chaque gare et tout le monde veut le fêter. A Macon, le major a été obligé d'attendre dans une auberge que les préparatifs d'une réception en son honneur soient terminés, ; le maire et la corporation n'étant pas prêts à le recevoir dignement.

Le major Marchand est fatigué de tous ces préparatifs, et se propose d'aller faire une croisière sur la Manche, jusqu'au 28 juin, alors que la ville de Thoissey pourra le recevoir.

Il dit qu'avec le concours de aborigènes, il aurait pu tenir Fachoda contre les troupes anglaises, et aurait tenté de les chasser de cette contrée.

Il fait remarquer l'analogie frappante qui existe entre ces deux questions du canal de Suez et de Fachoda.:

"La France est arrivée première dans les deux entreprises, mais ne récolte aucun fruit de ses rudes travaux."

La manière de traiter la convalescence

La convalescence est une période de transition entre la maladie et la santé, qui exige des soins assidus. La moindre imprudence, en effet, suffit pour amener une rechute, souvent plus grave que la maladie elle-même. Après une maladie sérieuse, le malade est très affaibli. Le sang est très appauvri. Aussi les précautions et le régime sont absolument nécessaires alors pour le rétablissement de la santé. Il faut donc prendre d'abord des aliments facilement digestibles en augmentant la quantité peu à peu sans rien brusquer. Quant au régime, il devra être essentiellement fortifiant: et le moyen le plus simple et le plus sûr de voir ses forces revenir rapidement et sans secousses, c'est de prendre du Vin Saint-Michel, le plus actif des vins toniques.

Aussi, les personnes faibles, débilitées par les maladies, le travail ou les excès, les adultes fatigués par une croissance trop rapide, les jeunes filles anémiques, les vieillards affaiblis par l'âge doivent prendre ce stimulant héroïque.

HOMMAGE A MARCHAND

On annonce de Paris que, dans le 14e arrondissement, une souscription publique populaire a été faite en vue d'offrir au comandant Marchand un objet d'art et un livre d'or contenant les noms des souscripteurs.

Parmi les souscripteurs, le tirage au sort a désigné huit hommes et huit femmes, qui sont chargés de remettre cet objet d'art au commandant Marchand.

FAIT EVIDENT

Le BAUME RHUMAL est la panacée des familles. q—h

MUSIQUE NOUVELLE

De même que la musique ordinaire, toutes les nouveautés en fait de musique en feuille sont à grand sacrifice, durant le présent mois, à cause de l'approche des vacances. Hands across the sea", la nouvelle et magnifique marche de Sousa, 50c. L'intermezzo, de "Cavaliera Rusticana", de Mascagni, violon et piano, 50c seulement. Aussi violons à moitié prix, dont la valeur réelle est de $5, $6, $7, $8, $10, $12, $15, $18, $20. S'adresser à Laurent, Laforce et Bourdeau, 1637 rue Notre-Dame. 186—2

—Le plus beau parc sur l'île de Montréal. Le Parc de Cartierville est sans contredit le plus beau et le plus pittoresque dans le voisinage de Montréal. Il est situé sur les rives de la rivière des Prairies et vous pouvez vous y rendre en prenant les tramways du Parc et de l'Ile de Montréal qui montent la rue Bleury et l'avenue du Parc. 186—2

Une Certitude

Les "Semi-ready" sont les seuls vêtements faits sur commande vendus au Canada d'après le principe que "votre argent vous est remis si vous n'êtes pas satisfait."

Aucun tailleur de vêtements faits "sur commande" ne fera cette condition parce qu'il vend de la pièce, et le client peut simplement deviner si le vêtement, une fois fait, répondra à ses attentes ou s'il le désappointera grandement.

Vû que les "Semi-ready" sont vendus au point de l'essayage, le porteur peut voir exactement l'apparence que les vêtements auront sur sa mine avant de les acheter.

Finis et livrés le jour de la commande.
$20, $18, $15, $12, $10 l'habillement.
Votre argent remis si vous n'êtes pas satisfait.

Par la poste. Ecrivez pour avoir un catalogue.

Semi-ready Wardrobe

The Kennedy Company, Limited

Toronto
Winnipeg
Ottawa

2364 St. Catherine Street,
231 St. James Street, Montreal

DANS LE NORD

L'excursion annuelle des directeurs du bureau de colonisation

Un beau voyage

Environ 600 personnes s'installaient commodément, hier matin, dans les superbes wagons d'un convoi spécial en partance pour Montfort, Arundel, Ste Agathe, Labelle, etc., Ce convoi était celui que MM. Dr Brisson et L. E. Carufel avaient retenu pour leur excursion annuelle au nord de Montréal. Il serait fastidieux, pour le reporter de "La Presse" qui accompagnait les excursionnistes, de décrire les beautés de la région parcourue, les scènes pittoresques du paysage qui se déroulent aux yeux du voyageur ou du touriste, la grandeur majestueuse de toute cette région; la tâche serait au-dessus de ses forces. Du reste, des écrivains remarquables par leur talent littéraire autant que par leur patriotisme ont déjà fait des descriptions enthousiastes de nos altières montagnes du nord avec leurs lacs et leurs rivières. Mais un écrivain a beau avoir du talent et de l'enthousiasme, un peintre du génie, certaines scènes restent toujours au-dessus des descriptions que la plume ou le pinceau peuvent en faire.

Le départ du convoi d'excursionnistes s'est effectué vers neuf heures, hier matin, de la gare Viger, sous les plus heureux auspices. La température était magnifique, les wagons avaient tout le confort désirable et les excursionnistes toute la bonne humeur que donne la perspective d'une belle et agréable promenade.

Au nombre des personnes qui ont pris part au voyage, le reporter de "La Presse" a pu remarquer l'honorable juge Loranger, l'hon, M. Royal, l'hon. M. A. Desjardins, M. Chauvin, M.P.; Dr H. A. Mignault, de St Hyacinthe; M. L. E. Beauchamp, U. E. Emard, avocat; U. E. Archambault, surintendant des écoles catholiques de Montréal; J. M. A. Deneault, membre du bureau de colonisation; J. H. Parent, ingénieur civil; T. H. Tellier, avocat; A. Sénécal, l'un des directeurs du chemin de fer Montfort; H. Lauriault, F. Gordon, représentant au Canada de la maison A. Lumière, de Lyon, France; M. Porcheron, M. L. D. Vallières, etc. Le convoi était sous les ordres de M. Henry S. Macdonald, conducteur. Tous se sont plu à apprécier l'affabilité de ce vieux et zélé serviteur du C. P. R.

MM. Dr Brisson et L. E. Carufel, les organisateurs de cette promenade enchanteresse, n'ont rien épargné pour donner à leurs hôtes d'un jour le confort voulu; avec des organisateurs comme eux, il n'est pas surprenant qu'une excursion comme celle d'hier ait eu un succès aussi brillant.

Une foule de colons du Nord se trouvaient aux gares de St Jovite, Ste Agathe, Ste Adèle, etc., pour souhaiter la bienvenue "aux gens de Montréal"; l'entrée des excursionnistes dans Labelle fut en quelque sorte triomphale; sur toutes les résidences flottaient des drapeaux tricolores. Les excursionnistes visitèrent, dans l'après-midi, le village de Labelle, en compagnie du Dr Bigonesse, médecin estimé de la localité. A six heures, les voyageurs reprenaient le convoi pour Montréal. Tous étaient bien un peu fatigués, mais aucun, croyons-nous, ne songeait à ce détail.

A onze heures, le train spécial rentrait en gare.

Un grand nombre de dames et de demoiselles accompagnaient les excursionnistes, ce qui n'a pas peu contribué à rendre le voyage encore plus charmant.

LES ASSISES

Acquittement d'Alice McNeil

Alice McNeil, accusée d'avoir tué son enfant, a été déclarée non coupable, samedi après-midi, en cour du Banc de la Reine. M. Donald Macmaster, l'avocat de l'accusée, a fait un discours magistral, faisant ressortir, avec un tact et une habileté incomparables, tous les points propres à protéger sa cliente.

Après l'adresse du juge Lacoste, le jury s'est déclaré prêt à rendre son verdict, et, sans quitter le banc, il a déclaré l'accusée non coupable. Le juge a aussitôt ordonné l'élargissement d'Alice McNeil qui a été félicitée par de nombreux amis.

Il n'y a pas eu de séance de la cour d'Assises, aujourd'hui, Son Honneur le juge Lacoste étant à Québec où siège la cour d'Appel. Le tribunal reprendra ses séances demain.

LE PRIX DU PAIN

Les maîtres boulangers ont une réunion dans le but de l'augmenter

Samedi soir, à la salle St Joseph, rue Ste Catherine, il y a eu une importante assemblée des maîtres boulangers pour considérer l'opportunité d'augmenter le prix du pain. Plusieurs boulangers présents se sont prononcés en faveur du projet, mais ils ont trouvé plus sage de ne rien faire encore, jusqu'à ce que tous les boulangers de Montréal se soient unis au mouvement.

En conséquence, il y aura prochainement une autre assemblée à laquelle tous les boulangers seront invités. Un sous-comité a été formé, samedi soir, pour voir les absents et s'entendre avec eux.

AUX PHILIPPINES

La province de Cavite au pouvoir des Américains

Les insurgés habiles à la retraite ne se laissent pas captiver

Manille, 12—Les Filipinos qui occupaient la province de Cavite en ont été chassés et le mouvement actuel des Américains a eu pour résultat de mettre en leur pouvoir les villes riveraines de Paranaque et de Las Pinas. Les insurgés ont été repoussés de leur longue ligne de retranchements, au sud de ces deux villes. Les rebelles ont prouvé, une fois de plus, qu'ils sont habiles à la retraite, car 3,000 à 4,000 d'entre eux qui étaient cencés se faire capturer ont disparu comme par enchantement, la plupart en se glissant à travers les fourrées, à la faveur de la nuit, après avoir combattu toute la journée. Le 13ème d'infanterie a eu un homme tué et six blessés; le 9ème d'infanterie, un tué et cinq blessés; et le 1er régiment de volontaires de Colorado, 11 blessés. La journée de samedi a été la plus dure pour l'armée, qui se soit encore présentée. Le champ de bataille traversait complètement l'isthme, depuis Lagune de Bay jusqu'au port. Le pays n'était qu'une chaîne de collines, une succession de ravins au sol fangeux, couverts de buissons épais, et de hautes herbes; la marche en avant était fort pénible, mais heureusement on pouvait se mettre à l'abri du feu de l'ennemi. Les hommes jetèrent leurs couvertes, leur tuniques et même leurs havresacs, se confiant au hasard pour trouver de quoi manger. Il était impossible de se procurer de l'eau, et après que les gourdes furent vides, les soldats ont beaucoup souffert. A six heures, hier matin, le général Wheaton s'est avancé sur Las Pinas avec une troupe de cavalerie, le 21ème d'infanterie, le régiment du Colorado, une partie du 9ème d'infanterie et deux canons de montagnes. Ils ont traversé deux cours d'eau, et sont entrés dans la ville, sans être obligés de tirer un seul coup de feu. Le général Wheaton s'est ensuite porté sur Paranaque. Les femmes, les enfant, ainsi que nombre d'hommes restèrent dans les villes. Aucune maison ne fut détruite bien que plusieurs eussent été endommagées par les boulets des vaisseaux de guerre. Des drapeaux blancs flottaient partout. En autant qu'on a pu s'en assurer les pertes les Filipinos sont de 50 tués, 350 blessés et 20 prisonniers. Tout le pays est couvert de retranchements et les rebelles ne font que passer d'un abri à l'autre.

Actuellement on s'occupe de transporter des provisions aux troupes des Etats-Unis. Les naturels ont reçu les Américains avec joie. Le régiment du Colorado est retourné en garnison à Manille.

LA TERRE TREMBLE

Deux fois dans la province d'Ontario

Toronto, 11—Le sismographe, à l'observatoire de Toronto a enregistré deux tremblements de terre pendant la semaine dernière. Des copies du rapport ont été envoyées au département de la marine, à Ottawa, ainsi qu'au professeur Mune, à l'île de Wright. Le premier choc, a eu lieu dimanche dernier au soir, à 11.38 heures. Les vibrations ont duré jusqu'à 7.35 heures lundi. Pendant 10 minutes la secousse fut forte, mais elle diminua ensuite d'intensité. Le second choc s'est produit à 10.07 heures du matin, lundi dernier et duré jusqu'à 12.13 heures.

FEU Mme LACTANCE SENECAL

(De notre correspondant particulier)

Sorel, P. Q., 12 — Mme Maria-Anna-Louisa Wilson, épouse de M. Lactance Sénécal, marchand, est décédée dimanche matin, à Sorel, à l'âge de 44 ans. Elle était la deuxième fille de feu M. Thomas Wilson, autrefois marchand en gros, de Montréal. Elle laisse pour déplorer sa perte, son époux, 9 enfants, 4 soeurs: Mme Hercule Dansereau, Mme J. C. Beauchamp, Mme Dr H. A. Archambault, Mme Dr Wilson Provost et un frère M. Thomas Wilson.

Les funérailles auront lieu à Sorel, mardi matin, à 9.30 heures.

MAINS ROUGES

Les démangeaisons, les callosités, les crevasses, les ongles difformes, les "envies" douloureuses, les boutons, les rougeurs, un épiderme huileux et rugueux, des cheveux clair-semés, chute de cheveux, en un mot, toute cette famille disgracieuse des maladies de la peau disparaît devant l'efficacité des bains chauds au SAVON CUTICURA, suivis de légères applications de l'onguent CUTICURA, le grand curatif de la peau. Le

Cuticura

se vend dans le monde entier chez les pharmaciens. POTTER DRUG AND CHEM. CORP., seuls props., Boston, Mass., E.U.

DEWAR'S WHISKY EST LE MEILLEUR

180—1a nX



Melle Margaret Anglin dit:

Le Savon Maypole

donne les résultats les plus satisfaisants et les meilleurs pour teindre bien et promptement."

C'est la grande teinture domestique anglaise; il lave et teint n'importe quelle marchandise en n'importe quelle couleur.

En vente partout.

Gratis Livre gratis sur la manière de teindre à domicile sur demande.

A. P. TIPPET & CO., 8 Place Royale, MONTREAL.

SORBETIERE "OHIO" La meilleure, faisant la crème à la glace, dite "VELVET," la plus délicieuse de toute.

Mesures pour la vente de la crème à la glace 5c et 10c. Pinces à Glace. Plats galvanisés. Hamacs de toutes couleurs, etc.

186—2 L. J. A. SURVEYER, 6 Rue Saint-Laurent.

A ST OURS

(De notre correspondant particulier)

La fête nationale sera célébrée avec pompe, cette année, à St Ours, le 25 juin. Le programme comporte une grand'messe avec pain bénit, procession avec chars allégoriques. M. l'abbé Laviolette, vicaire à Sorel, a été invité pour faire le sermon de circonstance.

M. Laviolette est un enfant de St Ours. Dans l'après-midi, il y aura grand banquet dans le superbe parc de Mademoiselle de St Ours. Il y aura aussi des discours patriotiques, et nombre d'orateurs ont été invités, entr'autres M. Charles Dorion, magistrat, un enfant de St Ours. Dans la soirée, il y aura procession aux flambeaux et feu d'artifice.

IMMIGRANTS EN GARE

Une animation extraordinaire régnait hier aux abords de la gare Windsor. Plusieurs centaines d'immigrants, arrivés le matin de Québec, ont vivement excité l'attention et la curiosité des passants. Il y avait là des Allemands, des Finlandais, des Russes, etc. Ces derniers avaient revêtu leur costume national, ce qui leur donnait une apparence fantastique et propre à attirer l'attention générale. Une partie des immigrants sont partis, hier soir. Les autres sont partis ce matin, par un convoi spécial.

PEUT-ON VOUS CONVAINCRE

Que l'Onguent du Dr Chase est un remède absolu pour les HÉMORROIDES CUISANTES.

Des centaines et des milliers de gens ont été convaincus en étant guéris. Témoignages de personnes qui ont été guéries par

L'Onguent du Dr Chase

Il y a tant de préparations recommandées pour guérir des hémorroïdes et il y en a tant qui font défaut que la plupart des gens qui endurent les souffrances causées par cette dégoûtante maladie se découragent et perdent espoir d'obtenir une guérison.

Ce sont de telles gens qui, une fois guéris recommandent le plus fortement l'onguent du Dr Chase parce qu'ils reconnaissent que c'est le seul remède absolu pour guérir les hémorroïdes cuisantes. Si les témoignages publiés ici ne suffisent pas pour vous convaincre, faites-en l'essai.

La première application de l'onguent du Dr Chase convaincra les plus sceptiques en faisant cesser les terribles démangeaisons et brûlements. Il faut rarement faire usage de plus qu'une boîte pour guérir les cas les plus graves d'hémorroïdes invisibles, cuisantes, saignantes et sortantes.

M. P. Voyer, 1608 rue Notre-Dame, Montréal, P. Q., dit: "Je me fais un plaisir de recommander l'onguent du Dr Chase comme un remède certain pour guérir des hémorroïdes. Deux boîtes m'ont complètement guéri de cette maladie ennuyeuse dont je souffrais depuis au delà de deux ans."

M. J. E. Brosseau, propriétaire de scierie du Canton Bowman, comté d'Ottawa, écrit ce qui suit: "Je souffris pendant environ trois ans d'hémorroïdes cuisantes. Deux boîtes d'onguent du Dr Chase m'ont complètement guéri et je me fais un plaisir de le recommander à tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert."

L'onguent du Dr Chase n'a jamais manqué de guérir des hémorroïdes. Vous pouvez vous y fier, car c'est un remède certain.

En vente chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates et Co, Toronto. No 6

POUR PRIX

Gobelets, Tasses et Grands Pots à Couvercles

En Argent Sterling et Electroplaqué.

CONVENABLES POUR

Prix de concours de Tir, de Courses en chaloupes, etc., etc.

MEDAILLES D'OR ET D'ARGENT

FAITES SUR COMMANDE

Un assortiment considérable de

Montres et Bijouteries, Boîtes de toilettes et à écrire, Cannes, Flacons, Etuis à cigares et à cigarettes, Boîtes à allumettes, Tasses pour boire, et une grande variété d'autres articles utiles convenables.

POUR PRIX D'AMUSEMENTS ATHLÉTIQUES

R. SHARPLEY & FILS

BIJOUTIERS

2334 rue Ste Catherine

Les Enfants pleurent pour avoir du CASTORIA.

Hofbrau

Le Meilleur Extrait de Malte Liquide.

Le Constructeur de la Santé..
Il fait de la Chair et du Sang.
Il Renforce les Personnes Faibles.

2 BOUTEILLES POUR 25c

Dépositaire à Montréal:—

A. WATT & CO., 43 rue St Sacrement

167—1Mv—n



Pour $12.50

Nous vous fournirons, à votre choix, mille, dix mille ou cent mille enveloppes adressées d'après une liste choisie de Marchands, Juges, Avocats, Notaires, Médecins, membres du Clergé, etc.—la crème de la clientèle, ($1.25 du mille). Nous pouvons adresser 100,000 enveloppes par jour. Ecrivez pour détails.

CLEMENT & CLEMENT,

No 1 Place d'Armes.

Téléphone Main 2065 168—n



Les Toits

doivent être choisis avec soin et jugement dans n'importe quel pays, et surtout en Canada.

Tous nos produits sont construits pour être employés en Canada, et nous avons amplement prévu la contraction et l'expansion, et nous garantissons qu'ils sont à l'épreuve de l'eau, du vent et des tempêtes.

Renseignements de n'importe quel négociant dans cette ligne, mais s'il vous offre quelque chose qu'il dit être tout aussi bon, écrivez-nous.

Les bardeaux en acier brevetés de Pedlar sont les meilleurs et les meilleurs ne coûtent pas plus cher que ceux de mauvaise qualité.

Pedlar Metal Roofing Co.,

OSHAWA, CANADA.

Succursale 22 Square Victoria, Montréal

Élixir St-Vincent-de-Paul

Composé par Sœur LOUISE, des Filles de la Charité

(Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul)

105, rue Saint-Dominique, PARIS)



GUÉRIT radicalement l'ANÉMIE chez les Enfants, les Adultes et les Vieillards.

SOUVERAIN contre la Débilité, les Maladies des Femmes, les Maux d'Estomac, les Suites de Fièvre et les Affections bilieuses. Recommandé à tous les Convalescents.

GUINET

Pharmacien-Chimiste

40, rue Richer, PARIS

Dépositaire à Montréal: Arthur DÉCARY.

SPORT

INAUGURATION DU VELODROME A TERREBONNE

Le National, victorieux à Québec

LES CAPITALS ET LES SHERBROOKES DÉFAITS

Les Mascottes gagnent l'enjeu de $1,000

ALAPACA VAINQUEUR DANS LE FOREST & STREAM STAKES

Prochaine bataille entre Jeffries et Sharkey

LE BICYCLE

OUVERTURE DU VELODROME DE TERREBONNE

UN GRAND SUCCES SUR TOUTE LA LIGNE

L'ouverture du nouveau vélodrome de Terrebonne, qui a eu lieu hier avait attiré là non seulement tous les bicyclistes de l'endroit, mais encore un grand nombre de ceux de Montréal. On peut estimer au moins à 1,000 personnes le nombre de ceux qui ont assisté aux courses de bicycle.

Le programme comportait huit courses qui, toutes, ont été intéressantes, voire même excitantes.

La fanfare de Terrebonne était présente et sa joyeuse musique n'a pas peu contribué à faire régner la gaieté, l'entrain et la bonne humeur. La température était idéale, et en un mot l'on ne pouvait rien désirer de plus pour l'inauguration de la nouvelle piste. Celle-ci, comme on a pu le voir dans les différentes courses, est l'une des plus rapides de la province et elle vient en seconde place après Queen's Park. Elle est plus rapide que celle de la Montréal A. A. A. Terrebonne sera donc à la hauteur de la situation le 1er juillet, lors de la réunion provinciale.

Le succès de la journée d'hier assure celui du 1er juillet, celui de toutes les courses qui auront lieu à l'avenir sur le superbe vélodrome de Terrebonne. Les directeurs de la A. A. A. T. doivent être félicités chaleureusement pour avoir mené à si bonne fin une entreprise si importante.

Tout s'est passé dans un ordre parfait et nous n'avons que des félicitations à adresser. Un malheureux accident est venu attrister cette journée si bien remplie. C. N. Provencher, a fait une chute dans la course de cinq milles et s'est déchiré tout un côté de la tête. Il a été transporté au club privé de connaissance. On était au dernier tour et Boisvert tenait la première place. Provencher voulut le dépasser, mais il avait à passer entre le coureur et le "pole." Au moment de dépasser Boisvert, il s'accrocha de quelque façon et fut projeté en avant. Plus tard, il remit un protêt au referee qui n'a pas encore rendu sa décision dans cette course.

Voici le sommaire :

Première course, 1 mille, novices :

Première épreuve.

Jos. Lachapelle, A. A. A. T., 1 ; B. Leclaire, 2 ; J. Mayrand, Montagnard, 3 ; O. Lecompte, Voltigeurs ; E. Couillard, Montagnard, ont aussi couru.

Temps, 2.35 1-5. Temps limité, 2.50.

Deuxième épreuve, 1 mille, novices :

F. Lathwood, Voltigeurs, 1 ; Arthur Mireau, Montagnard, 2 ; Ad. Sasseville, Terrebonne A. A. A., 3.

J. W. Fontaine, a aussi couru.

Temps, 2.47 3-5.

Temps limité, 2.50.

Troisième course, 1-3 de mille, ouvert :

C. P. Boisvert, 1 ; Alex. Gareau, A. A. A. T., 2 ; C. N. Provencher, Voltigeurs, 3.

J. E. Langlois, Voltigeurs, et J. E. Tétrault, Voltigeurs, ont aussi couru.

Temps, 47 3-5 secondes. Temps limité, 50 secondes.

Quatrième course :

2 milles handicap.

B. Leclaire, Voltigeurs, 300 verges, 1 ; F. Lathwood, Voltigeurs, 200 verges, 2 ; J. E. Langlois, Voltigeurs, scratch, 3.

J. W. Fontaine, Voltigeurs, 300 verges ; O. Lecompte, Voltigeurs, 300 verges ; J. Camuel, A. A. A. A. T., 300 verges ; Ad. Sasseville, A. A. A. T., 150 verges ; J. E. Tétrault, Voltigeurs, 150 verges ; J. P. Lebeau, Voltigeurs, 100 verges ; A. Gareau, A. A. A. T., 75 verges et C. N. Provencher, Voltigeurs, scratch, ont aussi couru. Temps, 5.46.

Cinquième course. Epreuve finale du mille, novices :

Jos. Lachapelle, A. A. A. T., 1 ; F. Lathwood, Voltigeurs, 2 ; A. Mireau, Montagnard, 3. Temps, 2.42¾. Temps alloué, 2.50.

Sixième course, 1 mille, ouvert.

C. N. Provencher, Voltigeurs, 1 ; C. P. Boisvert, 2 ; Alex. Gareau, A. A. A. T., 3.

J. E. Langlois, Voltigeurs, a aussi couru.

Temps, 2.32. Temps limité, 2.35.

Septième course, 1 mille, membres de l'A. A. A. T. :

A. Gareau, 1 ; J. Lachapelle, 2 ; Ad. Sasseville, 3.

Temps, 2.52.

Huitième course, 2 milles, poursuite, en tandem :

N. Provencher et J. E. Langlois, Voltigeurs, 1 ; J. Lachapelle et Ad. Sasseville, A. A. A. T., 2.

Temps, 4.55 2-5.

L'équipe du Voltigeurs est arrivée au but 12 secondes avant ses concurrents.

Neuvième course, 5 milles, ouverte :

C. P. Boisvert, 1 ; J. E. Langlois, Voltigeurs, 2 ; C. N. Provencher n'a pas fini par suite d'un accident.

Temps, 13.52. Temps alloué, 14 minutes.

LACROSSE

LE NATIONAL TRIOMPHANT

LE QUEBEC DIGERE MAL SA DEFAITE

INCIDENTS DE LA JOUTE DE SAMEDI

De notre correspondant particulier

Québec, 12 — Les amateurs locaux de notre joute nationale sont grandement désappointés, le club Québec ayant été défait samedi par le National, de Montréal.

En citant la victoire du National, il importe de dire qu'il avait à lutter samedi contre une équipe de joueurs qui, il y a quelques semaines, a eu facilement raison du Shamrock et du Sherbrooke. C'est la première défaite que le Québec subit cette année sur son propre terrain. Cet événement est significatif et renferme une leçon pour l'avenir.

Les avant-coureurs de l'équipe locale n'ont pas joué avec l'habileté et la précision qui les caractérisent. Etant sur leur propre terrain, entourés de plus de deux mille spectateurs enthousiastes et dévoués, et se basant aussi sur le résultat d'une récente joute entre le Toronto et le National, les joueurs du Québec crurent sur une victoire assez facile et se négligèrent au grand mécontentement de ceux de leurs admirateurs qui avaient engagé des sommes assez rondes sur le résultat de la joute.

A tout événement, le National a prouvé une supériorité indiscutable sur le Québec. Mise sur une balance, l'équipe des champions pèse environ 200 livres de plus que celle du Québec; c'est-à-dire, que le National a l'avantage sur le Québec, non seulement au point de vue scientifique du jeu, mais aussi de l'avoir du poids. Quoique le score soit de 3 contre 2, ce résultat n'indique pas d'une façon complète la force respective des deux équipes; jusque vers la fin de la joute, la tactique des visiteurs a été de garder la balle dans leur défense, convaincu que cela sauvait du temps et ménageait leurs coureurs du home. Cette tactique était habile, étant dû l'inaction du home du Québec et la force de sa défense. Il est vrai cependant que par cette manière de jouer le National courait certains dangers et ne pouvait augmenter le nombre de parties à son actif. C'est tellement le cas, que la dernière partie de la joute, faite par le Québec, a été prise au moment où le National jouait sa défense nonobstant l'absence de Foley, le gardien des buts suspendu avec D. Butler pour s'être chamaillé.

Il serait risqué de dire lequel des joueurs a déployé le plus d'adresse dans chaque équipe respective. Tous les hommes du National ont joué avec entrain. Chaque joueur couvrait son adversaire avec habileté. La défense et le home ne laissaient rien à désirer. Du commencement à la fin, le jeu fut vaillamment soutenu par tous. La bonne entente, le sang-froid et la discipline des joueurs, leur créèrent de nouveaux admirateurs. Malheureusement, le Québec, se sentant écrasé, a parfois joué d'une façon lamentable. D. Butler, Mike Murphy, McManamy et Kennedy commirent de fréquentes bévues. Les manques de D. Butler surtout furent remarqués. Les admirateurs du club local s'attendaient à mieux que cela de la part de Butler qui, comme on le sait, occupait un haut rang dans le Cornwall, l'an dernier. Les joueurs de la défense du Québec ont noblement fait leur devoir, mais les avant-coureurs du National étaient trop forts pour eux. Le capitaine Stafford avait parfois de la difficulté à se faire obéir. Après la prise des deux premières parties par le National, les joueurs du Québec traitèrent leur capitaine comme une quantité négligeable, et ce faisant, ils commirent une grave erreur, car M. Stafford est excellent capitaine. Le capitaine Mercier n'a que des félicitations à faire à ses hommes indistinctement. Il a fait son devoir et a été sagement secondé par ses joueurs.

Au point de vue financier, la joute de samedi a été un succès sans précédent. La vente des billets a, dit-on, réalisé plus de $600. La fanfare du 8e bataillon a fait d'excellente musique entre les parties. La température n'était ni trop fraîche ni trop lourde et se prêtait admirablement au spectacle.

Il s'est produit quelques incidents qu'il importe de relater afin que la direction du club Québec voit à ce que pareille chose ne se renouvelle plus.

Durant la seconde partie, Mike Murphy lança la balle vers les buts du National aux côtés desquels elle passa à une distance d'environ un pied. M. A. Lefebvre, de Montréal, juge à ce bout du champ, ne leva naturellement pas le bras. Alors, une demi douzaine de spectateurs qui se tenaient à une courte distance de plusieurs officiers directeurs du club Québec et du sergent de police Kerwin, sautèrent dans l'arène et coururent sus à M. Lefebvre, auquel ils menacèrent de faire un mauvais parti.

Ni l'homme de police ni les officiers du club firent un pas pour mettre les intrus à leur place. N'eut été l'intervention de M. Luke Kerwin, qui eut le temps de courir de la grande estrade aux buts, avant que ceux des directeurs du club Québec qui étaient plus près eussent fait un pas, nous aurions un malheur à enregistrer, et M. Lefebvre n'aurait plus de dents. M. Kerwin eut assez de difficultés à repousser les assaillants de M. Lefebcre.

Durant la cinquième partie, Brown, frappé accidentellement, tomba de son long et s'évanouit.

Le capitaine Mercier et ses amis, appelèrent le Dr de Cotret, de Montréal, qui était présent. Lorsque le docteur courait porter ses soins au blessé, un groupe de bélîtres lui crièrent des injures en lui disant de s'en revenir à sa place, que Brown faisait le mort pour se reposer. Et dire qu'à deux pas de ces misérables, il y avait des hommes qui ont la prétention d'être des sportsmen, qui souriaient bêtement de ces propos.

A la fin de cette même partie, il y eut un mélange entre Foley et Butler, et en un clin d'oeil, il y avait deux cents personnes qui sautaient la clôture pour se mêler aux joueurs de façon désavantageuse pour les visiteurs. Un petit groupe de Montréalais qui se tenaient près de la barrière conduisant du terrain à la bâtisse du club, ont été continuellement en butte aux insultes gratuites de quelques gamins, secondés par un commis dans le service civil, membre du club Québec. Lorsque Foley, le gardien des buts du National, vint pour passer cette barrière, il fut assailli par un Irlandais, moitié ivre, qui donna un coup de pied sur son bâton de crosse, qui alla voler plus loin. Foley s'aperçut vite qu'en fustigeant son assaillant d'une façon méritoire, il aurait eu à faire face à un grand nombre ; et c'est en souriant qu'il ramassa sa crosse et il remercia son insulteur, le saluant ainsi que ses amis, de sa calote, en disant : "Vous êtes des "gentlemen". A Montréal, on ne connaît pas ce genre de souhaiter la bienvenue à nos hôtes."

Ce n'est pas sans une certaine répugnance que votre correspondant relate ces faits ; mais, la chose s'est trop souvent répétée dans nos murs pour passer outre. Il est malheureux de voir que, pour l'amour de cent à deux cents bélîtres—toujours les mêmes—les citoyens de Québec courent ainsi le risque de voir tomber leur réputation d'hommes paisibles et hospitaliers. C'est beau la musique ; mais, si l'administration du club de crosse Québec tient à faire oublier le discrédit jeté sur elle par l'action de quelques têtes chaudes, qu'elle paie d'abord pour les services d'une bonne escouade de policemen et l'harmonie suppléera les musiciens.

Votre correspondant désire être bien compris. Il remplit sa promesse aux visiteurs froissés et n'a d'autre désir que celui d'être utile aux intérêts du club Québec en signalant des abus regrettables que la direction du club, avec le tact qui la caractérise, ne tardera pas de faire cesser.

Les deux équipes étaient alignées comme suit :

Buts du National
Foley, N.
J. Valois, N. D. Butler, Q.
Mike Murphy, Q. Murphy, N.
Kavanagh, N. A. Valois, N.
Kennedy, Q. McManamy, Q.
Marselin, N.
Watson, Q.
Brown, N. O'Connel, Q.
Wells, N.
Nolan, Q.
McKeown, N. White, N.
T. Butler, Q. Early, Q.
Dignan, Q. Shanahan, N.
Martineau, N. Copeman, Q.
Moran, Q.
Buts du Québec.

Capitaine du National, M. J. Mercier, et pour le Québec, M. Stafford.

Les juges étaient MM. A. Lefebvre, de Montréal, et F. Stocking, de Québec.

Chronométeurs : MM. V. A. Pilon, de Montréal et M. Foley, de Québec.

Arbitre : J. Henrathy, de Montréal.

1re partie—La joute commença à 3.13 heures. L'hon. M. Marchand, premier ministre plaça la balle entre les crosses des deux joueurs du centre, O'Connel et Brown. La balle fut poussée sans vigueur vers les buts du National. Jos. Valois la repoussa vers Shanahan qui la manqua, ayant en même temps échappé son bâton. Wells vint en conflit avec Nolan et O'Connel, et des coups de coudes et de hanches furent échangés. Mike Murphy fit une course avec la balle ; mais, son adversaire, Bob Murphy, l'arrêta en temps opportun. Shanahan. Shanahan reçut la balle de Kavanagh, la passa à Alphonse Valois qui poussa une pointe jusqu'à Copeman. Ce dernier le surprit et renvoya la balle à McManamy, qui fit une course à sensation jusque dans les buts du National. Foley arrêta le caoutchouc qu'il passa à Kavanagh. Celui-ci la perdit aux mains de Nolan.

Alphonse Valois reprend possession de la balle, fit une course, la passe à Shiner White, qui la lance dans la crosse de Moran. Shiner y retourne et cette fois, il fait le score, le juge Lefebvre ayant levé la main sans hésitation.

Moran et ses amis protestèrent, alléguant que la balle n'était pas passée entre les buts. Les officiers du club Québec agitèrent la question de remplace M. Lefebvre. M. Michel Côté, du club Vendome, de Québec, qui avait plus de cent dollars de paris sur le club local, déclara que M. Lefebvre était membre d'un syndicat de Montréalais avec lesquels il avait parié. Cette accusation fut énergiquement repoussée par M. Lefebvre et ses amis, et après dix minutes de discussion, M. Lefebvre retourna à son poste et le jeu continua.

2e partie. — Cette partie débuta par de grands coups en l'air. Butler reçut une fois la balle au moment où il était en face des buts du National, et au grand ahurissement de ses amis, il négligea de tenter de faire le score et jeta la balle à Mike Murphy, qui la perdit bientôt. Foley sauva ses buts ; et au cours d'une mêlée, Kavanagh et Kennedy échangèrent des coups de crosse. Henrathy les ayant aperçu, il les envoya tous deux se promener de l'autre côté de la clôture, pour le reste de cette partie. Les buts du Québec furent un moment en danger ; mais la balle revint vers les buts des visiteurs. Un coup lancé par Murphy, passa à un pied environ des buts de Foley ; et la foule de crier : "Game." Le juge Lefebvre demeura impassible et c'est alors que quelques personnes lui sautèrent dessus, tel que raconté plus haut. Cet incident provoqua un arrêt de deux minutes, après quoi le National vint près de faire le score. L'arbitre Haurathy fit une culbute qui amusa la galerie. Butler manqua de nouveau la chance de tenter le score. McMananny reçut un coup de crosse sur un doigt et dût conférer avec le chirurgien du club, le Dr Simard. Le jeu fut arrêté durant neuf minutes. A la reprise, Alphonse Valois et Early se chamaillèrent et furent suspendus par l'arbitre. Moran arrêta un coup adroit de White. Mike Murphy fut réprimandé par Henrathy pour des crocs-en-jambes donnés à Marselin. Après quelques passes, Brown fit le score pour le National.

3e partie. — Les 24 joueurs sont de retour sur le terrain. Henrathy avertit les officiers du club Québec et leurs amis privilégiés qu'ils n'ont pas le droit, plus que le public en général, de se tenir à l'intérieur du terrain. Force fut aux récalcitrants de sauter la clôture. Martineau et Copeman furent suspendus pour s'être caressé l'échine de trop près. Early et Moran repoussèrent plusieurs attaques venant de Valois, Marselin, White et McKeown. Les joueurs de la défense du Québec profitèrent de l'absence de Martineau pour pousser une pointe dans le camp adverse. Cette démarche leur réussit, car Mike Murphy fit le score, après 5.13 minutes de jeu, mettant ainsi le score de 3 à 1.

4e partie. — Celle-ci ne dura que 1.46 minutes et fut prise par le National. Shanahan ayant fait le score. Durant cette partie, Wells fut blessé à la tête et retarda le jeu de sept minutes.

5e partie. — Tel que dit plus haut, durant toute cette partie, qui dura 37.19 minutes, le National joua sa défense presque tout le temps. Le jeu fut parfois très rude. Quelques joueurs du Québec, entre autres Nolan, Watson, Copeman et Early, se distinguèrent par des coups habiles, mais leur jeu était plutôt individuel où la combinaison n'entrait pas. Moran fut prévenu par Henrathy de cesser ses crocs-en-jambe à Martineau. Early reçut aussi une leçon pour avoir culbuté White et fut suspendu par l'arbitre. Mike Murphy et Butler jouent avec moins de précision. Ils manquent plusieurs chances de prendre Foley d'assaut. Brown reçut un mauvais coup de bâton et le Dr de Cotret lui donna ses soins. A un moment, il y eût une mêlée dangereuse dans les buts des visiteurs. Wells sauva la situation. Foley et Butler sont suspendus pour s'être battus et 200 gamins envahissent le terrain. A 5.42 heures, Mike Murphy passe la balle entre les buts du National, portant le score du Québec à 2 contre le National 3.

Résumé du sommaire des parties :

Partie.	Club.	Scorer.	Temps.
1	National	White	6.07 min.
2	National	Brown	22.00 min.
3	Québec	Murphy	5.13 min.
4	National	Shanahan	1.46 min.
5	Québec	Kennedy	37.19 min.

LES CAPITALS SUCCOMBENT AUX SHAMROCKS

Ottawa, 12 — Les Shamrocks ont causé samedi, une grande surprise aux Capitals, et à leurs amis. En trente minutes, les athlètes irlandais avaient fait sept points, tandis que leurs adversaires n'avaient pas réussi une seule fois à faire passer la balle entre les buts.

Les Shamrocks avaient pratiquement gagné la partie. Ils se relâchèrent ensuite un peu et permirent aux Capitals de mettre à leur crédit six des huit autres parties gagnées.

Le score à la fin de la joute, était de 9 à 6, en faveur des Shamrocks, qui se jouèrent de leurs anciens rivaux dans la première moitié de la joute.

Le home des Shamrocks joua d'une façon superbe, et Dade et Tucker firent preuve de beaucoup de jugement et d'habileté. Leur adresse à éviter un adversaire, fut le point marquant de la rencontre. Au cours de la huitième partie, Westwick ayant frappé Currie, il s'en suivit une bataille entre ces deux hommes, et plusieurs autres joueurs de chaque côté. Personne cependant ne fut sérieusement blessé. Currie, Finlayson et Westwick furent mis hors du jeu, et avec un homme de plus que leurs adversaires, les Capitals gagnèrent leur première partie.

Le club local recourut ensuite à la mise en échec des adversaires. Les pesants joueurs des Capitals heurtant les légers athlètes du home des Shamrocks, qui avaient auparavant joué autour d'eux. Cette tactique eut beaucoup d'effet.

Les directeurs du club Shamrock ont déclaré que chaque joueur s'était beaucoup amélioré depuis la partie avec Toronto. Les Capitals sont maintenant dans la consternation, car ils croient maintenant que les Shamrocks les battront dans la course pour le titre de champion. Nolan fut blessé dans la onzième partie et fut obligé de se retirer. Il avait joué d'une façon superbe et son absence causa un grand vide sur l'équipe.

Les Capitals, comme de juste, enlevèrent leur homme le plus faible. Lord Minto plaça la balle entre la crosse des joueurs au début de la joute.

Les équipes s'alignèrent comme suit :

Capitals — McIntyre, Powers, Ralph, Pulford, Robertson, Binks, McStravick, Starrs, Westwick, Ed. Murphy, Durkin, Smith, J. P. Burke, capitaine.

Shamrocks — Quinn, Stinson, Finlayson, Hinton, Smith, Nolan, Currie, Robinson, Dade, Tucker, Henry, Brennan, T. O'Connell, capitaine.

Referee — Jos. Kent. Umpires — W. C. Young, F. C. Chittick. Chronométeurs, A. G. Pittaway, T. McLaughlin.

SOMMAIRE

Partie.	Club.	Temps.
1	Shamrocks	7¾ minutes
2	Shamrocks	2-3 minutes
3	Shamrocks	1 minute
4	Shamrocks	4½ minutes
5	Shamrocks	2½ minutes
6	Shamrocks	5½ minutes
7	Shamrocks	2½ minutes
8	Capitals	6½ minutes
9	Shamrocks	1 minute
10	Capitals	½ minute
11	Capitals	1¾ minute
12	Shamrocks	4¼ minutes
13	Capitals	½ minute
14	Capitals	½ minute
15	Capitals	3½ minutes

SHERBROOKE DEFAIT

Cornwall, Ont., 12 — Il a fallu exactement 48 minutes de jeu au club Cornwall pour battre samedi l'équipe des Sherbrooke, par un score de 9 à 1. Ce fut une victoire facile, et si l'on avait joué pendant la limite du temps, le score aurait pu être de 12 à 1. Les Sherbrooke se donnèrent beaucoup de peine et jouèrent une belle partie. Ils étaient rapides, pouvaient enlever la balle à leurs adversaires, et se la passer presqu'à la perfection. Leur home cependant aurait beaucoup à apprendre dans l'art de gagner des parties. La balle fut rarement lancée dans la direction des buts et Hess n'eut aucune difficulté à l'arrêter lorsqu'elle vint menacer sa forteresse.

Deux anciens joueurs de Cornwall, Horace Lewis et Donald Hall combattaient du côté de Sherbrooke et contrairement à toute attente, ce fut Donald Hall qui fut l'étoile des visiteurs. Lewis fut complètement surpassé par son adversaire. Les joueurs de Cornwall, d'un bout du champ à l'autre, jouèrent d'une façon admirable. Leur home léger fut particulièrement brillant, et le score dit assez comment il passait à travers la défense de Sherbrooke et lançait dans les buts. Fred Degan montra qu'il était tout aussi effectif comme inside home que par les années passées. Bob Brown, un jeune joueur très rapide, qui faisait son début dans la vieille ligue, se montra un digne émule de ce trio incomparable. Broderick, Madden et Munroe. Le seul autre changement sur l'équipe de l'an dernier, était James Kervin, un jeune joueur qui remplaça John White à la perfection.

L'assistance était beaucoup plus considérable qu'on s'y attendait. 1,500 personnes au moins étant présentes lorsque les équipes s'alignèrent dans l'ordre suivant :

Sherbrooke — Chrétien, goal ; Hogan, point ; Exley, cover point ; Lewis, Forgie et Davis, défense ; Burns, centre ; H. Witty, P. Slattery et D. Hall, home ; O. Witty, outside home ; D. Happy, inside home ; W. McGuire, capitaine.

Cornwall — Hess, goal ; D. Cameron, point ; W. Broderick, cover point ; Tobin, Kervin et Black, défense ; Burns, centre ; W. Munroe, R. Madden et J. Broderick, home ; Bob. Brown, outside home ; F. Degan, inside home ; J. Riely, capitaine.

Referee, H. Adams.

Partie.	Club.	Scorer.	Temps.
1	Cornwall	Degan	4 min.
2	Cornwall	Degan	3 min.
3	Cornwall	Madden	10 sec.
4	Cornwall	Degan	8 min.
5	Cornwall	Broderick	13 min.
6	Sherbrooke	Slattery	3 min.
7	Cornwall	Madden	35 sec.
8	Cornwall	Madden	40 sec.
9	Cornwall	Brown	2½ min.
10	Cornwall	Broderick	3 min.

Le sommaire ci-dessus indique bien comment les choses se passèrent. Sherbrooke joua d'une façon très acceptable jusqu'à la onzième partie, alors que les joueurs se découragèrent. Tobin fut mis hors du jeu dans la quatrième partie. Dans la cinquième, Burns, de Sherbrooke, se fit blessé à une côte, au cours d'une mêlée, et il fut remplacé par Stewart. Dans la sixième partie, Davis se fit accidentellement fondre la figure et fut obligé de se retirer.

Les Cornwalls mirent Kervin de côté pour égaler les chances. En dépit de ces accidents, la joute fut d'une façon remarquable douée de jeu brutal, et d'incidents désagréables.

NATIONAL II vs LEO

L'annonce d'une joute de crosse dans la ligue intermédiaire, entre le National II et les Léo, de la Pointe St Charles, et celle d'une joute de baseball pour un enjeu de $1,000, entre les clubs Mascotte et St Jean, avait attiré une foule très nombreuse, samedi, au Montreal Baseball Park.

La partie de crosse annoncée pour 2 heures, commença près d'une heure plus tard, ce qui ne laissa pas le temps de la terminer, les clubs de baseball voulant jouer leur partie.

La lutte fut acharnée et âpre et passablement brutale. Plusieurs joueurs du National portent aujourd'hui les marques des coups qu'ils ont reçu. Déry entre autres, s'est fait déchirer la figure, il fut celui qui joua avec le plus d'intrépidité et d'audace, et fit des prodiges de valeur. Lefebvre, dans les goals arrêta plusieurs coups dangereux. Dans la cinquième partie entr'autres, son hardiesse et son bon jugement, empêchèrent les Léo de faire un point. Etant seul près des buts et voyant approcher deux adversaires, dont l'un avec la balle, il laissa là ses buts et fondit sur celui qui avait la balle, la lui faisant perdre, et luttant ensuite avec l'autre qui voulait la ramasser. Il y eut par moments d'assez belles combinaisons des deux côtés.

Lorsque le score fut de 3 à 3, le National se retir pour faire place aux joueurs de baseball. Le referee accorda alors la victoire aux Leo. On nous dit que cette décision sera portée devant le comité de la ligue. Les équipes se composaient comme suit :

National II — Lefebvre, goal ; Duckum, point ; Grenier, cover point ; Gervais, Michaud et E. Lachapelle, défense ; M. Larocque, centre ; Hurtubise, Déry et Mallette, home ; Brais, outside home ; Gauthier, inside home. A. Martineau, capitaine.

Léo — Muir, goal ; Devaney, point ; Travers, cover point ; Warren, Jackson et Jim. Corbett, défense ; Martin, centre ; Howard, Galley et Mat. Murphy, home ; Brown, outside home ; Hickey, inside home. J. Mines, capitaine.

Umpires, Dr Duckett, J. Farey.
Chronométeurs, H. Lacoste, J. Dunn.
Referee, P. Lyons.

SOMMAIRE

Partie.	Club.	Scorer.	Temps.
1	Léo	Brown	7.30m
2	National II	Hurtubise	18.30m
3	National II	Mallette	1m
4	National II	Mallette	30 s
5	Léo	Brown	5.30m
6	Léo	Hickey	11.30m

VICTOIRE DES JEUNES SHAMROCKS

Les jeunes Capitals ont, samedi après-midi, subi le sort de leurs aînés, alors qu'ils ont été défaits d'une façon décisive et inattendue par les jeunes Shamrocks. A la fin de la partie, le score était de 6 à 2. Le nombre de spectateurs n'était pas aussi considérable qu'il aurait dû être, mais l'enthousiasme était très grand.

Les jeunes Capitals ont joué une meilleure partie que le score semble indiquer. La différence de force et de conditions entre les deux clubs était très peu sensible. Tous deux firent d'excellentes combinaisons et les deux défenses firent merveille. Le jeu fut joliment rapide, mais fut aussi quelque peu brutal, et dût être arrêté à plusieurs reprises afin de panser les joueurs blessés.

Les équipes se composaient comme suit :

Jeunes Shamrocks — Mooney, goal ; Leddy, point ; Coleman, cover point ; O'Reilly, défense ; McMahon, défense ; Kearns, défense ; Horner, centre ; Fox, home ; McClinchy, home ; Dillon, home ; Jarrett, outside home ; Hennessey, inside home ; M. Creagan, capitaine.

Jeunes Capitals — Hutton, goal ; Sutherland, point ; Costello, cover point ; O'Hara, défense ; Levy, défense ; Murphy, défense ; Hutton, centre ; Cope, home ; O'Brien, home; Wood, home ; Copeland, outside home ; Conly, inside home ; Williamson, capitaine.

Referee — D. Evans.

Umpires — C. M. McCarry, F. S. Potter.

Parties	Clubs	Scorers	Temps
1	Capitals	Cope	1½ min.
2	Shamrocks	Fox	7½ min.
3	Shamrocks	Dillon	20 min.
4	Capitals	Wood	7 min.
5	Shamrocks	Kearns	9 min.
6	Shamrocks	McClinchy	8 min.
7	Shamrocks	Fox	12 min.
8	Shamrocks	Jarrett	15 min.

MONTREAL BATTU A NEW-YORK

New-York, 12 — Le club de crosse Crescent a remporté samedi sa plus grande victoire en battant le club Montréal par un score de 5 à 3, au terrain Bay Ridge. C'est là le plus beau triomphe obtenu depuis sept ans par les Crescents, c'est-à-dire depuis la fondation de ce club. C'était la première fois qu'un bon club canadien était battu de ce côté de la frontière.

La joute est certainement la plus belle et la plus rapide que l'ont ait encore vue aux Etats-Unis et a soulevé au plus haut point l'enthousiasme des 2,000 spectateurs présents. Williams et Mackerrow, deux joueurs canadiens, se firent blesser aux mains pendant la lutte et durent se retirer. C. Row et Bag, deux joueurs américains furent mis hors du jeu pour égaler les chances.

Les Montréals sont arrivés ici certains de triompher, ayant dernièrement battu les Cornwalls, anciens champions du Canada, par un score de 7 à 1. Ils attribuent leur défaite à l'absence de Williams et de Mackerrow, et aussi au fait que les Crescents s'opposèrent à ce qu'il y eut un capitaine sur le champ, pour diriger l'équipe, ainsi que cela se fait au Canada.

Les équipes se composaient comme suit :

Crescent A. C. — Garvin, goal ; M. C. Rose, point ; Miller, cover point ; Moses, défense ; De Cassanova, défense ; Hodges, défense ; McLean, centre ; Jewell, home ; Dobby, home ; Wall, home ; Bagg, outside home ; C. Rose, inside home.

Montréal — Hamilton, goal ; Murphy, point; Taylor, cover point ; Mackerrow, défense ; Williams, défense ; Davidson, défense ; W. Christmas, centre ; Irvin, home ; Porteous, home ; Christmas, home ; Brown, outside home ; Day, inside home.

Le club de crosse Ste Anne, de la City and Suburban League a défait samedi la troisième équipe des Shamrocks, par un score de 1 à 0 au Montreal Driving Park.

BASE BALL

LES MASCOTTES TRIOMPHENT DE ST JEAN

ILS EMPOCHENT L'ENJEU DE $1,000

La partie de baseball jouée samedi, au Montreal Baseball Park, entre les clubs St Jean et Mascotte, fut excitante comme il en fut rarement. Les erreurs furent nombreuses des deux côtés, plus du côté des St Jean, et elles sont pour une grande part dans la défaite de ces derniers. A la neuvième inning, les visiteurs égalèrent le score, et avaient en outre deux hommes sur les buts, dont un au troisième. Les Mascottes parvinrent cependant à sortir de l'impasse et gagnèrent dans la dixième inning, alors qu'ils firent quatre points. L'enjeu fut de $1,000, et immédiatement remis à M. Max. Groulx, président du club Mascotte. Score :

MASCOTTE

	AB	R	H	SH	PO	A	E
Lépine, l.f.	7	3	1	0	4	0	1
Bourdeau, s.s.	7	1	0	1	1	0	2
Miron, 2 b.	6	3	1	0	2	3	1
Bonhami, 1 b.	6	1	0	0	8	0	0
Faucher, 3 b.	6	1	1	0	5	2	2
Turenne, c.	6	1	0	0	8	2	3
Thomas, A., c.f.	6	1	0	0	1	2	0
Francoeur, r.f.	6	2	1	0	0	0	0
Payette, p.	6	2	2	0	1	11	1
Totaux	56	15	6	1	30	20	10

Score par innings :

Mascotte .2006201004—15
St Jean .1030030310—11

ST JEAN

	AB	R	H	SH	PO	A	E
Tompkins, s.s.	6	3	0	0	4	2	4
Boissy, r.f.	6	1	2	0	0	0	1
Pagé, c. 3 b.	5	0	0	1	5	1	4
Ledoux, 1 b.	5	2	0	0	11	0	2
Langlois, l.f.	4	1	0	0	1	1	0
Ashton, 3 b. c.	5	2	1	0	2	5	2
Lafontaine, c.f.	5	0	0	0	0	0	0
Léveillé, 2 b.	5	1	0	0	5	1	4
Viau, p.	5	1	1	0	1	8	0
Rémy, l.f.	1	0	0	0	1	1	0
Totaux	47	11	4	1	30	19	17

SOMMAIRE

Coups bons pour deux buts, Payette, Boissy, 2. Coups bons pour trois buts, Payette. Passed ball, Turenne, 1 ; Pagé, 4 ; Ashton, 1. Wild pitch, Payette, 2. Viau, 1. Buts sur quatre balles, de Payette, 9 ; de Viau, 7. Frappé par la balle lancée par le pitcher, Payette. Viau. Struck out, par Payette, 8 ; par Viau, 4. Double play, Faucher, Bonhami. Viau, Ashton et Ledoux, Ashton et Léveillé.

NOUVELLE VICTOIRE DES MASCOTTES

La victoire remportée samedi, par les Mascottes sur les St Jean, avait évidemment produit une impression à Sorel, car 1,000 personnes environ se rendirent hier, au terrain du Richelieu, pour assister à la partie de ligue, entre ce dernier et le club de Montréal.

Les Mascottes triomphèrent de nouveau, battant le Richelieu par un score de 10 à 7.

Les visiteurs gagnèrent leur partie dans la troisième inning, alors qu'ils firent huit points. Desjardins était retourné à Sorel, et joua comme pitcher pendant une partie de la joute, et Downs pendant l'autre partie. Il se fit beaucoup de paris et naturellement les Mascottes se trouvent à avoir réalisé des bénéfices considérables. Ces derniers sont revenus ici, enchantés de la réception qui leur avait été faite à Sorel, et font les plus grands éloges de la population de cette ville. Score :

Mascotte .008000200—10
Sorel .210100021— 7

Noms des joueurs :

Sorel : Desjardins 2b., p., Deblois c.f., Brouillette s.s., Ethier c., Pontbriand l.f., Downs p., 2b., Vandale 3b., Clément 1b., Sweeny r.f., Deblois L., r.f.

Mascotte : Lépine, Bourdeau, Muon, Bonhami, Faucher, Twenne, A. Thomas, M. Thomas, Payette.

SOMMAIRE

Coups bons pour 2 buts, Downs, Desjardins, M. Thomas. Buts sur 4 balles, de Miron 2, de Downs 2. Struck out, par Miron, 13, par Downs 4, par Desjardins 2. Passedballs, Turenne 2, Ethier 2.

Umpires : Tammadge et Lévesque.

VICTOIRE DES HOCHELAGA

LES INDEPENDANTS TRIOMPHENT DES ROYALS

Deux milles personnes environ, ont vu hier, les Hochelaga triompher du club St Jean, par un point, après une partie excitante. Tous les amateurs de baseball de Montréal avaient voulu voir à l'oeuvre le club qui avait donné samedi tant de fil à retordre aux Mascottes, dans leur partie pour un enjeu de $1,000.

Les partisans de St Jean étaient encore ici en grand nombre et encouragèrent leurs amis de toutes leurs forces. Il y eut nombre d'erreurs de commises de côté et d'autres, et la balle fut frappée vigoureusement par les Hochelaga, comme par les St Jean. Il entra un peu de hasard dans la victoire des Hochelaga, car ils ne se sont pas montrés supérieurs à St Jean. Le score à la fin de la joute, se trouva être de 19 à 18, en faveur du club local.

Les Indépendants devaient se rencontrer avec les Bellerive, avant la partie St Jean-Hochelaga, mais les Bellerive n'ayant pas fait leur apparition sur le terrain, ils furent remplacés par les Royals. La lutte entre ces deux clubs dura six innings, et fut très intéressante.

Les Indépendants triomphèrent par un score de 11 à 4 ; leur jeu délecta la foule présente. Ils ne firent qu'une couple d'erreurs contre 5 ou 6 pour leurs adversaires.

Voici les noms des joueurs :

Indépendants : Gagné r.f., Jennard s.s., Miron l.f., Geoffrion c., Renaud c.f., Robillard 3b., Poirier 1b., Campeau p., André 2b.

Royals : D. Labelle s.s., Mercier p., Guéria r.f., Carrière 2b., O. Labelle 3b., Brisson c., Bisson 1b., Jarry c.f.

Score par innings :

Indépendants .320042—11
Royals .100120— 4

Umpire, G. P. McLennan.

VICTOIRE DES ELECTRICS

St Hyacinthe, 12 — La partie de baseball entre les Electrics de Valleyfield, et les St Hyacinthe, a été très intéressante, et s'est terminée par un score de 8 à 9 en faveur des Electrics.

Près d'un millier de personnes s'étaient rendues sur le terrain pour assister à la partie.

Environ 175 personnes de Valleyfield, avaient accompagné leur club ; parmi lesquelles on remarquait MM. Arthur Plante, M. P. P., Dr St Onge, Elias Gauthier, épicier, John Sullivan, arpenteur.

DEFAITE DE MONTREAL

Toronto, 12 — Toronto a gagné plus facilement la deuxième partie de sa série avec Montréal que la première. Le score a été de six à deux. Les champions ne purent faire que deux hits sur les balles de Williams, tandis que les Toronto en firent huit, dont trois bons pour deux buts.

Les points de Montréal furent faits dans la troisième inning, sur un coup bon pour deux buts de Schiebeck, un but sur quatre balles, et l'erreur de Beaumont.

Les joueurs de Toronto frappèrent les balles de Duggleby tout comme ils avaient la veille frappé celles de Souders.

Dans la première inning, un coup bon pour un but par J. Bannon, trois coups bons pour deux buts par Wagner, Hannivan et Beaumont, un but sur quatre balles, et une balle lancée sans précision par le pitcher produisirent quatre courses autour des buts pour Toronto. Un homme frappé par la balle, un sacrifice hit, de Bannon, et une erreur de Schiebeck en donnèrent une autre. Duggleby s'affermit alors et ne permit plus que de faire quatre hits espacés. Dans la septième inning, un but sur quatre balles et le hit de Hannivan mirent un sixième point au crédit de Toronto. Score :

TORONTO

	AB	R	1B	PO	A	E
Bannon, r.f., 2 b.	3	1	2	3	3	0
Wagner, s.s.	2	1	1	2	2	0
Grey, l.f.	3	1	1	3	0	0
Smith, 3 b.	3	1	0	1	0	0
Hannivan, c.f.	3	1	2	1	0	0
Roat, 2 b.	1	0	0	0	0	0
Mullane, r.f.	3	0	0	3	0	0
Beaumont, 1 b.	4	0	1	10	1	1
Rothfuss, c.	4	0	0	4	0	0
Williams, p.	3	1	1	0	4	0
Totaux	29	6	8	27	10	1

MONTREAL

	AB	R	1B	PO	A	E
Schiebeck, s.s.	4	1	1	4	3	1
T. Bannon, l.f.	3	0	0	0	0	0
Shearon, l.f.	4	0	0	0	0	0
Johnson, 2 b.	4	0	1	0	5	0
Dooley, 1 b.	4	0	0	11	0	0
Henry, 3 b.	3	0	0	0	1	1
G. Bannon, c.f.	3	0	1	2	0	0
Jacklitz, c.	3	0	0	4	1	0
Duggleby, p.	1	1	0	1	3	0
Totaux	29	2	3	x23	13	2

x Wagner mort ; atteint par balle frappée.

Score par innings :

Toronto .41000010x—6
Montréal .002000000—2

SOMMAIRE

Buts volés, Grey, Wagner, T. Bannon. Coups bons pour deux buts, Wagner, Hanivan, Beaumont, Schiebeck. Double plays, Bannon à Beaumont; Williams à Bannon, à Beaumont. Premier but sur quatre balles, par Williams, 4; par Duggleby, 4. Frappé par balle lancée par le pitcher, Williams. Struck out, par Williams, 3; par Duggleby, 3. Passed balls, Jacklitz. Wild pitches, Duggleby. Laissés sur les buts, Toronto, 6 ; Montréal, 4. Temps, 1 heure 45 minutes. Umpire, O'Loughlin. Earned runs, Toronto, 2. Assistance, 5,000.

VICTOIRE DE WORCESTER

Springfield, 12 — De coûteuses erreurs ont donné la partie de samedi à Worcester. Springfield ne put frapper avec succès les balles de Klobedanz, excepté dans la sixième inning, alors que six "bunts" successifs et une couple de coups bons pour un but permirent de faire quatre courses autour des buts. Score :

		R.	H.	E.
Worcester	.02000112x—	6	11	1
Springfield	.000004100—	5	10	5

Batteries — Klobedanz et Yeager ; Pappalau et Phelps.

ROCHESTER TRIOMPHE DE SYRACUSE

Rochester, N. Y., 12 — La partie de samedi a été une lutte de pitchers dans laquelle les coureurs ont été également partagés entre Morse et Malarkey. Le jeu au champ de Smith et Burke, et celui de Woodlock et McKinney ont été les points marquants de la joute. Une foule de 500 personnes assistait à la partie. Score :

		R.	H.	E.
Rochester	.000300001—	4	6	4
Syracuse	.002001000—	3	4	3

Batteries — Morse et Smink ; Malarkey et Williams.

HARTFORD TRIOMPHE DE PROVIDENCE

Hartford, Conn., 11—Hartford a triomphé, samedi, de Providence, en présence d'une foule nombreuse. Braun a tenu les "hits" bien espacés, excepté dans la deuxième inning, où le club local fit deux coups bons pour un but et un bon pour deux buts. Esper était en bonne condition et joua très bien, excepté dans la première inning, alors que deux buts sur quatre balles, et un coup bon pour un but par Davis, donnèrent deux points aux visiteurs. Le coup de Braun, bon pour trois buts et un long "fly" de Leahy, leur en donnèrent un autre dans la huitième inning. Score :

		R.	H.	E.
Providence	.200000010—	3	4	0
Hartford	.12010000x—	4	10	1

Batteries — Braun et Lamar ; Esper et Urquhart.

PARTIES DU DIMANCHE

VICTOIRE DE PROVIDENCE

Providence, R. I., 12 — Dunkle était en bonne condition, hier, et les joueurs de Hartford ne purent jamais trouver le secret de frapper ses balles. Il fit mourir sept hommes au bat. Les joueurs de Providence frappèrent facilement les balles de Johnson. Score :

		R.	H.	E.
Providence	.315200200—	13	16	4
Hartford	.000002000—	2	6	3

Batteries — Dunkle et Leahy ; Johnson et Urquhart.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Montréal	22	11	667
Toronto	21	12	636
Rochester	19	13	594
Worcester	16	16	500
Springfield	14	16	467
Hartford	17	21	447
Providence	16	21	432
Syracuse	8	23	258

MARTELL & CO.,
COGNAC, FRANCE—Etablie en 1715
Bons Vieux Cognacs
En vente chez tous les principaux épiciers et marchands de vins.
124—1 nX°

LIGUE NATIONALE

A Pittsburg :
Première partie—

		R.	H.	E.
Pittsburg	.02010000x—	6	14	5
Louisville	.010000000—	1	6	1

Batteries — Tannehill et Schriver ; Woods et Zimmer.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Pittsburg	.10100120x—	5	7	2
Louisville	.300000100—	4	12	4

Batteries — Leever et Bowerman ; Phillips et Kittridge.

A New-York :

		R.	H.	E.
New-York	.110100020—	4	8	6
Boston	.000002003—	5	5	1

Batteries — Doheny et Grady ; Killen et Clarke.

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago	.00000102x—	3	10	2
St Louis	.000000000—	0	4	4

Batteries — Callaghan et Nichols ; Young et O'Connor.

PARTIES DU DIMANCHE

A Cincinnati :
Première partie :

		R.	H.	E.
Cinnati	.3040010x—	8	12	2
Louisville	.010001000—	2	6	2

Batteries — Breitenstein et Wood ; Magee, Dowling et Kittredge.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Cincinnati	.33100300x—	10	8	0
Cleveland	.000100000—	1	8	2

Batteries — Hahn et Vaughn; Bates et Schreckongst.

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago	.00000101x—	2	9	4
St Louis	.100000000—	1	5	0

Batteries — Griffith, Nichols et Chance ; Cuppy et Criger.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Brooklyn	36	11	766
Boston	31	14	689
Chicago	28	20	583
Baltimore	26	19	578
Philadelphie	26	19	578
St Louis	27	20	575
New-York	21	25	457
Pittsburg	18	26	409
Washington	17	33	298
Louisville	14	33	298
Cleveland	8	35	186

LIGUE CANADIENNE

A Guelph : Chatham, 4 8 3 ; Guelph, 6 7 1. Hagerman et McConnel ; Damoth et Burns ; umpire, Dyson.

A Hamilton : London, 4 6 3 ; Hamilton, 6 6 5. Price et Swartz ; Bradford et Conwell. Umpire, Col. Davis.

LIGUE DE L'OUEST

A Buffalo—Buffalo, ; Minneapolis, 4.
A Columbus—Columbus, 3 ; St Paul, 0.
A Détroit—Détroit, 7 ; Kansas City, 6.
A Indianapolis—Indianapolis, 3 ; Milwaukee, 0.

PARTIES DU DIMANCHE

A Buffalo—Buffalo, 5 ; Kansas City, 2.
A Columbus—Milwaukee, 11 ; Columbus, 2.
A Détroit—Détroit, 10 ; Minneapolis, 9.

Les Longueuil ont défait hier les St Henri par un score de 20 à 7.

LA BOXE

FITZIMMONS RECOIT LA PLUS GROSSE PART DES RECETTES

New-York, 12 — Le "Times" disait, hier : La division des recettes Jeffries-Fitzsimmons, s'est faite comme suit : la moitié de l'argent est allée au Coney Island Athletic Club Club et l'autre moitié aux combattants. Le montant réalisé par la vente des billets s'est élevé à $85,270. La moitié de cette somme était donc de $42,635. Là-dessus, Fitzsimmons a reçu 60 pour cent ou $25,581, et Jeffries triompherait, cette somme devait être également divisée entre les deux hommes, ce qui porte les recettes de Fitzsimmons à $35,541, et celles de Jeffries à $27,054. On dit que Fitzsimmons n'aurait pas consenti à se battre, si on ne lui avait assuré la plus large part des recettes et la moitié de la bourse. Brady, le gérant de Jeffries, accepta pour son homme les conditions de Fitzsimmons, par suite de la réputation de ce dernier et sa position. Brady croyait qu'une faible part des recettes et une victoire valaient mieux que 60 pour cent, et une défaite. Immédiatement après la bataille, Jeffries suggéra que l'on offrit un bénéfice à Fitzsimmons, et déclara qu'on pouvait compter sur lui. Cette offre a été acceptée et, samedi, et la date de ce bénéfice a été fixée à samedi prochain, et il aura lieu au Coney Island Club.

Philadelphie, 12 — James J. Jeffries, le nouveau champion, a paru, samedi soir, à l'Académie de Musique, devant une salle comble. Jeffries se battit pendant trois reprises avec son assistant Jim Daly, de cette ville. William A. Brady, gérant de Jeffries, lut de la scène, un défi du nouveau champion à Tom Sharkey, pour se battre vers le 15 septembre devant le club offrant la bourse la plus considérable et un pari de $10,000. Il déclara que toute la bourse irait au vainqueur, qu'il n'y aurait pas de partage inégal des recettes, ni d'arrangements secrets, et que le marin devrait accepter George Siler comme referee. La bataille devrait avoir lieu dans une arène de 18 pieds.

Paso Robles, Calif., 12 — Au cours d'une entrevue avec un reporter de la presse associée, au sujet du défi de Jeffries, Tom Sharkey a dit :

"Je le rencontrerai n'importe où. Je suis prêt à déposer ma garantie en aucun temps et sera prêt à entrer dans l'arène en six semaines."

Sharkey exigera que la bataille soit gouvernée par les règlements du marquis de Queensbery, qui exigent une arène de 24 pieds.

CHEVAUX COUREURS

COURSES DE BEL AIR

5,000 PERSONNES Y ASSISTENT SAMEDI

Cinq milles personnes ont assisté samedi aux courses de Bel Air, qui ont été pour le moins aussi belles que les deux journées précédentes. La température était idéale et la piste parfaite.

Les favoris furent très malheureux car ils furent battus presque dans chaque course. La victoire de Longbrook dans le steeplechase fut très populaire.

La course pour le Forest and Stream Stakes, $1,000 produisit une lutte animée entre Alpaca et Manitoban. La première ne gagnant que par une tête. Basle donna aussi une bonne course vers la fin, mais Valentine, son jockey, avait attendu trop longtemps pour lui demander un effort.

La première course causa une surprise, car Dogtown qui n'avait pas de chance d'arriver premier, battit South Africa.

Le jockey Powers, qui montait cette dernière fut sur le champ condamné à $50 d'amende pour n'avoir pas fait tout son devoir.

Voici le tableau des courses :

BULLETIN DE LA PRESSE

BEL-AIR JOCKEY CLUB. Troisième jour. Samedi, 10 Juin.

BEAU TEMPS. BONNE PISTE.

PREMIERE COURSE — ¾ mille. Bourse, $250. Pour chevaux de 3 ans et plus. Vente. Temps, 1.17.

Chevaux.	Dép.	¼	½	¾	Vit.	Arr.	Jockeys.	Ouv.	Clo.
Dogstown 108	5	......	4 nk	4 nk	4 2	1 1	Wapshire	10	10
South Africa 110	2	......	1 2	1 2	1½	2 n	Powers	1-6	1-6
Violent 100	4	......	3 3	3 3	3 2	3 5	McIntyre	6	6
Gomor 105	1	......	2 4	2 4	2 nk	4 5	Dowell	10	10
Dr O'Brien 99	6	......	8	7	6 3	5 3	Ballantyne	50	50
Lady Dora 102	9	......	6	5 nk	5½	6 1	Boland	6	6
Little Bramble 10	3	......	7	8	7	7	Ryan	10	10
Bonnifield 107	8	......	5 nk	6 nk	8	8	W. Walker	30	30
Whiff 104	7	......	9	est tombé			Alarie	50	50

Cinq minutes du poteau. Bon départ. Gagne difficilement. Deuxième l'emporte avec peine. Vainqueur, J. R. Flynn's b. h. (4), par Tea-Tray—Celesta.

DEUXIEME COURSE. ⅝ mille. Bourse $250. Pour chevaux qui n'ont jamais gagné de prix. Vente. Temps 1.03½.

Chevaux.	Dép.	¼	½	¾	Vit.	Arr.	Jockeys.	Ouv.	Clo.
Left Bower 106	3	......	1 2	1 2	1 3	1 2	J. Gardner	2	3
Daryl 105	1	......	2 2	2 nk	2 ½	2 1	E. James	6	6
Insurrection 103	4	......	3 2	3 6	3 3	3 1½	Mason	2	9 5
Allenna 108	8	......	6 3	5 1	5 2	4 3	J. Martin	8	5
Aristo 106	6	......	4 1	4 3	4 1	5 2	Castro	6	6
M. Boffin 107	5	......	5 1	6 3	6 nk	6 nk	T. Walker	4	4
Mason 106	7	......	7	7	7	7	Powers	4	5
Biennerhassett 106	2	......	8	8	8	8	Dowell	4	4
Grayless 106		Left					Wedderstrand	10	10

14 minutes au poteau. Départ passable. Gagne facilement. Deuxième gagne avec peine. Vainqueur, S. P. Harian's ch. c. par Inspector—Nitetis.

Grayless s'emporta et courut 1¼ mille avant le départ.

TROISIEME COURSE. 7½ furlongs. Bourse $250. Chevaux de 3 ans et plus. Ventes. Temps 1.38½.

Chevaux	Dép.	¼	½	¾	Vit.	Arr.	Jockeys	Ouv.	Clo.
Ollie Dixon 111	6	1 h	2	1 h	1½	1 2	J. Gardner	3	4
Guilder 110	1	7	1 h	2 4	2 1	2 3	Powers	2	8 5
Dr Stewart 107	3	5 h	7	4 1	5 2	3 1	T. Walker	6	6
Sister Alice 105	2	3 1	3 h	3 2	3 4	4 1	McIntyre	4	4
Abingdon 106	5	4 ½	5 nk	6 4	4 nk	5 10	McQuade	4	6
De Blaise 103	7	2 ½	4 1	5 ½	6 3	6 5	Castro	2	2
Waterproof 106	4	6 nk	6 h	7	7	7	W. Walker	50	30

Bon départ au premier essai. Gagne facilement, de même pour la deuxième place. Vainqueur H. E. Leigh's b. m. (4) par Sir Dixon—Ollie Glenn.

QUATRIEME COURSE—4½ furlongs. Bourse $1,000. Forest & Stream Stakes. Chevaux de 2 ans. Temps, 56¼.

Chevaux.	Dép.	¼	½	¾	Vit.	Arr.	Jockeys.	Ouv.	Clot
*Alpaca 115	3	......	......	2 1	2 ½	1 h	Kitley	3-2	8-5
Manitoban 110	2	......	......	1 2	1 nk	2 ½	T. Walker	7-10	7-10
Basle 106	1	......	......	6	4 2	3 1	Valentine	10	10
Eloim 110	4	......	......	3 ½	3 1	4 2	L. Brown	4	4
*Clipsetta 107	5	......	......	4 nk	5 3	5 10	J. Gardner	3-2	8-5
Bob Phillips 106	6	......	......	5 1½	6	6	Mason	6	8

*Accouplés dans les paris.

Trois minutes du poteau. Bon départ. Gagne facilement. De même pour deuxième. Vainqueur, S. P. Harian's b. f. par Tremont—Myopia.

CINQUIEME COURSE — 7½ furlongs. Bourse, $250. Chevaux de 3 ans et plus. Vente. Temps, 1.39½.

Chevaux	Dép.	¼	½	¾	Vit.	Arr.	Jockeys	Ouv.	Clo.
Brown Girl 106	7	1 2	1 2	1 2	1 1½	1 2	T. Walker	2	13-5
Manzanita 104	1	2 nk	2 3	2 4	2 3	2 5	Castro	13-5	13-5
Kitty Regent 91	4	6 1	6 h	7	4 h	3 2	Wedderstrand	15	20
Alaram 107	2	3 2	3 3	3 4	3 2	4 2	Powers	18-5	18-5
Waterman 106	6	4 3	4 1	5 nk	5 3	5 4	Valentine	30	30
Simcoe 95	3	7	7	6 h	6 2	6 6	Choat	8	10
McAllister 104	5	5 3	5 1½	4 1	7	7	Patterson	6	6
Jack Carey 108	8	Lost rider.					Flint	8	2

3 minutes du poteau. Bon départ. Gagne facilement. De même pour deuxième. Vainqueur, b. m. (5) by Bramble—True as Steel.

SIXIEME COURSE. Handicap Steeplechase. Plein parcours. Bourse $240. Temps 5.07.

Chevaux	1 J	10 J	12 J	15 J	17 J	Arr.	Jockeys	Ouv.	Fer.
Longbrook 148	1	1 1	1 nk	1 nk	1 1	1 1	Ray	3	3
Last Fellow 162	4	4	4	3 1	2 3	2 3	Pierce	2	[illegible]
Partner 155	2	2 nk	2 2	2 4	3 8	3 20	P. Gallagher	7 5	[illegible]
Rosebery 146	3	3 2	3 4	4	4	4	W. Johnson	7 5	8 5

5 minutes au poteau. Bon départ. Gagne facilement. Vainqueur, Campbell & Hendrie's ch. g. (a), par Longtaw—Meadowbrook.

PNEU CONFORTABLE
Les bicyclistes qui obtiennent le plus de confort sont ceux qui montent les . . . . . .
RIDE HARTFORD TIRES
THE TORONTO RUBBER CO. LIMITED, 185 RUE YONGE, TORONTO.
88—lv—C youw—n

Ecrivez pour avoir le livret gratis : "Merry Rhymes for Thirsty Times."
Le Temps de boire
Hires
Rootbeer
est arrivé
THE CHARLES E. HIRES CO., Philadelphie, Pa., fabricants de lait condensé de Hires.
156—lMV—w-k



PURES, RICHES, ...et d'un... Arôme Parfait.
EN VENTE CHEZ
Tous les principaux Epiciers et Marchands de Vin.
GILLESPIES & CO., Agents Importateurs,

THE CELEBRATED


BRAND

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME, PROPRIÉTAIRE,
Nos 71 et 71a rue Saint-Jacques
MONTRÉAL.

ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte 2316, B. P. *Montréal, Canada.*

CIRCULATION DE LA PRESSE

Edition Quotidienne
POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 10 JUIN 1899.

LUNDI	65,243
MARDI	65,307
MERCREDI	65,512
JEUDI	65,446
VENDREDI	65,782
SAMEDI	71,308
TOTAL	398,598
Edition Hebdomadaire	32,234
Total des deux Editions Durant la Semaine:	430,832

MONTREAL, 12 JUIN 1899.

LA "GAZETTE" DE MONTREAL

Née en 1778, la "Gazette" de Montréal atteignait sa 121ème année, le 3 du courant.

Dans l'histoire du journalisme, la "Gazette" occupe le premier rang sous le rapport de l'âge, et ce journal a assisté, témoin et acteur, pendant plus d'un quart de siècle, aux événements fondamentaux de la situation actuelle du Canada, avant même qu'aucune autre publication viable n'eût vu le jour.

Un journal capable de fournir une aussi longue carrière, à travers tant de périodes tourmentées et dangereuses, est digne de figurer à côté des plus grandes et des meilleures institutions du journalisme. La pléiade d'hommes éminents, qui ont fondé la "Gazette" et l'ont gouvernée, avec une aussi grande sûreté de coup d'oeil, une connaissance aussi approfondie des hommes et des choses, eussent réussi, avec un égal succès, sur n'importe quel théâtre de la publicité.

Nous félicitons sincèrement les propriétaires de la "Gazette" de l'histoire honorable et remarquable de leur journal, et de l'éminente position qu'il occupe aujourd'hui, au Canada et à l'étranger.

Le mois de juin arrive, cette année, pour notre distingué confrère du matin, comme une sorte de couronnement pour un passé aussi brillant. Aujourd'hui, la "Gazette" est dans une situation financière et publique, qui lui permet de s'agrandir, de multiplier ses pages déjà volumineuses, d'outiller son établissement des dernières perfections typographiques. Elle nous arrive à 10 pages, ce matin, plus un supplément de 4 pages, contenant l'historique de sa longue existence.

Le numéro de ce matin est vraiment un numéro souvenir. Ce numéro est à lire.

Montréal a certes, en beaucoup d'autres choses, marché à grandes enjambées vers le progrès. A qui doit-il sa suprématie, si ce n'est, pour une très large part, à ses grands journaux, parmi lesquels, la "Gazette" peut, la première, s'appliquer avec raison, ce témoignage antique : "Quoram magna pars fui."

AFFAIRES CIVIQUES

Depuis quelques mois nos échevins, animés de sentiments très louables, cherchent à améliorer le fonctionnement de leurs départements. C'est sous l'empire de cette préoccupation respectable qu'ils ont tout récemment adopté la mesure impraticable obligeant les chefs de département à rester à l'hôtel de ville de 9 heures à 5 heures.

La mesure n'a pas été rappelée et cependant les chefs de département s'absentent, comme par le passé, chaque fois que leurs fonctions les obligent à sortir de l'hôtel de ville.

C'est également sous l'empire de cette préoccupation qu'on tend à rendre responsables les chefs de la comptabilité de leurs départements.

Nous croyons sincèrement que de semblables dispositions sont absolument contraires au bon fonctionnement des affaires civiques et aux intérêts bien compris des citoyens.

Les chefs de départements ne sont pas des comptables et ce n'est pas pour surveiller les entrées et les sorties des fonds municipaux qu'ils ont été appelés aux postes qu'ils occupent.

C'est pour étudier, préparer et faire exécuter les travaux nécessaires que les ingénieurs des départements des chemins et de l'aqueduc ont été nommés et non pour surveiller le paiement des matériaux ou des ouvriers de leurs départements respectifs.

Malheureusement ni la charte, ni les règlements ne permettent d'apporter le plus petit soulagement aux charges qui pèsent sur les chefs de départements, aux responsabilités qui leur incombent ou même de tenter, sans un mouvement d'ensemble du conseil, la moindre innovation dans cette direction.

De là, la nécessité apparente tout au moins, pour les comités de passer des motions délimitant les devoirs de leur premier fonctionnaire et leur imposant un travail de surveillance pour l'exécution duquel ils n'ont pas été entraînés et qu'ils ne pourraient remplir, même s'ils étaient des comptables, qu'au détriment de travaux autrement importants pour la ville qu'une vérification de livres.

Nous croyons qu'après avoir ordonnancé une dépense autorisée par son comité, et avoir remis au comptable du département les reçus des matériaux fournis, les chefs de département ont rempli toutes les formalités de comptabilité qu'on doit exiger d'eux. Le reste devrait être l'affaire du comptable en chef du département ; lequel devrait relever non pas du chef du département, mais d'un comptable général ayant toute la comptabilité de l'hôtel de ville sous son contrôle et sa surveillance.

L'auditeur de la corporation exerce déjà cette surveillance quant à la partie machinale, mécanique de la tenue des livres des départements ; pourquoi ne pas étendre sa surveillance et en faire un chef de comptabilité générale ?

En adoptant ce système, on dégagerait les chefs de départements d'une foule de détails absorbant inutilement leur temps et on laisserait nos ingénieurs, docteurs, chefs de police, des pompiers, etc., à leurs véritables occupations pour le plus grand bien de la ville et des citoyens.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 11 juin.

Allons-nous enfin nous débarrasser du Drummond cette semaine.

Tout le monde le souhaite et, cependant, bien des gens hochent la tête d'un air de doute.

Tout dépend de M. Blair.

Si M. Blair veut se montrer poli et soucieux de ses devoirs, tout ira bien.

Il paraît que sir W. Laurier qui regrette beaucoup les scènes de l'autre jour, a fait une verte leçon à son ministre des chemins de fer et que nous allons avoir un Blair revu et corrigé et considérablement augmenté de documents libérateurs.

Il est bon de noter qu'il y aura cette semaine trois mois que le Parlement est en session et que si le Drummond passe, ce sera la première mesure gouvernementale inscrite au discours du trône qui aura passé dans la session.

* * *

On fait actuellement un dernier effort en Parlement pour aggraver encore les lois contre les combinaisons ou les syndicats industriels.

M. Taylor croit qu'il serait avantageux de rendre la loi plus effective et plus stricte.

M. Bertram, lui, pense que le remède est dans la variation des tarifs.

S'il faut en juger par ce qui s'est passé aux Etats-Unis, les lois contre les trusts, diverses, multiples et ingénieuses, mais toutes nées de la même idée de restriction, ont toutes eu également pour résultat de forcer les usiniers à une fusion plus intime que celles qu'elles prétendaient empêcher.

Quand la concurrence eut par trop réduit les bénéfices, la première pensée des industriels fut de former des "syndicats", associations provisoires qui laissent chaque patron maître chez soi, combinaisons fragiles que les intérêts rivaux de leurs membres risquent chaque jour de dissoudre, et qui se désagrègent d'elles-mêmes dès que changent les conditions du marché.

Alors la loi intervint. Elle anathématisa le monopole, elle interdit le syndicat. Les patrons n'avaient plus le droit de s'entendre. Ils entrevoyaient la faillite, quand d'habiles gens vinrent, qui leur dirent : "On ne vous laisse pas vous grouper ? Nous vous supprimons, sans douleur. Nous sommes une compagnie nouvelle, à capital illimité ; nous vous achetons toutes vos usines, toutes vos marchandises." Il n'était plus question de syndicat, mais d'un simple achat qu'aucune loi ne peut interdire. Les patrons eussent mieux aimé rester patrons ; mais la loi les faisait rentiers par force. De leur ancienne raison sociale rien ne resta. Au lieu d'un monopole provisoire, on avait un monopole définitif.

Ce ne fut pas le seul effet des lois. En forçant les trusts à acheter d'un coup les usines rivales, ou les forçait à en payer plus que la valeur. Pour désintéresser les patrons, et pour intéresser le public, le lanceur d'affaires devint nécessaire. L'industrie devint par force une spéculation. Ce fut pour les Etats-Unis une révélation ; leur fureur spéculative se lança dans la voie ouverte, et leur passion du gain brusque fit naître sur le marché, comme sur un terreau surchauffé, une floraison artificielle de trusts.

L'initiative personnelle règne souverainement aux Etats-Unis. S'associer en restant libre, tel avait été le premier mouvement des industriels. La loi les a forcés à vendre leur indépendance, à abdiquer leur existence même. Et si en deux ans s'est développé un système de monopole "durable," qui entrave l'initiative et menace le caractère même de la classe moyenne, c'est en partie par la législation imaginée pour la protéger. La même cause produirait-elle les mêmes effets ici?

C'est ce qu'il importerait de rechercher avant de légiférer.

* * *

L'Ile St Paul, au Nord de l'Ile du Cap Breton, vient, par arrêté spécial du ministre de la marine et des pêcheries, d'être mise de côté comme réserve pour la propagation du homard et la pêche du homard autour de cette île, est dès maintenant prohibée.

Un ordre en conseil a été passé prescrivant que la pêche au moyen de filets ou autres appareils, sans permis ou licences de la part du ministre de la marine et des pêcheries ou d'un officier dûment autorisé du gouvernement de la province d'Ontario, est prohibée dans la province d'Ontario.

* * *

Une nombreuse délégation composée d'une trentaine de citoyens de Lindsay, Peterborough, Cobourg, Pembroke, Toronto, Renfrew, Haliburton, Mattawa et autres localités de la partie centre d'Ontario, a été présentée à M. le ministre des chemins de fer, par l'honorable sénateur Kerr, M. Clarke, député de Toronto, était aussi présent.

M. Gordon, capitaliste de Toronto, a exposé le but de la délégation. Il s'agit d'avoir, si possible, une subvention pour un chemin de fer entre Haliburton et Mattawa. Haliburton est déjà en communication directe avec Toronto.

La ligne projetée est le prolongement du réseau actuel jusqu'à Mattawa, reliant ainsi la province de Québec à la province d'Ontario par un chemin nouveau, plus direct et plus court et donnant des communications plus faciles à la vaste région du lac Témiscamingue. L'intention est sans doute de diriger le commerce de ces districts vers Toronto. Mattawa, jusqu'ici, était à 318 milles de Montréal, il ne sera qu'à 233 milles de Toronto. Les gens de Pembroke, au lieu de faire 83 milles pour venir à Carleton Place et de là à Toronto, iront directement à cette dernière ville. Le centre d'Ontario, comprenant sept comtés et plusieurs districts non encore organisés, et ce chemin ouvrira près de 300 milles de pays à l'exploitation forestière, minière et agricole. Non pas que cette partie du pays soit sans communication aucune, mais ces communications ne sont pas très directes. Par exemple, pour aller de Toronto à Mattawa, il faut passer par North Bay. Or, 40 milles séparent ces deux points. La ligne projetée reliera directement Mattawa et Toronto.

L'hon. M. Blair a promis d'étudier soigneusement le projet.

* * *

Le comité des chemins de fer a examiné le Bill de M. Calvert relatif à la compagnie de chemin de fer de Niagara, Ste Catherine et Toronto. Un amendement de M. McMullen à la clause de Bill qui a rapport au prolongement du chemin jusqu'à Toronto, a soulevé toute la discussion. Cet amendement qui demandait Hamilton comme terminus au lieu de Toronto, a été mis aux voix et perdu par 32 voix contre 29. Au cours de ses remarques, M. McMullen a fait la déclaration suivante : "La tendance qui se fait chaque jour sentir de plus en plus en Canada, de construire des lignes parallèles aura pour effet comme aux Etats-Unis de placer nos chemins de fer entre les mains des syndics et des receveurs. Il n'y a pas un seul chemin de fer américain à l'ouest de Missouri qui ne soit maintenant entre les mains d'un receveur."

* * *

Le comité des comptes publics chargé de l'affaire Costigan a eu encore une séance. Sir Louis Davies et les honorables MM. Paterson, Fielding et Fitzpatrick étaient présents. La discussion s'est faite sur le cas de M. Costigan, enquête commencée il y a plus d'un mois. M. Gosnell, employé de la douane de Winnipeg a été gardé sur la sellette pendant deux heures. Il a été questionné longuement par M. Fitzpatrick et transquestionné par M. Borden au sujet des papiers d'examen qu'un nommé O'Brien, de Hamilton, lui aurait donnés en 1888, pour l'aider à passer ses examens de promotion.

L'examen a prouvé que M. Costigan avait dénoncé Christie, parce que celui-ci dans la lutte de M. Hugh Macdonald contre Jos. Martin, avait pris parti pour M. Macdonald.

Le jeune Costigan favorisait M. Jos. Martin. De là le commencement de leurs dissentiments.

* * *

M. Mowat étant malade, il a été décidé au comité des comptes publics, de prendre sa déposition par écrit, en rapport avec l'enquête sur les comptes d'élections de Manitoba, au sujet de la fameuse lettre où il écrivait que M. Sifton avait la main lourde pour préparer les mémoires de frais, lettre sur laquelle l'ancien ministre de la justice avait remis la main à titre de confidence.

* * *

Est-ce que le Canada serait sur le point d'arriver à une solution satisfaisante de la question des droits d'auteurs ? C'est ce que semble indiquer une dépêche de Londres annonçant que le professeur Mavor, de Toronto, a réussi à faire admettre les droits du Canada par le congrès international des éditeurs actuellement en session.

Le congrès a passé une résolution déclarant qu'il serait opportun de conclure, avec le Canada, des arrangements satisfaisants.

Jusqu'à présent, l'Angleterre avait prétendu que les arrangements de Berne, conclus en notre nom et sans notre consentement, étaient assez bons pour nous.

M. John Ross Robertson, le grand éditeur de Toronto, va demander des explications au gouvernement, sur la situation actuelle.

* * *

Ordres de la milice.

L'examen physique d'admission au collège militaire royal, de Kingston, commencera, à Montréal le 13 juin.

La commission se compose de :

M. le major D. S. Pelletier., 65me bataillon, président.

M. le cap. W. L. Bond, 1er bataillon.

Le bureau des visiteurs du collège militaire Royal de Kingston, se composera, pour l'année 1899, de l'hon. Aylmer, adjudant général de la milice, président.

Membres, MM. col. H. Foster, quartier-maître général ; lt.-col. A. Roy, commandant le 6me district ; principal McCabe, principal de l'Ecole Normale d'Ottawa ; Paul Weatherbee, ingénieur en chef du département de la milice et de la défense.

Le lieutenant Buckeley, du 32ème bataillon, fera partie du Bisley Team à la place du sergent Broadhurst, du 5e Ecossais, qui se retire.

Le lieutenant col. F. Gaston, de l'artillerie Royale prend le commandement de l'artillerie canadienne.

Les cadets de l'école de Kingston dont les noms suivent seront attachés aux bataillons campés à Laprairie, du 21 juin au 2 juillet : MM Carr Harris, H. R. Poole, A. C. MacDougall, C. W. McLean, T. R. Anderson, R. Burrill, E. H. Pens, T. H. Bryne, R. Simpson, J. C. Milsom et R. C. Keith ; A. R. Chipman, A. Z. Palmer, J. G Hamilton, H. S. Stewart et M. L. B. H. Lambert.

* * *

M. Blair a une façon de répondre tellement indistincte, bourrue et inintelligible que je n'ai peut-être pas saisi exactement le sens de ses réponses l'autre jour, aux questions de M. Gauvreau, aussi je vais les donner ici d'une façon plus explicite à la demande de M. le député de Témiscouata.

Voici la position telle qu'exposée par M. Blair :

"Les ateliers principaux de l'Intercolonial sont à Montréal avec des ateliers annexes à la Rivière du Loup et à Halifax. Il y a certains travaux qui peuvent se faire plus avantageusement à Moncton et qui sont par conséquent envoyés là des ateliers annexes. Il se fait autant de travail maintenant à la Rivière du Loup que dans les années précédentes et il n'est pas envoyé à Moncton plus de travail qu'autrefois. Le surintendant mécanicien Ouellette a demandé un marteau à vapeur et des tours pour les ateliers de la Rivière du Loup, le gouvernement examine cette demande et décidera probablement s'il doit y accéder mais il n'a pas l'intention de prendre un plus grand nombre d'employés, aux usines de la Rivière du Loup.

M. Blair ne croit pas que les meilleurs mécaniciens de la Rivière du Loup, laissent le service de l'Intercolonial, parce que la rémunération qui leur est accordée n'est pas à la hauteur de leur travail et de leur habileté et qu'ils aillent s'engager au Grand Tronc et au Pacifique où les gages sont plus élevés. Dans les 12 derniers mois, trois mécaniciens seulement ont quitté les usines de l'Intercolonial, il est probable que la raison de leur départ a été le désir d'améliorer leur position. Le contremaître Ouellette a de temps en temps recommandé d'augmenter les salaires de quelques mécaniciens et ces demandes ont été examinées par le surintendant général de la façon habituelle.

Les demandes d'augmentation arrivent continuellement et ce n'est que par occasion qu'elles sont suivies. Le département n'a pas l'intention d'augmenter les salaires d'une façon générale à la Rivière du Loup, car les ouvriers reçoivent des salaires très convenables, mais chaque demande particulière sera jugée suivant son propre mérite.

Le nouvel indicateur des chemins de fer pour la saison d'été s'appliquera à partir du 19 juin prochain. Le train éclair s'arrêtera à Trois-Pistoles pour prendre et laisser des passagers, mais pas pour les repas.

* * *

Est-ce le sort des conférences internationales de ne pas aboutir.

On le croirait vraiment.

Nous avons eu celle de Québec qui n'aboutit pas; voici que celle de La Haye menace de ne pas aboutir non plus et, pour des raisons bien analogues.

Que dit le correspondant du "Temps" ?

Le programme de la Conférence a trouvé son cours et, suivant en cela encore les exemples de la nature, il se canalise. Pouvait-il en être autrement en Hollande? Non, n'est-ce pas?

Si canalisées que soient leurs opérations, les délégués n'en paraissent pas moins entraînés à une allure des plus rapides, comme si le courant du canal était celui d'un torrent. Il est à croire que leurs séances ne pourront se prolonger aussi longtemps qu'on le pensait Il y a huit ans: la fatigue, l'été, les inquiétudes de l'absence ne tarderont pas à exercer leur action sur la plupart des représentants. Quels que soient les charmes de l'hospitalité hollandaise et le nombre des fêtes, soirées à la cour, concerts, réceptions, etc., etc., peut-être en raison même du nombre de ces fêtes continuelles, couronnant des journées déjà trop remplies, le moment arrivera vite où chacun sentira le besoin irrésistible de rentrer chez lui; alors se précipiteront les solutions.

Pourvu que ces solutions soient conformes au voeu, aux volontés de l'opinion! Sinon, tout serait à recommencer... Pourtant, même dans cette hypothèse, en mettant les choses au pire, qui sait? La Conférence ne finissant jamais, s'ajournant pour se réunir à nouveau, cela serait encore une solution. Elle prendrait ainsi devant le monde un nouvel engagement d'aboutir; bien plus, elle se transformerait; par la force des choses elle deviendrait elle-même l'organe international que les nations de plus en plus rapprochées les unes des autres sentent la nécessité d'interposer entre elles et de placer au-dessus de leurs différends.

Ainsi, c'est toujours la même chose : des fêtes, des fêtes, et puis pas de solution.

Espérons, comme le dit ce correspondant, que c'est encore la meilleure des solutions.

* * *

L'épée de Damoclès, c'est le vieux jeu.

Nous avons, à Ottawa, comme menace constante sur la tête de nos législateurs, la pierre de la tour.

Depuis quelques jours, ébranlés sans doute par l'éloquence des orateurs et par les veilles des députés, les moëllons qui encastrent l'horloge de la tour centrale, ont pris des attitudes penchées et même l'un d'eux, plus épuisé sans doute que ses voisins, s'est laissé cheoir du faîte jusqu'à l'entrée même de l'enceinte parlementaire.

Ce détachement subit a produit un fracas terrifiant et un aplatissement notable.

Persone, heureusement, ne passait à ce moment sous la tour, l'heure était matinale et les députés se récupéraient des fatigues de la veille.

Mais on songe avec effroi à l'effet qu'aurait produit cette catapulte arrivant à fond de train sur un groupe de représentants du peuple, saturés de 22 heures d'éloquence.

Ces chutes matinales vont être sans doute un remède profitable aux séances prolongées.

En attendant, le département des travaux publics, informe, comme toujours.

PASCAL.

Etiquetez-les "Dangereux"

Toutes les imitations et substituts de l'Extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler.

Plus que jamais cet été des pharmaciens peu honorables et d'une réputation douteuse inondent le marché de préparations sans valeur et bon marché et dont les dessins sont des imitations de l'Extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler.

Quelques-unes sont même étiquetées "Extract of Wild Strawberry", "Wild Strawberry Compound", dans l'espérance que le public sera dérouté par le nom et les achètera, croyant que c'est le véritable produit du Dr Fowler.

Etes-vous prêt à risquer votre santé, peut-être votre vie avec ces soi-disant Extraits de Fraises sans nom, sans réputation, probablement dangereux ?

Depuis au delà de 40 ans l'Extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler est reconnu par le peuple et la faculté de médecine comme le remède souverain contre la diarrhée, dysenterie, crampes, coliques, cholera morbus, choléra des enfants et tous les dérangements d'intestins chez les enfants et les adultes.

Vous pouvez toujours compter dessus en cas de besoin, pour opérer ce pourquoi il a été inventé.

Mais les imitations — quel est leur record, où est la garantie qu'elles guériront ?

Réfléchissez bien avant de prendre aucune d'elles. Demandez à votre pharmacien **l'Extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler**, et nous avons confiance que vous ne refuserez pas de vous rendre à une demande raisonnable. youw (3)

DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES.

EN EMPLOYANT LE

POISON LIQUIDE DE LYONS.

Une application les détruit, sinon votre argent sera remis. 25c. En vente partout.
JOHN T. LYONS, coin rues Craig et Bleury 142—n k

La Cie S. Carsley, Limitée

Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montréal. 12 Juin 1899

Les Tapis et Paillassons d'Orient



Seront exposés en vente pour la première fois, demain.

Les Paillassons et Tapis d'Orient sont les couvertures de plancher de l'avenir ; ils répondent aux différents besoins des gens—ils conviennent surtout aux résidences d'été, et on s'en sert beaucoup pour bureaux, chambres de pensionnaires, salles de banque, bibliothèques et institutions publiques.

C'est pour cela qu'ils sont si utiles ; ne manquez pas de venir voir ces chic beautés orientales.

Paillassons d'Orient

Le pouvoir mystique du fabricant de Paillassons d'Orient n'a jamais été si bien représenté que dans ces exquis paillassons.

Paillassons d'Orient,		1½ par 3 pds.	$0.45
"	"	2½ par 5 pds.	1.25
"	"	3 par 6 pds.	1.80
"	"	4 par 7 pds.	2.80
"	"	6 par 6 pds.	3.60
"	"	6 par 7½ pds	4.50
"	"	6 par 9 pds.	5.40

Paillassons d'Orient

Les bas prix vont de concert avec la nouveauté. Ces Paillassons d'Orient sont splendidement beaux.

Paillassons d'Orient,		7½ par 10½ pds	$7.80
"	"	9 par 9 pds	8.10
"	"	9 par 10½ pds	9.45
"	"	10½ par 12 p.	10.80
"	"	12 par 12 p.	14.40
"	"	10½ par 15 p.	15.75
"	"	12 par 15 p.	18.00

Rideaux en Dentelle



Rideaux en dentelle Nottingham blanche en très beaux dessins, centre délicat et riches bordures. La paire......... $1.20

Rideaux en dentelle Nottingham tout à fait blanche, 3½ verges de longueur, prix spécial..... $1.50

Riches Rideaux en dentelle, dessins les plus nouveaux, genres élégants, prix spécial........... $1.75

Beaux Rideaux en dentelle, magnifiques patrons, val. spéc. $2.00

Tulle à rideaux, dans les patrons les plus nouveaux, la verge.. .... 9½c à 20c

Tulle tambour à rideaux en une variété de nouveaux patrons, de........................ 21c à 33c

Rideaux en mousseline ornés de frill; la dernière nouveauté dans toutes les couleurs, prix sp., la pr. $3.30

Coussins de Chaloupes

Et autres.—Un lot spécial de très beaux Coussins convenables pour Chaloupes ou autres usages.



190 Coussins couverts de belle silkaline de couleur, prix spécial.... 23c

76 bons Coussins, convenables pour chaloupes, bonne grandeur, ornés de frill en bonnes couleurs, prix spécial 45c

Nous nous servons de pavillons anglais et américains pour couvrir ces Coussins et ces couvertures sont très populaires pour coussins de chaloupes ou de yachts sous bien des rapports, prix spécial $1.35

Tables de Fantaisie



Il ne faut pas s'étonner si nous sommes occupés quand nous vendons les meubles aux bas prix suivants :

100 tables de salon en bois franc artistique, fini de fantaisie, dessus très bien fini, sous-tablettes et pieds de fantaisie, prix spéc. $1.25

Malles et Valises

Le Gros Magasin a un splendide assortiment de tout ce qu'il faut pour le public voyageur en fait de Malles et Valises à bas prix.



Fortes Valises en imitation de cuir, depuis.. 99c

Valises pour aller en bateau grandeur réglementaire, pour cabines, très bien faites, prix spéc. de.. $2.60 à 30.10

Sacs de voyage (valises) en cuir ; une abondance à votre choix ; toutes grandeurs, dans tous les genres, recommandables et utiles, prix spéciaux de................. 65c à $10

Commandes par la malle remplies avec soin.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, MONTREAL—184 à 194 St Jacques

Colonial House

SQUARE PHILIPPE ET AVENUE UNION

Spécial

POUR 2 JOURS SEULEMENT

Lundi et Mardi

12 ET 13 JUIN

VENTE IMPORTANTE

d'une collection de choix des meilleurs chalies français tout laine imprimés.

PRIX REGULIER 45c — Pour être vendus à 25c, moins 20 pour cent d'escompte et 5 pour cent d'escompte au comptant. **Mettant le prix net à 19c.**

Aussi un bel assortiment de Mousseline à Robe de fantaisie, en dessins choisis, à 25c, 35c et 40c, le tout sera offert à **50 pour cent d'escompte ou à MOITIE PRIX** et 5 pour cent au comptant. **AVIS**—Les lignes ci-dessus ne seront offertes que pour **2 jours seulement.**

Chiffons Plissés

6 pcs, 12 pcs et 22 pcs de largeur. — Tous offerts à un escompte de **50 pour cent ou à MOITIE PRIX.**

Aussi, une ligne de Broché Crème, tout laine. Double Largeur.—Prix régulier 60c la verge. Prix spécial 40c la verge, moins 20 pour cent d'escompte et **5 pour cent au comptant.**

La Balance des Nouveautés de Couleurs—Etoffes à Robes étalées sur des tables, **tout à moitié prix.**

Commandes par la poste exécutées promptement et tous renseignements donnés.

HENRY MORGAN & CO., MONTREAL.

NOUS AVONS TOUTES SORTES DE PLUMES



Toutes sortes de plumes nettoyées et désinfectées. Réparations aux articles de literie une spécialité.

et Duvet, des Oreillers et tous articles de literie à plus bas prix. Toute la plume que nous achetons est nettoyée au moyen de la vapeur et de l'air chaud.

MONTREAL FEATHER CO.,

Bell Tel. Est 290. 476 rue St Laurent. 137—n

RESTAURANT BOUGEANT

25 Côte St Lambert.

Reconnu comme le meilleur Restaurant Français de Montréal, fréquenté par la meilleure société.

Cuisine excellente, consommations de premier choix. Salons particuliers.

REPAS . . . 25c et 50c.

Ouvert le dimanche (à la carte). Cave en renommée. 136—1Mv

Victorine Fait Disparaitre La Saleté

Sans, pour ainsi dire, la manger.
Une préparation qui mange la saleté mangera le linge aussi.
Quand on se sert de VICTORINE il suffit de frotter très peu le linge.
2 morceaux pour 5 cents, laveront 4 pleins boilers de linge.
Chez tous les épiciers.

W. CRAWFORD GADEN & Co.,
257 RUE ST PAUL, MONTREAL
(6)

Pour Lumière, Pouvoir ET Eventails Electriques

VOIR LA *Standard Light & Power Co*
9 et 11 RUE CHENNEVILLE.
67—n

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Ligne Française directe de New York au Havre, Paris (France), No 3 Bowling Green, N.Y.

Départ chaque samedi à 10 hrs a.m., de la jetée No 42, Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.

La Touraine......17 juin	La Champagne 8 juillet
La Bretagne......24 juin	La Normandie 15 juillet
La Gascogne......1 juillet	La Bretagne...22 juillet

Passage de première classe au Havre $55 en montant, réduction sur les billets aller et retour. Passage de seconde classe au Havre $38, 5 p. c. de réduction sur billets aller et retour.

J. DE SIEYES
Agent général au Canada, 184-186 Notre-Dame, Montréal. 304—n

LIGNE DOMINION — Steamers de la Malle Royale—Service de Liverpool via Londonderry.

Steamer.	De Montréal.	De Québec.
SCOTSMAN	17 juin, 9 a.m.	17 juin, 6 p.m.
OTTOMAN	24 juin, 9 a.m.	24 juin, 6 p.m.
VANCOUVER	1er juil., 9 a.m.	1er juil., 6 p.m.
DOMINION	8 juillet, 9 a.m.	8 juillet, 6 p.m.

†...... Ne transporte pas de passagers.

De Liverpool	Steamer	De Boston	
1er juin	Canada	14 juin	2.30 p.m.
8 juin	Derbyshire	21 juin	8.30 a.m.

Prix de passage — Cabine, $50 et au delà, pour aller ; $100 et au delà pour aller et retour, suivant le steamer et la cabine ; cabine de seconde classe, $35 et $37.50 pour aller; $66.50 et $71.25 pour aller et retour, suivant le steamer.

Entrepont — A Liverpool, Derry, Londres, Queenstown, Belfast et Glasgow, $22.50 à $25.50, suivant le steamer. Tout ce qu'il faut pour l'entrepont fourni gratuitement.

Saloons au milieu du navire, lumière électrique, pont spacieux pour la promenade. Pour plus amples informations, s'adresser à n'importe quel agent de la compagnie, ou, à DAVID TORRANCE et Co. 17 rue St Sacrement, agents généraux. Montréal. 150—n



LIGNE ALLAN
Steamers de la Malle Royale. Pour Liverpool.

Steamer.	De St Jean.	De Halifax.
MONGOLIAN	23 avril	24 avril.
Steamer	De Montréal.	De Québec.
NUMIDIAN	6 mai, 9 a.m.	6 mai, 6 p.m.
CALIFORNIAN	13 " "	13 " "
GALLIA	20 " "	20 " "
TAINUI	27 " "	27 " "
LAURENTIAN	3 juin "	3 " "

Cabine, $50.00 et au delà. Billets de retour à prix réduits. Cabine de seconde classe, Liverpool, Londres, ou Londonderry $35.00 pour aller : $66.50 aller et retour. Entrepont, Liverpool, Londres, Glasgow ou Belfast, $22.50 et $23.50 ; Paris, $30.00 et $31.00.

Salons au centre du steamer, pont spacieux pour la promenade, lumière électrique partout. Pas de siège double dans le salon.

Service de Glasgow, Derry & New York

1er avril .... Pomeranian .... 20 avril
14 avril .... State of Nebraska .... 4 mai

Cabine, $45.00 ; de retour $90. Cabine seconde classe $30.00 ; de retour $57.00 Entrepont, pour Glasgow, Belfast, Derry ou Queenstown $23.50. Pour fret, passage ou autres renseignements, s'adresser à

H. & A. ALLAN, Montréal, Boston ou Phila. 132—n

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

SERVICE DES CONVOIS LE DIMANCHE

De Montréal à Vaudreuil.

9.00 a.m., Ste Anne, Vaudreuil seulement. 9.30 a.m., toutes les gares jusqu'à Vaudreuil. 1.30 p.m., Lachine et toutes les gares passé Vaudreuil. 5.50 p.m., Convent, Lachine, Dixie, Dorval, Pointe Claire, Ste Anne, Vaudreuil. 8.00 p.m., Lachine, Pte Claire, Ste Anne, Vaudreuil 9.00 p.m., toutes les gares jusqu'à Vaudreuil.

De Vaudreuil à Montréal

6.34 a.m., Ste Anne, Montréal seulement. 7.55 a.m. Lachine et toutes les gares intermédiaires, aussi Montréal. 10.55 a.m., toutes gares jusqu'à Montréal. 5.20 p.m., Pointe Claire, Dixie, Lachine, Montréal. 7.12 p.m. et 10.00 p.m., toutes gares jusqu'à Montréal.

De Montréal à St Hyacinthe

9.45 a.m. et 8.30 p.m., toutes les gares jusqu'à St Hyacinthe.

De St Hyacinthe à Montréal

7.27 a.m., St Hilaire, Beloeil, St Lambert, Montréal. 8.00 a.m. et 5.40 p.m., toutes les gares jusqu'à Montréal.

De Montréal à Sorel

9.45 a.m. et 9.00 p.m., toutes les gares jusqu'à Sorel.

De Sorel à Montréal

7.30 a.m. et 6.?? p.m., toutes les gares jusqu'à Montréal.

Billets d'Excursion à Bon Marché

Par les convois du dimanche

En rapport avec le service de convois du dimanche entre Montréal et Vaudreuil et Montréal et St Hyacinthe, des billets d'aller et retour seront vendus au prix d'un billet simple de première classe, plus dix cents entre Montréal et St Hyacinthe ou Montréal et Vaudreuil, et vice versa, ou entre n'importe quelles deux gares intermédiaires dans le susdit district. Les billets seront bons pour aller et revenir le dimanche seulement.

Samedi et dimanche jusqu'à lundi. Billets d'excursion en dehors de Montréal maintenant en vente.

Bureau des Billets de la ville, 137 rue St Jacques et à la gare Bonaventure.

PACIFIQUE CANADIEN

Le Convoi du Dimanche pour Ste Agathe et les gares intermédiaires part de la gare de la Place Viger à 9.15 heures a.m., pour revenir, arrive à Montréal à 9.45 heures p.m.

Le Convoi du Dimanche pour Pointe-Fortune et les gares intermédiaires part de la gare Windsor à 10 hrs a.m. ; pour revenir, il arrive à Montréal à 9.25 hrs p.m.

"IMPERIAL LIMITED." Service chaque jour par terre commençant le 18 juin.

Excursions de chercheurs de chez-soi de Montréal aux Côtes du Pacifique et les endroits de Kootenay et retour, 20 juin, 4 et 8 juillet.

Vancouver, Victoria, New Westminster, Seattle, Tacoma, Portland	$89.85	Seconde classe
Nelson, Robson, Rossland, Kaslo, Sandon	$84.85	Seconde classe

Bureau des billets de la ville et du télégraphe, 129 rue St Jacques, voisin du bureau de poste.

LA FETE NATIONALE

Programme officiel, tel qu'arrêté à l'assemblée d'hier soir

ON OBTIENT DES REDUCTIONS SUR TOUS LES CHEMINS DE FER

La compagnie des tramways fournit gratuitement 15 de ces voitures pour la procession

L'organisation de la fête nationale a été considérablement avancée, à l'assemblée d'hier après-midi, au Monument National, sous la présidence de M. J. X. Perreault.

M. Duncan McDonald, surintendant de la compagnie des tramways, a annoncé aux organisateurs que la compagnie mettrait gratuitement à leur service, ce jour-là, quinze de ces tramways plates-formes pour être transformés en chars allégoriques, au gré des différentes associations. Toutefois, il prévient les membres de la Société St Jean-Baptiste que ces voitures ne sont pas en état de descendre les côtes, n'ayant pas été construits pour cela. Si les différentes associations désirent avoir des tramways supplémentaires, elles devront payer $25 par voiture. M. l'atenaude, du quartier St Louis, qui a conféré de la chose avec M. McDonald, dit que ces voitures devront être réparties, le matin, sur trois points de la ville, cinq au nouvel établissement de la compagnie, rue St Denis nord, cinq aux usines de St Henri et les cinq autres, à celles d'Hochelaga.

M. McDonald annonce en outre qu'il prendra des mesures pour que les rues Notre-Dame et St Jacques, depuis le Champ de Mars jusqu'à St Henri, soient laissées libres ce matin-là, les autres tramways devant passer par d'autres rues. Comme on le voit c'est la division ouest de Montréal, qui aura le bénéfice de voir défiler la procession chez elle, cette année, les autres arrondissements ayant eu leur tour avant elle.

M. J. X. Perreault annonce que l'on a obtenu une réduction pour ce jour-là sur tous les chemins de fer du Canada, et aussi des Etats-Unis, qui traversent des centres canadiens. Il ajoute que la messe commencera à 11 heures précises et que Mgr Racicot officiera. Un choeur de 200 voix, avec accompagnement d'orchestre exécutera une des plus belles messes du répertoire Notre-Dame. M. Ed. McMahon, le maître de chapelle, ayant promis de développer toutes ses ressources pour la circonstance. L'allocution sera faite par M. l'abbé Gauthier, de la Cathédrale.

On passe ensuite en revue le programme de la procession, dont les grandes lignes ont déjà été esquissées. Le voici tel que modifié :

SECTION DE LA VILLE ST LOUIS
Commandants : MM. Lebel et Juteau.
Cavalcade de jeunes gens.
Fanfare de la ville Saint-Louis.
Club de Bordeaux.
Ligue du Sacré-Coeur.
Congrégation des hommes.
Forestiers Indépendants, cour Dollard.
Forestiers Catholiques.
Conférence Saint-Vincent de Paul.
Garde d'honneur et petit Saint-Jean-Baptiste.
Garde Napoléon.
Conseil municipal.
Char électrique de la menuiserie.
Char électrique de la buanderie.
Char des tailleurs de pierre.
Chars les carriéreurs.

SECTION ST GREGOIRE LE THAUMATURGE
Commandant : M. Adrien Chaussé.
Garde Ville-Marie, avec fanfare, 75 hommes.
Forestiers Catholiques.
Collège Sainte-Marie.
Société de Tempérance.
Char électrique de briqueterie.
Les commissaires d'écoles.
Le conseil municipal de Delorimier.

SECTION ST LOUIS DE FRANCE
Commandants : MM. Patenaude et Sauvé.
Corps de musique nombreux de Saint-Hyacinthe.
Forestiers Royaux.
Collège Olier
Forestiers Indépendants.
Congrégation des hommes
Ligue du Sacré-Coeur.
Alliance Nationale.
Collège Berchmans.
Union des Menuisiers.
Artisans Canadiens.
Char électrique de l'art musical.

LA DYSPEPSIE RUINE

ses victimes. Elle les met au pouvoir de l'organe le plus faible du corps et en fait ses esclaves. Elles doivent manger pour lui plaire, boire pour lui plaire et mener une vie languissante de renoncement à soi-même.

Les Pilules du Dr J.C. Ayer

ont guéri nombre de mauvais cas de dyspepsie, elles vous guériront si vous souffrez de cette maladie.

Mlle H. B. Anderson, 15 rue Williams, Grand Rapids, Mich., E.U., écrit :

"Les PILULES du Dr J. C. AYER m'ont guérie d'une dyspepsie qui durait depuis trois ans. Elles surpassent tous les autres remèdes.

Les Pilules du Dr J. C. Ayer Guérissent la Dyspepsie

SECTION ST JEAN-BAPTISTE
Commandants : MM. Paquette et Leclerc.
Fanfare du 65ème régiment.
Cavalcade.
Société de tempérance.
Congrégation des hommes.
Société des Artisans.
Société Chorale.
Forestiers catholiques.
Congrégation des jeunes gens.
Ligue du Sacré-Coeur.
Invités et petit Saint-Jean-Baptiste.
Union des plâtriers.
Union des Maçons.
Société Saint-Joseph.
Alliance Nationale.
Garde d'honneur Saint-Jean-Baptiste.
Char électrique de la Mode.
Char des plâtriers.
Char de la maçonnerie.
Char athlétique.
Char des coiffeurs.
Char de la couverture.
Forestiers Canadiens.
Char des plombiers.
Char des boulangers.

SECTION ST JACQUES
Commandants : MM. A. O. Etienne et L. H. Goulet.
L'Union Saint-Joseph de Lachine et fanfare.
Forestiers catholiques.
Alliance Nationale de Lachine.
C. M. B. A.
L'Union Fraternelle.
Cercle Dramatique de Lachine.
Société Saint-Jean-Baptiste de Longueuil et fanfare.
Les bicyclistes de Montréal, Longueuil et Lachine.
Congrégation des hommes.
Cercle des jeunes gens de St Jacques.
Corps de musique du Mont Saint-Louis et régiment scolaire, Cadets.
Char de l'industrie des eaux gazeuses.
Char de l'horticulture.
Commandant : P. E. Beauchamp.
Cercle Saint-Denis.
Union des cochers.
Fanfare de Bordeaux.
Les citoyens de Bordeaux.
Fanfare du Sault au Récollet.
Forestiers catholiques.
Alliance Nationale.
Les citoyens du Sault au Récollet.

SECTION NOTRE-DAME
Commandant : M. Lapointe.
Fanfare de Notre-Dame de Grâce.
Cercle des jeunes gens de Notre-Dame.
Société de tempérance.
Société Saint-Jean-Baptiste de Notre-Dame de Grâce.
Char de l'industrie du granit.
Char de l'horticulture.
Fanfare de l'Armée de la République.
Officiers et soldats vétérans de l'Armée de la République avec drapeaux et fanfares.

LES FORESTIERS INDEPENDANTS
L'association des Forestiers Indépendants, comprenant 42 cours, dans la ville de Montréal, accompagnés du chef suprême, entouré d'un brillant état-major, de fanfares et de drapeaux.

LES FORESTIERS CANADIENS
Toutes les cours de district paraderont dans la procession.

SECTION SAINTE-BRIGIDE
Commandants : MM. Chs Girard et J. A. Séguin.
La section se formera à 7 heures a. m., au square Papineau.
Les sociétés et congrégations de l'église St Pierre arriveront par la rue Lagauchetière.
Celles de Ste Brigide par la rue Dorchester.
Les Cours des Forestiers, C. M. B.A. et A. O. U. W. arriveront par la rue Ste Rose.
Les Cercles de l'Alliance Nationale arriveront par la rue Ste Catherine et se placeront sur l'avenue Papineau, entre les rues Ste Catherine et Ste Rose.
Les chars allégoriques seront sur la rue Craig.
La section Ste Brigide sera placée, dans la procession, entre les sections St Vincent de Paul et Sacré-Coeur.
Le départ aura lieu à 7.30 heures précises.
Le parcours se fera par les rues Craig, St Jacques, Place St Henri et Notre-Dame, jusqu'à l'église Notre-Dame, où une messe solennelle sera chantée..
Le défilé sera dans l'ordre suivant:
1. Les commandants.
2. Le drapeau de la section.
3. La Garde d'Honneur Léon XIII, de Hull.
4. Fanfare de Tempérance de Montréal.
5. Char allégorique "La Tempérance"
6. Société de Tempérance St Pierre.
7. Congrégation des Hommes St Pierre.
8. Congrégation des Jeunes gens de St Pierre.
9. Char allégorique "Jacques Cartier, à la cour de François 1er."
10. Cercle Dramatique de Tempérance.
11. Cercle de Billard St Pierre.
12. Cercle Charlemagne.
13. Sociétés ouvrières.
14. Société St Vincent de Paul, Conférence St Pierre.
15. Société St Vincent de Paul, Conférence St Thomas.
16. Société St Vincent de Paul, Conférence Ste Marie.
17. Société St Vincent de Paul, Conférence Ste Brigide.
18. Cavalcade Historique.
19. L'Union des Commis-Epiciers.
20. Société des Artisans, Succursale Ste Brigide.
21. Char allégorique, "Maisonneuve au Mont-Royal."
22. Congrégation des Jeunes gens de Ste Brigide.
23. La Ligue du Sacré-Coeur.
24. Congrégation des Hommes Ste Brigide.
25. Le Cercle Notre-Dame.
26. Cour C. M. B. A.
27. Loge Charlemagne, A. O. U. W.
28. Loge de Salaberry, A. O. U. W.
29. Cour Ste Brigide, O. F. I.
30. Cour Bell, O. F. I.
31. Cour Ste Isidore, O. F. C.
32. Cour Maisonneuve, O. F. C.
33. Cavalcade des Bouchers.
34. Alliance Nationale, Cercle St Pierre.
35. Alliance Nationale, Cercle Jeanne d'Arc.
36. Alliance Nationale, Cercle Bourget.
37. Alliance Nationale, Cercle Maisonneuve.
38. Fanfare de la Garde de Salaberry.
39. La Garde de Salaberry.
40. L'Union des Commis-Marchands.
41. Les citoyens.
42. Les invités et anciens officiers de la Section.
43. Les officiers de la Section Ste Brigide.
44. Le chapelain, les présidents de la Section.

SECTION ST JOSEPH
Commandants : MM. F. A. Turgeon et W. Archambault.
Fanfare de Terrebonne.
Cavalcade de jeunes.
Union St Vincent.
Forestiers Catholiques, cour 231.
Alliance Nationale, 3 cercles.
Congrégation des Hommes.
Union des Barbiers.
Union des Bouchers.
Char du petit St Jean-Baptiste.
Char électrique de la Mode.
Char de la Boucherie.
Char des Indiens.
Char Athlétique.
Char de la Typographie.
Char des Coiffeurs.
Char de Maçonnerie.
Char de l'Alimentation.
Char de la Photographie.
Char du Camionage.
Char de la Carrosserie.

SECTION ST CHARLES
Commandants : MM. Victor Saint-André et Stanislas Gravel.
Fanfare St Charles.
Char allégorique électrique : Découverte du Canada.
Cavalcade des 15 premiers gouverneurs français, précédés d'écussons et accompagnés de chacun deux officiers avec costumes du temps.
Alliance Nationale.
Artisans Canadiens.
Forestiers Catholiques.

SECTION STE ELISABETH
Commandant : M. Raymond :
Char électrique Colonisation.
Fanfare Ste Elizabeth.
Cercle dramatique.
Cour C. M. B. A.
Conférence St Vincent de Paul.
Congrégation des Hommes.
Forestiers Catholiques.
Alliance Nationale.
Char Electrique de la Colonisation.

SECTION ST HENRI
Commandant : M. J. Brault.
Fanfare de St Henri.
Congrégation des Hommes.
Union St Joseph de St Henri.
Char électrique représentant la descente de Jacques-Cartier sur le sol canadien.
L'Alliance Nationale.
La C. M. B. A.
Charpentiers-menuisiers avec char électrique.
Forestiers Catholiques.
Club de Base-Ball.
Club de Raquettes avec char.
Forestiers Canadiens.
Cercle Dramatique avec char représentant la "Comédie" et la "Tragédie".
Artisans Canadiens-Français.
Electriciens avec char.
Ligne du Sacré-Coeur.
Cercle des Intimes.
Forgerons-voituriers avec char.
Char électrique, Dollard et ses compagnons.
Cavalcade de commerce.
Brigade de Bicyclistes.
Char du petit St Jean-Baptiste.
Commission scolaire et conseil municipal de St Henri.

SECTION STE CUNEGONDE
Commandants : MM. Geo. Martineau et P. Morel.
Fanfare de Ste Cunégonde.
Forestiers Catholiques, cours St Joseph et Ste Cunégonde.
Congrégation des hommes.
Alliance Nationale, cours Mont-Royal No 2 et Duvernay, 128.
Forestiers Canadiens d'Iberville.
Cavalcade des bicyclistes.
Char de la ferblanterie.
Char de la forge.
Char des coiffeurs.
Une ancienne calèche.
Char allégorique : Louis XIV donnant à d'Iberville sa commission pour le Canada.
Cavalcade historique de 44 personnages: les chevaliers d'Iberville et de Bienville partant pour le Mississipi.
Un petit St Jean-Baptiste.
Corps de police et des pompiers.
Conseil municipal et membres de la Société St Jean-Baptiste.

SECTION ST EUSEBE
Commandants : MM. Nap. Séguin et Louis Pepin.
Cette section se trouvera jointe à celles de Saint-Vincent et d'Hochelaga.
Alliance Nationale.
Forestiers Indépendants.
Fanfare de Saint-Eusèbe.
Cavalcade de 20 personnes, habit noir.
Char des briquetiers, suivi d'un tramway portant des membres de l'Association.
Char des jardiniers de St Léonard de Port Maurice.
Un petit St Jean-Baptiste.
Cavalcade d'honneur.
Autres cavaliers briquetiers, au nombre de 20.
Club de base-ball de Sainte-Marie.
Calèche avec coupie d'ancien Canadiens.
Alliance Nationale d'Hochelaga.
Forestiers Catholiques d'Hochelaga.
Congrégation des hommes et des jeunes gens d'Hochelaga.
Un petit St Jean-Baptiste et quatre voitures de dignitaires.

NOTRE-DAME DE GRACES
Cette section se joindra à celle de St Joseph. Il y aura une cavalcade et un petit St Jean-Baptiste.

LA FÊTE CHAMPÊTRE

Voici le programme de la fête champêtre :

Elle aura lieu sur le vaste terrain de l'Association Athlétique de Montréal, rue Ste Catherine-Ouest à deux heures précises, sous la direction de M. Laberge, ingénieur, président du comité.

PROGRAMME OFFICIEL

1. — Courses de bicycles d'un mille pour les novices.
2. — Courses à pied de 100 verges pour les amateurs.
Concours d'escrime libre, championnat des amateurs du Canada.
3. — Course en sac.
4. — Courses de multicycles, 2 mille, libre.
6. — Course à pied de 220 verges pour amateurs.
7. — Saut en longueur, 3 sauts.
8. — Lancer le poids de 56 livres, libre.
9. — Course aux patates.
10. — Concours de fanfare.
11. — Lancer la balle du baseball.
12. — Lancer la balle avec la crosse.
13. — Course de bicycle d'un demi-mille, libre.
14. — Course de 440 verges, libre.
15. — Course de 100 verges pour hommes de 200 livres et au-dessus.
16. — Course de 100 verges pour officier de la Société St Jean-Baptiste.
17. — Course de 220 verges pour représentants de la presse.
18. — Course de cinq milles, libre, " Handicaps".

Il y aura une quête à l'église, faite par les présidents des différentes sociétés, au nombre de 8.

Pour la division ouest, ce sera les présidents des sections St Joseph, Ste Cunégonde, St Henri et St Charles.

Pour la division est, les présidents des sections Ste Brigide et St Jacques.

Pour la division nord, les présidents des sections St Jean-Baptiste et St Louis du Mile-End.

Les quêteurs seront accompagnés par des membres de la garde Salesberry.

Le parcours de la procession sera définitivement arrêté à une assemblée subséquente. Tous les commandants des différentes sections sont priés de se rendre à l'assemblée de mercredi soir, le 12, au Monument National.

Le docteur Daigle et MM. Déom, libraires, nous ont annoncé hier que leur organisation est maintenant terminée pour l'excursion de jeudi prochain, le 15, à Plattsburgh, à l'occasion d'une célébration extraordinaire de la fête St Jean-Baptiste à cet endroit. Il y aura une nombreuse fanfare de Montréal.

Quant à la célébration du 22 juin, à Montréal, les sociétés qui n'auraient pas de fanfare pourront s'adresser à "l'Harmonie", de Sherbrooke, qui offre ses 25 musiciens pour une somme de $70 et la fanfare de Magog, moins considérable, qui s'offre pour $50.

La prodigalité fait plus de fripons que l'avarice.—Mme Bachi.

Guérit le Catarrhe,



le rhume, la toux, la fièvre lente, les bronchites, l'asthme et toutes les maladies de la gorge et des poumons.

Des nuages d'air médicamenté sont respirés par la bouche et renvoyés des narines, nettoyant et vivifiant toutes les parties enflammées et malades qui ne peuvent être atteintes par les remèdes que l'on prend.

Il atteint les parties malades—Il soulage les plaies en vie—Il va jusqu'au cœur de la maladie—Il agit comme un baume et un tonique sur tout le système—Se vend chez les pharmaciens, ou envoyé par la malle.

Arch St., Phila. (2)

A MONTFORT

Excursion de la Société d'Histoire Naturelle

Et inspection de la nouvelle voie ferrée jusqu'à Arundel

L'excursion annuelle de la Société d'Histoire Naturelle a eu lieu samedi. Dès 8.30 heures du matin, par un temps superbe, un convoi spécial entraînait au-delà de 350 excursionnistes dans la direction de Montfort.

Admirablement situé sur le lac St François-Xavier, sur le chemin de fer dit de la Colonisation et de la Gatineau, aux pieds de la Chaine des Laurentides, Montfort est l'une des places d'avenir du Nord. Cette région très accidentée est arrosée par une multitude de cours d'eau et de lacs qui en font une portion de pays très aimée des touristes.

A quelques arpents de la gare, 140 orphelins de l'Institution de Montfort attendaient l'arrivée du convoi et accueillirent les excursionnistes par des cris d'allégresse et des chansons patriotiques d'un effet touchant dans cette solitude que l'on serait plutôt porté à croire éloignée de toute civilisation.

Charmés de cette réception à laquelle ils ne s'attendaient guère, les voyageurs saluèrent avec des bravos et de bruyants hourras les petits pensionnaires de Montfort et les dévoués religieux qui leur donnent l'éducation première aux prix d'immenses sacrifices.

Le convoi reprit lentement sa marche à travers les sinuosités de la route, jusqu'à Montfort, où tout le monde, dévoré par une faim que l'air pur de la campagne avait aiguisée, s'empressa d'"escalader" le monticule sur lequel s'élève l'unique auberge de l'endroit.

Après s'être convenablement restaurés, les excursionnistes se dispersèrent dans les environs, au gré de leurs caprices.

Munis de leurs appareils de pêche, les uns voguèrent bientôt sur la belle nappe d'eau qui court en face de Montfort, tandis que d'autres, admirateurs engagés de pittoresque ou de la nature, escaladaient les pics les plus voisins, pendant que leurs compagnons, botanistes et entomologistes, s'attardaient dans le creux des vallons, à poursuivre insectes et papillons multicolores, ou à cueillir diverses plantes destinées à enrichir les musées de la Société.

Parmi les touristes se trouvaient MM. Brunet, Rolland et Bickerdike, directeurs de la ligne de chemin de fer de Colonisation et de la Gatineau, venus là pour faire l'inspection de la nouvelle voie ferrée, dont le terminus est à Arundel. Dans l'après-midi, ces messieurs mirent trois wagons à la disposition de la Société d'Histoire Naturelle, pour tous ceux qui manifestaient l'intention de pousser une pointe jusqu'au terminus.

De Montfort à Arundel, la voie ferrée couvre une distance d'environ vingt milles à travers une suite ininterrompue de lacs et de paysages tout à fait admirables, jusqu'au lac des Seize-Lots. Ici on quitte la solitude, les côteaux boisés, pour traverser une campagne déjà cultivée. Plus loin, un clocher d'église, de blanches maisonnettes, un campement de "voyageurs," une scierie, etc.; c'est Arundel.

Le retour s'effectua sans accident et à cinq heures et demie, tous les excursionnistes étaient réunis en gare de Montfort, fatigués, harassés, mais contents. Seuls, les pêcheurs qui avaient sillonné le lac St François, réussissaient mal à cacher leur dépit. Ca n'avait pas "mordu," mais là, pas du tout. Tous revenaient bredouille. Quelle humiliation!

De Montfort à Montréal, des prix furent distribués aux meilleurs collectionneurs de la Société:

Botanique—1er prix, MM. Sydney Lyman et Fred. Brown; 2ème prix, Melle E. G. Watson.

Entomologie—1er prix, M. H. N. Cowan; 2ème prix, E. Norris.

Géologie—1er prix, H. Cone.

Les juges étaient Melles Van Horne, pour la botanique; MM. H. H. Lyman et A. F. Winn, pour la géologie, et E. T. Chambers pour la géologie.

CHANCE D'AFFAIRES

ASSOCIE. — On demande un associé avec $5,000, pour étendre nos affaires en Angleterre. Demande énorme et immenses profits. Maison bien établie avec $20,000 de capital. Ecrire sans retard à P., 1610 "La Presse." z

L'EMPEREUR GUILLAUME

Ne visitera pas l'Angleterre cet été

Berlin, 12 — Il a été officiellement annoncé que l'empereur Guillaume d'Allemagne, ne visitera pas l'Angleterre cette année. On dit que le Kaiser ira cependant passer une journée à Cowes durant la semaine des courses.

Imprudences De la Jeunesse



L'exubérance naturelle de la jeunesse conduit souvent aux imprudences. Les jeunes gens ne prennent pas soin d'eux, s'échauffent, prennent du froid et finissent par contracter la maladie des rognons. Ils n'ont pas d'idée de ce que c'est que le mal de dos—ils pensent qu'il disparaîtra bientôt—mais il ne disparaît pas. Les maladies urinaires apparaissent, puis le diabète, la maladie de Bright et la santé délabrée.

Une jeune vie a été sacrifiée.

Y a-t-il un remède à cela ? Oui !

Les Pilules de Doan pour les Rognons

Ces conquérantes des maladies de rognons rendent la jeunesse de nos jours en santé et forte.

Mme G. Crisman, 905 rue Adélaide, London, Ont., dit :

"Ma fille, maintenant âgée de 13 ans, souffrait de faiblesse des rognons depuis son enfance, et, comme résultat, n'eut jamais une bonne santé. Deux boîtes de Pilules de Doan pour les Rognons ont fait disparaître tous les symptômes de la maladie des rognons, et l'ont ramenée à la santé parfaite. Je vais très reconnaissante envers ce grand remède pour le bien qu'il lui a fait. youw (2)

UN ATTENTAT

Commis sur la voie du Grand Tronc en rapport avec la grève

(Spécial à "La Presse")

Cornwall, 12 — La section qui a causé le plus de tribulations à la compagnie du G. T. R., depuis le commencement de la grève, est celle qui est comprise entre Iroquois et Cardinal, probablement à cause du grand nombre d'amis que les grévistes ont dans ces parages. A plusieurs reprises, des dormants ont été placés en travers de la voie, dans le but de faire dérailler les trains.

Dernièrement, la compagnie envoya une équipe d'hommes, à Iroquois, pour continuer les travaux sur cette section. Ces ouvriers logeaient dans un char, à la station. Vers dix heures, vendredi soir, les grévistes ou quelques-uns de leurs amis, ont tenté de faire sauter ce char, où dormaient les ouvriers. Ces derniers ont pu se sauver sans recevoir aucune blessure et se sont réfugiés dans la station. Mais le char qui leur servait de logis a été fortement endommagé.

LA COLONISATION

MM. A. Couture et Frère, fabricants de bardeaux, de Cedar Hall, comté de Matane, avaient, l'automne dernier, fait défricher une grande étendue de terrains. Le coût des travaux s'élevait à $1,500 ; or, cette année, les MM. Couture ont fait ensemencer 225 minots de grains dans la partie de leurs terres nouvellement défrichée, et ils espèrent en récolter 3,000 minots.

La Gaspésie, comme du reste toutes les régions du Canada, oriental, est renommée pour la fertilité de son sol et la beauté de ses sites. Un grand nombre de colons s'y dirigent cette année.

Illumination gigantesque

A l'occasion de la grande inauguration des fêtes de nuit, au Parc Sohmer, une illumination extraordinaire sera faite ce soir, au Parc Sohmer; des milliers de lumières électriques aux couleurs variées seront parsemées dans tous les arbres; la terrasse sera couverte de lumières et le magnifique orchestre des Tziganes se fera entendre jusqu'à minuit. Les ballets débutent également ce soir.

Ne manquez pas cette fête extraordinaire, qui dépassera de beaucoup tout ce qui a été fait au Parc Sohmer. Ce soir, rendez-vous de bonne heure.

LE REMEDE EST TROUVE

Pour la guérison parfaite du Rhume de Cerveau ou Catarrhe, dans l'Anti-Coryza du Dr Ed. Morin. Demandez-le à votre marchand de remèdes.

29m—5,12,19,26

Dr A. BROSSEAU

Dentiste, 7 rue St Laurent, Montréal. 119—n

Dr Louis Franchère, D. D. S.

Chirurgien dentiste, 1592 rue Ste Catherine. Te. Bell East 1591. 149—n

SANTAL CAPSULES MIDY

INOFFENSIF, PUREMENT ABSOLUE. Guérit en 48 Heures les Maladies qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les copiats, etc.

PRIX $1.00.

Agents - - LYMAN, SONS & CO., Montréal.

158-d-n



Tous les genres de Souliers d'hommes sont représentés ici. Souliers en veau, Souliers en Dongola, Souliers en cuir patent noir ou chocolat ; nous en avons avec élastique dans les côtés. Si vous désirez un bout pointu, demi-rond ou large, nous l'avons. Messieurs, venez nous voir pour souliers d'été $1.50, $1.75, $2.00, $2.50.

Le Modèle

1507 Ste Catherine. Près rue Amherst.

Commandes par la poste exécutées promptement.

Ciments Portland,

Briques Réfractaires, Argile Réfractaire, Tuyaux de Drainage, Materiaux de Censtructeurs et Entrepreneurs.

F. HYDE & CO.
51 RUE WELLINGTON.
161—n Telephone Main 2412

X S. A. DE LORIMIER X
Confectionne les Chemises, Collets et Poignets sur commande.
Ouvrage garanti.
X 1700 NOTRE-DAME 6—3 X

JOSEPH O'C. MIGNAULT,
Ingénieur Civil et Arpenteur.—Aqueducs, Egouts, Pouvoirs d'eau, Lumière et transmissions électriques, Barrages, Expertises, Subdivisions de terrains, etc. — Téléph. Bell, 2380. Bâtisse Impériale, 107 rue St Jacques. 122—n

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une Idée ? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts. (Edifice New York Life, Montréal. et Atlantic Build., Washington, D. C.

Bureaux:

Toute Personne Respectable Peut Obtenir du Crédit chez nous



Venez acheter chez nous tout le mobilier dont vous avez besoin. Commandez ce qu'il vous faut. Ameublement de chambre à coucher, salon, salle à manger, tapis, prélarts, tout enfin, et nous vous livrerons les effets de suite. Tout ce qu'on vous demandera, c'est de nous dire quand vous serez prêt à payer. Prenez un, deux, trois mois ou plus s'il le faut. Faites votre offre de manière à vous accommoder. Vous constaterez que nos prix sont très bas, plus bas que ceux de tous les autres magasins de meubles. Vous pouvez en juger par vous-même. Venez le soir si vous voulez, vous trouverez le magasin ouvert jusqu'à 10 heures.



F. Lapointe



Le magasin de meubles connus par ses bas prix au comptant ou à crédit.

1551 rue Ste Catherine

185—n Y

MAGNIFIQUES BLOUSES.

Un autre gros envoi de belles Blouses. Nos Blouses sont des plus à la mode. Aucun magasin, en cette ville, ne possède un plus bel assortiment de magnifiques Blouses. Les marchandises suivantes aux prix auxquels nous les offrons ne manqueront pas de donner satisfaction à tout le monde.

Blouses de Mousseline

Une Blouse très élégante en mousseline de bonne qualité, fond blanc, avec pois noirs, aussi pois de couleur, une très élégante blouse de toutes grandeurs. Valeur extra $1.20 chacune.

Mousseline Organdie

Blouses en Mousseline Organdie de fantaisie, dans les effets les plus nouveaux. Toutes les grandeurs. Prix $1.20 chacune. Valeur extra.

Blouses en Piqué de Fantaisie

Blouses en piqué blanc de fantaisie, toutes grandeurs, avec raies noires, aussi avec raies de couleur, très beaux effets. Prix $1.60 chacune.

Les 3 lignes spéciales susmentionnées sont faites des plus belles étoffes qu'on ait pu se procurer, finies dans les derniers goûts, et aux prix susmentionnés, elles sont d'une valeur extra spéciale.

Gants

Mercredi, nous avons annoncé une vente spéciale de (30 doz.) de Gants de kid de dames, et elle a eu un succès vraiment remarquable. Nous répétons l'offre.

Gants de kid, genre et confection assortis, pour dames, valant $1.50 la paire et plus. Les couleurs sont les suivantes : noir, blanc, tan. Venez choisir tout ce dont vous avez besoin, à $1.00 la paire.

Pavillons

Vous avez peut-être besoin d'un beau pavillon en soie pour votre yacht ou pour apporter avec vous au bord de la mer ou à la campagne le jour de la fête de la Confédération.

Nous avons des Union Jack mesurant 17x14 que nous vendons 25c ou des plus grands 34x23, prix 60c. pavillons canadiens 34 x 23, prix 60c. Pavillons américains 18 x 30, prix 60c. Rappelez-vous que ces pavillons sont complètement en soie.

Classe de Broderie Artistique, pour Dames, le Lundi après-midi, de 2,30 hrs à 5,30 hrs.

Patrons de Weldon pour Modes de la Mi - Eté.

Ecrivez pour avoir notre nouveau Catalogue, envoyé franco par la poste, à n'importe quelle adresse, chez

OGILVY,

Angle des rues Ste Catherine et de la Montagne.



Un marchand de merceries pour hommes, de la Nouvelle-Angleterre, vend des Ripans Tabules, parce qu'il s'aperçoit que presque tout le monde veut en avoir. " Mes ventes augmentent constamment," écrit-il.

" Les clients en achètent ordinairement un ou deux et quelque fois cinq paquets à la fois et un bon nombre de personnes dans la ville ont fait ou font maintenant usage des Tabules. Le juge — est le dernier nom ajouté à la liste, et il en fait les plus grands éloges. J'ai des clients qui ont toujours des Tabules dans leurs poches et qui en prennent une quand ils sont indisposés, bien qu'ils se considèrent en santé parfaite."

ON DEMANDE de signaler un cas de mauvaise santé auquel les RIPANS ne feront pas de bien. Elles chassent les douleurs et prolongent la vie. Une seule soulage. Remarquez le mot RIPANS sur le paquet et n'acceptez pas de substitut. RIPANS, 10 pour 5 cents ou douze paquets pour 48 cents, peuvent être obtenues à n'importe quelle pharmacie. Dix échantillons et un millier de témoignages seront envoyés par la poste, à n'importe quelle adresse pour 5 cents envoyés à Ripans Chemical Co., No 10 Spruce st., New-York. (2)

PETITES ANNONCES

—TARIF—

ELEVES DEMANDES
EMPLOI DEMANDE
CHAMBRES A LOUER
TROUVE
20 MOTS POUR 10 CENTS
½ CENT PAR MOT EXTRA

SITUATION VACANTE
SERVANTE DEMANDEE
MAISON A LOUER
A VENDRE
PROPRIETE A VENDRE
PERDU
25 MOTS POUR 25 CENTS
1 cent par mot extra

"PERSONNEL" 2 cents par mot.

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

ASSISTANT TENEUR DE LIVRES — Un assistant teneur de livres, âgé de vingt ans, avec de bonnes références. Ecrire à P., 1604 "La Presse". 187—1

BOULANGER — Un boulanger d'expérience désire se placer à la campagne. S'adresser rue Payette, No 35, à Pierre Lefebvre. 187—1

COMPTABLE — Situation demandée par un homme d'expérience, comme comptable, dans une maison de gros ou de détail, pouvant agir avantageusement comme commis préposé aux collections. S'adresser à J. A. M., boîte poste, 1029. 185—3

CUISINIERE — Cuisinière demande place de restaurant ou hôtel, connaissant la cuisine française, munie de références. S'adresser de 10 heures à 2 heures, 490 rue Lagauchetière. 187—2

GARDIEN — Un homme marié de 27 ans, demande place comme gardien d'un établissement. Bonnes références. S'adresser 245 St Germain, Hochelaga. 187—1

HOMME — Un homme bien vu et bien connu des hommes d'affaires, parlant les deux langues, demande une place quelconque, ayant de l'expérience dans la typographie, pouvant donner de bonnes références. S'adresser 383 Boulevard. 187—2

HOMME — Un homme marié sobre et honnête, parlant les deux langues, connaissant très bien la ville et les chevaux, désire une position comme homme de cour, driver ou collecteur ; peut fournir de très bonnes références. Ecrire à P. 1602 "La Presse." 187-3

INSTITUTEUR — Un instituteur diplômé, pouvant fournir de bonnes références, demande une place pour le premier de septembre. S'adresser à P. C. S., Windsor Mills, P. Q. 187—1

MENAGERE — Une veuve d'un moyen âge, sans enfant, demande place pour tenir la maison d'un veuf qui aurait un enfant ou deux. S'adresser 239 rue St Timothée. 186—2

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

ELEVES DEMANDES — Un professeur de sténographie et clavigraphie, prépare demoiselles et messieurs, pour position de secrétaire. Diplômes accordés. 128 Ste Elizabeth. 12,14,16

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

APPRENTI — On demande un apprenti tailleur. S'adresser au No 1613 Notre-Dame, 3e étage. 187—1

APPRENTIS — On demande des apprentis pour la fabrication de nos poêles en acier lesquels nous faisons à ordre. Hoolahan, 2191 rue Notre-Dame ; Hoolahan, 1416 rue Ste Catherine. 187—1

BOURREURS — On demande immédiatement des bourreurs. S'adresser chez Rolland Frères, 1199½ de Montigny. 187—2

BOULANGER — On demande un apprenti boulanger, deux années d'expérience, serait préférable, pour aller travailler à la campagne, près de Montréal. S'adresser T. Chaput, 357 St Christophe, entre 7 et 9 heures p. m. 187—1

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente. S'adresser 125 rue St Antoine. 187—1

BARBIER — On demande immédiatement un barbier avec ses outils, place permanente, garçon préféré. S'adresser au No 100 rue Fulford. 187—1

BARBIER — On demande un jeune homme, parlant anglais, préféré. Se présenter ce soir, après neuf heures, à 294 Bleury. 187-1

COUTURIERE — On demande une bonne couturière, chez Lanctôt et Cadotte, 8 St Laurent. 187—2

CUISINIERE — SERVANTE — On demande une cuisinière ordinaire et une servante, références requises. Se présenter entre 6 et 9 heures du soir, au No 478 avenue Mount Pleasant, Westmount. 187—1

COMMIS — On demande immédiatement un commis connaissant la ferronnerie. S'adresser 358 Rachel. 187—1

COUTURIERES-JEUNE HOMME — On demande 50 bonnes couturières dans les pantalons. Aussi un jeune homme fort pour tailler. The Canada Clothing Mfg. Co., 67 St Jacques. 187—6

COUTURIERES — On demande immédiatement 100 bonnes couturières, pour faire des pantalons, en dehors. Bons gages payés. S'adresser chez Wener Bros., 1857 Notre-Dame. 184—4

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Mains-d'oeuvres de toutes sortes fournies.

On demande des servantes.

On trouvera à ce bureau :

Des confiseurs, des commis-voyageurs, des assistants-teneurs de livres, des commis épiciers, des commis de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des collecteurs, des typographes, des pressiers, des mécaniciens, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des storemen, des gardiens, des boulangers, des copistes, des cuisiniers, des bouchers, des teneurs de livres, des garde-malades, des femmes de journée, un ingénieur de marine, troisième classe ; des embouteilleurs de bière, des ménagères, des messagers, des sténographes, des clavigraphistes, des infirmiers, un boucher, un homme utile pour réparations générales des bâtisses, un ingénieur électricien, un conducteur d'ascenseur, un cordonnier pour travaux de petit banc, un photographe, un mouleur dans le plâtre, un commis dans la ferronnerie, un sacristain, un bon teinturier, un apprenti orfèvre-bijoutier, un réparateur et un monteur de poêles, une dame comme clavigraphiste, caissière, commis pour machine à coudre ou pianos, un opérateur sur les machines à composer, un meunier, des commis-voyageurs, un apprenti électricien, un porteur de pain, des agents, des aide-forgeron, une dame de compagnie, sachant coudre, un bon tourneur en bois.

Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin, à 5 heures du soir. Le samedi, le bureau ferme à une heure. — Urbain Lafontaine, gérant.



C'est Absolument Certain ?

Il est bien reconnu, que les Petites Annonces de LA PRESSE sont lues et qu'elles donnent des résultats surprenants — Des milliers de lecteurs en ont déjà eu la preuve — Louez vos maisons, vos chambres — demandez une bonne servante ou un bon employé par les Petites Annonces — 200,000 lecteurs chaque jour.

Lisez le tarif des Petites Annonces.

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CONTREMAITRE — On demande pour une fabrique de chaussures française, faisant 3,000 paires de chaussures cousues à la machine McKay, avec trépointe Goodyear pour hommes et femmes, un contremaître général dans le département du fançage. On demande aussi un contremaître dans la salle de couture. On donnera la préférence à des hommes parlant le français. S'adresser à Jos. P. Tolton, 105 rue Summer, Boston, Mass. 184—6

ETUDIANT EN PHARMACIE — On demande un étudiant en pharmacie de première année, au No 983 rue St Laurent. 187—1

FILLES — On demande des filles d'expérience pour travailler aux machines à coudre Wheeler, Wilson et Singer. S'adresser à John P. Black et Cie., 361 rue St Jacques. 166—24

FEMMES — On demande des femmes pour faire des salopettes. Ouvrage permanent. Se présenter 573 rue St Laurent. 187-1

FILLE — On demande une bonne fille pour coudre à la machine. Windsor Bazaar, 2327 rue Ste Catherine. 187—1

FILLE — On demande une jeune fille pour aider aux travaux légers du ménage ; elle devra comprendre l'anglais. 971 rue Dorchester, angle de la rue Bishop. 187—1

FILLE — On demande une fille bien recommandée pour prendre charge d'un magasin de pâtisseries, au No 2508 Notre-Dame. 187—1

FILLE — On demande immédiatement une fille de chambre, au No 53 rue Dubord. 187—2

FILLE — On demande une jeune fille de bureau, pour répondre au téléphone, elle devra savoir la sténographie et la clavigraphie, lire et écrire l'anglais. S'adresser en anglais à boîte bureau de poste, 122. 187—1

FILLES — On demande des bonnes couturières pour faire des peignoirs, des blouses et des jupes à la pièce ou à la semaine ; ouvrage toute l'année. Se présenter au No 232 rue St Laurent. 187—1

FILLES — On demande des filles pour coudre au moulin. S'adresser A. K. Stern, 33 St Justin. 187—3

FILLE — On demande immédiatement une fille active pour aider à une mère de famille ; devra aimer les enfants et parler un peu anglais. Se présenter 20 MacKay. 187-2

FILLES — On demande des filles de table et des filles de cuisine, au Arcade Café, 2336 rue Ste Catherine, par en arrière. 187-1

FILLE — On demande une fille pour le moulin "New Williams", pour coudre le coton. S'adresser au No 432 rue Plessis. 187—1

FILLES — On demande des filles fortes pour faire l'ouvrage général. S'adresser à la ménagère de l'hôtel Balmoral. 187—1

GARCON — On demande un garçon fort pour un magasin. Les deux langues. Salaire $3.00. Ferme tous les samedis. Se présenter aujourd'hui, 1611 rue Notre-Dame. 187—1

GARCON — On demande un garçon intelligent, pour faire les commissions. S'adresser à L. Bureau "La Presse". 187—1

GARCON — On demande un garçon pour ouvrage général. S'adresser au No 84 St Jacques. 187—1

GARCONS — On demande un garçon fort pour ouvrir les huîtres. S'adresser avec références, 1907 rue Ste Catherine. 187—1

COUTURIERES — On demande des couturières sachant tailler. Des filles actives seules devront se présenter. Demandez M. O'Brien, au No 2239 rue Ste Catherine. 187—1

GARCON — On demande un garçon, pour la cuisine et servir la table. S'adresser 619 rue Craig. 187—1

GUENILLES — On demande des personnes expérimentées, pour trier les guénilles. Se présenter au No 19 rue Commissaires, Montréal, de 9 heures à 10 heures a.m. 183—6

HOMMES — On demande deux hommes d'expérience pour le commerce de nouveautés, ainsi que deux jeunes filles, références exigées. S'adresser 1869, 1871 Notre-Dame. 187—1

HOMME - GARCON — On demande un homme d'expérience, pour rencontrer les trains, ainsi que d'un garçon de cloche. S'adresser à l'hôtel Lalonde, 59 carré Chaboillez. 187—1

INSTITUTRICE — On demande une institutrice pour école modèle de filles, diplômée pour école modèle, capable d'enseigner français et anglais. S'adresser, mentionnant salaire, à H. R. Smith, secrétaire trésorier, Côteau Station, Qué. 12,14,15,17

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

JEUNE HOMME — Situation dans l'épicerie, par un jeune homme d'expérience, bien recommandé et parlant l'anglais. Ecrire à R., 1750 "La Presse". 183—6

JEUNE HOMME — On demande un adolescent parlant les deux langues et demeurant avec ses parents. Se présenter au No 1678 rue Ste Catherine. 187-1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour aider au ménage et prendre soin des enfants. Devra parler anglais. Bons gages. 198 rue Mance. 187—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille avec expérience, comme commis dans un magasin de marchandises sèches, pouvant parler anglais et français. S'adresser au No 112 rue St Laurent. 187—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme sachant parler les deux langues, pour faire la livraison et aider dans une épicerie ; il devra demeurer chez l'épicier. Se présenter au No 318 rue Roy. 187—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille de 18 à 20 ans, ou plus âgée, pour avoir soin de deux enfants. S'adresser 909 St Denis. 187—1

MODISTE — On demande une bonne modiste sachant parfaitement tailler et ajuster les robes. Devra fournir des références. 55 St Antoine. 187—1

MENAGERE — On demande une femme d'un certain âge, comme ménagère chez un veuf, 2 enfants. S'adresser au No 239 St Timothée. 187—1

MACONS — On demande trois maçons, au Grand Central Théâtre, rue St Paul. S'adresser à M. Ls. Payette. 187—1

PEINTRE-APPRENTI — On demande un bon peintre de voitures et aussi un apprenti forgeron. S'adresser au No 1279 rue St Laurent, Mile-End. 187-1

PERSONNE — On demande une personne pas trop jeune, pour avoir soin d'une dame et coudre, parlant un peu l'anglais. S'adresser 314 rue Peel. 187—2

SERVANTE — On demande une servante générale, au No 40 rue Crescent. 187—2

SERVANTE — On demande une bonne servante, pas de lavage, bons gages. S'adresser au No 1471 Ste Catherine. 187—1

SERVANTE — On demande une servante au No 137 rue Visitation. 187-1

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général, pas d'enfant, pas de lavage, 1624 rue Ste Catherine. 187-1

SERVANTE — On demande une servante, fille, pas de lavage. Parlant un peu anglais. Se présenter 1920 rue Notre-Dame. 187—1

SERVANTE GENERALE — On demande, au No 2082 rue Ste Catherine, une servante générale. 187—1

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, au No 130 Champ de Mars. 187—1

SERVANTE — On demande une bonne jeune fille pour une petite famille, strictement privée, pas de lavage, références exigées. Adresser à Mons. Lemaître, 278 Logan, Parc Ouest. 187—1

SERVANTE — On demande une servante, 80a St Jacques. 187—1

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage à faire. S'adresser 210 rue St André. 187—2

SERVANTE — On demande une servante générale pour une petite famille. Se présenter au No 687 rue Cadieux. 187—1

SERVANTE — On demande une bonne servante générale pour une petite famille ; elle devra être bien recommandée. Se présenter au No 289 rue Prince Arthur. 187—1

SERVANTE — On demande une servante générale pour une famille de trois. Devra parler anglais. Gages $10 par mois. Se présenter 15a rue Bleury. 187—1

SERVANTE — On demande une bonne servante générale pour une petite famille ; pas de lavage ni de repassage : bons gages ; elle devra parler anglais. 1132 rue Dorchester. 187—1

SERVANTE — On demande une jeune servante ou personne âgée pour une petite famille, pas de lavage. S'adresser 1147 de Montigny. 187—1

TAILLEURS DE MARBRE — On demande des tailleurs de marbre, accoutumés aux travaux de construction de bâtisse. S'adresser aux Union Marble and Granite Works, angle St Alexandre et Lagauchetière. 187—1

SITUATIONS VACANTES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

SERVANTE — On demande une servante générale, 78 Duluth. 187—1

TAILLEURS DE PIERRE — On demande des tailleurs de pierre, coin Sherbrooke et Lansdowne, Westmount. 187—1

TISSERANDS — On demande des tisserands, seuls ou avec leurs familles. On montrera aux apprentis ; gages peu élevés jusqu'à ce qu'ils soient compétents. Emploi permanent. Merchants Cotton Co, Montréal. 154—76

VENDEUR — On demande un vendeur canadien-français, ayant des références de première classe, pour un magasin de merceries, pour hommes, chez Brais, 263 rue St Jacques. 187—1

AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

AGENTS DEMANDES — Les pépinières Fronthill, les plus vastes du Canada — plus de 700 acres — offrent des chances exceptionnelles à ceux qui désirent vendre leurs produits. Une place permanente et un bon revenu sont assurés à quiconque veut travailler. Tous les accessoires gratuits. L'essai ne vous coûte rien. Envoyez-nous votre nom. Stone et Wellington, Toronto. 17,19,22,24,26,29,31,2,5,7,9,12,14,16

ASSOCIES DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ASSOCIE — On demande un associé avec un capital de 3,000 plastres, pour une industrie payante. S'adresser 95 rue Craig. 187-1

AGENTS — La compagnie d'assurance National Life du Canada, demande des agents de district, dans les provinces du Manitoba, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle Ecosse et des Territoires du Nord-Ouest. Ils devront être très bien vus et bien connus. Se présenter au bureau principal, Temple Building, Toronto. 187—6

ASSOCIE — On demande un associé actif ou non, ayant $2,000, pour verser dans une compagnie. $500.00 seulement sont nécessaires maintenant. Une fortune est assurée. Le propriétaire actuel a versé $2,500 et ne demande pas un sou de salaire, pour gérer les affaires, pas de loyer. Ecrire K., 1455 "La Presse". 186—2

ASSOCIE — Un homme ayant $1,000 à disposer, peut réaliser d'énormes bénéfices en écrivant à K., 1458 "La Presse". 186—2

MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A LOUER — A louer, au centre, logements, un 3, et l'autre 4 appartements, en bonnes conditions. Bonnes conditions pour bons locataires. S'adresser No 820 St Denis. Tél. Est. 789. 187—1

A LOUER, MEUBLEE — Une superbe maison de sept appartements, élégamment meublée, avec toutes les améliorations modernes, tapis de velours, etc., belle localité, près de la montagne, bien bon marché pour l'été. Aussi une autre, rue Mitchison. S'adresser à N. G. Valiquette, 1554 rue Ste Catherine. 179—n

MAISON — A louer, en arrière du No 391 rue Lagauchetière, un haut de trois appartements, avec w.c. S'adresser au No 395 Lagauchetière. 163—n

A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MANUFACTURE A LOUER — 126 x 42 ; 3 étages, bon pouvoir d'eau, éclairage électrique, système de chauffage, possession immédiate. S'adresser à J. A. et M. Côté, St Hyacinthe, Qué. 181—52

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRES — Belles chambres doubles et simples dans une famille privée, sans enfants, meublées à neuf, w.c., sur le même plancher, au No 105 rue Ste Elizabeth. 185—3

CHAMBRES — A louer, 2 belles grandes chambres, l'une meublée et l'autre non meublée, famille privée. 61 rue St Louis, près de l'hôtel Viger. 187—1

CHAMBRE — A louer, à une personne paisible, jolie petite chambre sur devant, très propre. Bain et w.c. S'adresser 1818 Ste Catherine. — Hogue. — 187—2

CHAMBRES — A louer, chambres meublées, simples ou doubles, à l'étage du bain, eau chaude et froide. Prix modique, 304 rue Aqueduc. 184—6

CHAMBRES ET PENSION

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRES ET PENSION — Chambres confortables dans une maison fraîche en été, lumière électrique, trois salles de bain, douches. Repas soignés. Pensionnaires de table. Prix modéré. 81 St Hubert. 184—4

CHAMBRES ET PENSION — Chambres confortables dans une maison friche en été, lumière électrique, trois salles de bain, douches. Repas soignés. Pensionnaires de table. Prix modérés. 81 St Hubert. 184—4

CHAMBRES DEMANDEES

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

CHAMBRE DEMANDEE — Un jeune homme désire une chambre pour l'été, dans une famille privée, près du coin des rues Ste Catherine et Mansfield, avec ou sans déjeuner. Ecrire à X., 1959 "La Presse". 187—1

PENSION DEMANDEE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

PENSION DEMANDEE — Pour couple et enfant, 17 mois, au Sault au Récollet. Adressez à J. H. Esinhart, au No 450 St Hubert. 187—1

MAISONS DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAISON DEMANDEE — On demande un logement de 5 chambres, avec bain, w.c., à 15 minutes de marche du bureau de poste, loyer pas plus de $10. Ecrire R., 1754 "La Presse". 12,17

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE — Une barge de bois d'épinette rouge, sec et prêt à brûler, prix $3.80 la corde. S'adresser Capt. Toles. Turcotte, barge St Edouard, un peu en haut de la traverse de Longueuil. 185—3

COFFRE — A vendre, un coffre d'outils, valant $50, pour $25, au No 129 rue Ste Elizabeth. 187—1

CHIENS — A vendre, jeunes chiens collie, six semaines, magnifique race importée. Capitaine Richard, 351 Rivard, près Rachel, une minute des chars Amherst et St Denis. 187—1

MEUBLES — A vendre, meubles à des conditions faciles ou à des prix très bas pour argent comptant : tapis, prélart, ameublement de salon, chaises de fantaisie, carrosses d'enfants, etc. The J. S. Prince Co, 33 rue St Laurent. 179—25

PIANO — A vendre, piano droit de première classe, tapis et tabouret, aussi bon qu'un neuf, son fort et puissant, grand bargain. $85 comptant. 190 rue Montcalm. 184—4

PIANO — A vendre, piano neuf droit pour $175, aussi plusieurs pianos de seconde main, à très bon marché. F. Rampberger, 716 rue St Laurent. lmjs —n

RONDE DE LAIT — A vendre, une ronde de lait de 15 gallons par jour. S'adresser 447 rue Clarke. 187—1

OCCASIONS D'AFFAIRES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, garniture de magasin, tablettes, coffre-fort, vitrines, canistres à thé, moulin à café, aussi voitures, chevaux, harnais, etc. No 140 St Laurent. 157—n

CHANCE D'AFFAIRE

CHANCE D'AFFAIRES — Associé, on demande un associé avec $5,000, pour étendre nos affaires en Angleterre. Demande énorme et immenses profits, maison bien établie avec $20,000 de capital. Ecrire sans retard à P., 1610 "La Presse". 187—1

CHANCES D'AFFAIRES — A vendre, des brevets canadiens d'inventions électriques de grande valeur ; ont rapporté des profits énormes aux Etats-Unis. N'ont jamais été exploités au Canada. Les marchandises vendues aussi facilement ici qu'aux Etats-Unis, peuvent être fabriquées avec avantage dans n'importe quelle ville du Canada. Des agents seront à Montréal jusqu'à samedi, le 17 juin, avec des instruments échantillon. Pour plus amples renseignements et entrevue personnelle, écrire à Y. 1845 "La Presse." 187—1

COMBUSTIBLE A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOIS — A vendre, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, livré à domicile, chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tel. Bell 1337. 174—26

BOIS — A vendre, pour tout le monde : Bois pour allumer le poêle, etc., $2 ; érable coupée, $2.50 ; blocs de moulins, longueurs du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Marchand, carré Richmond. Téléphone 8353. 186—n

BOIS — A vendre, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, livré à domicile, chez G. Vaillancourt, 374 rue Beaudry. Tél. Marchands, 231. 31—n

COKE — A vendre, combustible à bon marché : Coke, 18 minots pour $1.60 ; 36 minots, $3, livré gratuitement — en sacs, 5 cents extra pour 18 minots, rez-de-chaussée seulement. — Le coke est un excellent combustible pour n'importe quelle sorte de poêle, à charbon ou à bois, fournaise ou grille ouverte ; s'allume facilement. La Cie du Gaz de Montréal, Place d'Armes. Tél. Main 925. Ateliers du gaz, rue Ottawa, tél. Main 1095 ; rue du Havre, tél. East 510. 148—1Mv—n

CHAUFFAGE A BON MARCHE — Slabs sciées, toujours sèches, $1.00 le voyage, livré à domicile. Leclaire et Bruneau, 1334 Ontario ; téléphones, Bell Est 1095, Marchands 150. 173—n

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE — Plusieurs maisons, bon marché. J. A. Chariand, 1618 Notre-Dame. 149—n

EPICERIE ET PROPRIETE — A vendre, une propriété ainsi qu'une épicerie à bonnes conditions. S'adresser 89 rue Beaubien, coin St Dominique, Mile-End. 187-1

PROPRIETE — A vendre, belle propriété, avec façade en pierre, et située dans un des plus beaux sites de la ville. S'adresser 701 St Urbain, Mile-End. 187—1

PERDU

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

CHIEN — Perdu, samedi matin, aux environs des rues St Denis et Ontario, un chien Silver Sky Terrier. Prière de le ramener au No 352 St Denis. Bonne récompense. 187—2

EMPOUCHURE — Perdu, une embouchure de clairon, des rues St Christophe à Dorchester, en passant par les rues Ontario et St Denis. Prière de rapporter au No 144 Berri, et recevoir récompense. 187—1

LIVRE — Perdu, sur la rue Sherbrooke ou la rue de la Montagne un livre de livraison. Récompense en le faisant parvenir chez F. Tremblay, 400 rue William. 187-1

MONTRE — Perdu, samedi, le 10 juin, vers midi, entre la gare Windsor et le magasin de Hamilton, une montre en or, No 4145, pour dame ; la personne qui la remettra chez Henry Birks et Fils, sera récompensée. 187—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, samedi, dans les chars Windsor et St Laurent, un porte-monnaie contenant un billet de $5.00 et quelques monnaies, etc. Récompense en le rapportant au No 967 St Dominique. 187—1

PORTE-MONNAIE—Perdu, un grand porte-monnaie contenant une somme importante et des papiers de valeur pour le propriétaire. Remettre à A. Coutlée, 282 rue Centre. Récompense libérale. 187—1

TROUVE

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

TROUVE — Une dame Française a perdu de l'argent samedi soir ; elle pourra le recouvrer chez A. Brunet, 1587 rue Ste Catherine. 187—1

ARGENT A PRETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ARGENT A PRETER — Sur corporations, fabriques, couvents, écoles, à 4 et 4½ pour cent, sur propriétés à 5, 5½, 6 et 7 pour cent, charbon à vendre au plus bas prix, première qualité. Maisons à vendre ou à échanger à la ville et à la campagne. Chambres garnies à louer, maisons à louer, agent d'assurance sur le feu "La St Laurent", agent d'assurance sur la vie "La Canadienne". Bons billets escomptés. Intérêt raisonnable. Adresse F. Corbeil, 132 rue St Jacques, Montréal, bureau du soir, 184 rue Berri. 186—3

DIVERS

AVIS — Je, soussigné, ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé de ma main. John Cross, 456 rue Amherst. 187—1

CHEVAUX — On demande des chevaux à vendre à l'encan, tous les jours, à 2.30 heures p.m. Ventes privées en tout temps. Si vous avez à vendre quoique ce soit dans la ligne des chevaux, faites-nous le parvenir, vu que nous ne chargeons ni commission ni entrée ou emmagasinage si la vente n'a pas lieu. Chevaux achetés, vendus ou échangés. 597 à 601 rue St Paul, T. W. Foster et Co. 187—2

DIVERS — On demande à acheter un élévateur à câble, pour marchandises, capacité de 1,000 à 2,000 livres. Adresser à A. Corbeil, 1485 Notre-Dame. 187—1

INVENTIONS — Vous pouvez obtenir de l'argent par notre entremise pour faire breveter de bonnes inventions. The Patent Record, Baltimore, Md. 160—n

REMERCIEMENTS aux âmes du purgatoire pour une grâce obtenue, avec promesse de l'annoncer. — M. M. 187—1

REMERCIEMENTS à saint Expédit, pour grâce obtenue. — Z. L. 187—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. — L. R. G. 187—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue. A. P. 187—1

REMERCIEMENTS à Notre-Dame de Lourdes et à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue. — L. A. 187—1

YACHT — On demande à acheter un yacht à vapeur, indiquer dimensions et prix. Ecrire O., 1801 "La Presse". 186—2



200,000 personnes lisent ces petites annonces tous les soirs. Désirez-vous des pensionnaires pour votre hotel, cet été ?

VILLEGIATURE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

FRASERVILLE — On trouvera à cet hôtel, une pension de première classe, dans une localité près du fleuve, à des prix modérés. Pour informations, s'adresser à Jos. Deslauriers, propriétaire, Fraserville, Riv. du Loup, P. Q. 175—7

NOTRE-DAME DU PORTAGE, Qué. — A l'eau salée ; le pensez-y bien du touriste. — L'hôtel Bienvenu, Notre-Dame du Portage, Québec, offre des avantages exceptionnels, sur le fleuve, vue superbe, plage unique pour bains, tout le confort désirable. Conditions faciles. S'adresser à Mlle Adée Michaud, propriétaire. 184—4

RIVIERE du Loup Pointe—Hôtel Bellevue, ce joli hôtel est maintenant ouvert pour la saison d'été. D'importantes améliorations ont été faites pour donner tout le confort désirable. Chambre et table de première classe. Pour informations s'adresser à Aubu Frères, Rivière du Loup, Pointe. 187—6

THE OCEAN ROCK HOUSE — Un Canadien ayant loué ce petit hôtel privé de Old Orchard Beach, pour la saison, désire quelques autres pensionnaires. S'adresser à A. B., 314 rue Prince Arthur, Montréal, avant le 15 juin. 12,14

ARGENT A PRETER

Sur propriétés, par montants et à des conditions pouvant convenir à toutes les classes d'emprunteurs à des taux raisonnables.

Montreal Loan & Mortgage Co.

1763 Rue Notre-Dame,

Angle de la rue St Jean, près de chez Carsley. 25—n

Avez-vous Besoin d'Argent

Avez-vous quelque article de ménage, des pianos, des orgues, des chevaux, des véhicules ou des bicycles ? Si oui, venez nous voir et nous vous ferons un prêt sur ce que vous avez, de $10 jusqu'à $1,000, sans déménagement ni publicité. Ouvert tous les jours de 8 heures a.m. à 6 heures p.m. Montreal Loan and Brokerage Co, chambre 8, 260 rue St Jacques. 122—n

Dr VADEBONCŒUR

DENTISTE.

272 St Hubert, coin Ontario

265-n

Le Dr J. P. GADBOIS

a transporté son établissement de la rue Cadieux à la place de l'Institut Kneipp, rue Ste Catherine No 2082.

160—n—w

Dr J. G. A. GENDREAU

Chirurgien-Dentiste.

22 RUE SAINT-LAURENT

Tél. Bell, Main 2818.

155—n Heures de bureau, de 9 a.m. à 6 p.m

EXODE IMMINENT

Les Nitlanders quitteront le Transvaal

Les propositions de Milner et celles de Kruger

Johannesburg, 12 — A l'assemblée générale des Nitlanders, tenue ici, samedi, dans le but de confirmer et de supporter les propositions faites par Sir Alfred Milner, haut commissaire anglais, une résolution a été adoptée déclarant qu'aucun règlement ne leur reconaissant pas de droits politiques égaux, ne sera accepté.

Les propositions faites par le président Kruger ont été déclarées complètement impropres à satisfaire à leur juste demande, tandis que celles de Sir Alfred Milner ont été considérées comme le strict minimum des conditions acceptables.

L'assemblée, à laquelle assistaient cinq mille Nitlanders, a été calme.

Bloemfontein, 12 — On assure dans les cercles officiels, que le président Kruger proposera au Raad du Transvaal, l'abolition du monopole de la dynamite. Pendant que l'Etat libre d'Orange use de son influence à Prétoria, pour obtenir des réformes pour les Nitlanders, au Transvaal, la compagnie de chemin de fer a envoyé tous ses chars dont elle a pu disposer, à Johannesburg, où ils sont prêts à transporter la population, dans le cas possible d'un exode.

Londres, 12 — Le correspondant du "Daily Mail", à Cape Town, écrit que l'exode de la population est commencé et que les affaires sont toujours dans le statu quo.

Prétoria, 12 — Après avoir délibéré à huis clos, durant toute la matinée, le Volkraad, samedi après-midi, a approuvé les propositions de franchise faites par le président Kruger et a donné instruction au gouvernement de rédiger ces propositions sous la forme d'une loi, qui sera ensuite soumise au Volksraad.

L'ADVERSAIRE DE L'HON. DRYDEN

M. Calder se présentera contre le candidat libéral dans Ontario Sud

Whitby, Ont., 10 — A une réunion des libéraux-conservateurs d'Ontario-Sud, au Music Hall, hier après-midi, M. Chs. Calder a été unanimement choisi candidat en opposition à l'honorable M. Dryden, pour l'élection partielle qui aura prochainement lieu. Le maire Rutledge, présidait. M. Calder remercia brièvement ses amis de l'honneur qu'on lui faisait, puis MM. Boxall et Lindsay et H. G. Carscallen, M. L. A. Hamilton, adressèrent la parole. M. Whitney, chef de l'opposition, qui devait être présent, s'excusa au dernier moment, se disant indisposé.

CHANGEMENTS DANS LES BANQUES

La Banque Jacques-Cartier a cédé à la Banque de Québec, sa succursale de Victoriaville, ou d'Arthabaska Station. La Banque de Québec a pris possession ce matin de la succursale, avec M. A. C. Powell pour gérant.

—La Banque des Marchands du Canada, occupe temporairement l'établissement de la Banque du Peuple, pendant que l'on fait des améliorations à son propre établissement. Elle a commencé ses opérations ce matin, dans ses quartiers temporaires.

—Aucun autre remède de printemps ne clarifie le sang comme le fait la Salsepareille de Hodd. Elle donne une santé parfaite. No. 6

SON HONNEUR LE MAIRE

Son Honneur M. le maire Préfontaine assistera avec sa suite, à la grande fête de gala donnée ce soir au Parc Sohmer, à l'occasion de l'inauguration des fêtes de nuit, par l'orchestre des Tziganes et des corps de ballet.

L'illumination à la lumière électrique aux couleurs variées sera féerique. Ce sera une fête qui laissera bien loin en arrière tout ce qui a été fait au Parc Sohmer.

Essayez les "Pilules Cardinales" du Dr Ed Morin

Elles sont incomparables pour les femmes pâles ; les jeunes filles sans énergie et toutes les personnes ayant besoin d'un Tonique supérieur. Se vend partout. 29m—5,12,19,26

LES CHANGEMENTS DE TEMPERATURE

Le grand danger des changements de température subits sont les dérangements d'intestins. Avec l'Elixir de Mûres Sauvages du Dr Reed, on peut toujours prévenir les maladies plus sérieuses. 25 cents la bouteille. La Cie de Médecine Harvey, Montréal, agent. 6

C'EST CE SOIR

L'inauguration des fêtes de nuit au Parc Sohmer; l'orchestre des Tziganes jouera sur la terrasse, jusqu'à minuit. Vous verrez aussi les corps de ballet qui sont splendides. Melle Roattino débute ce soir; Thompson et Green, les musiciens excentriques. On chantera le Sextuor de Lucie, des airs à boire, de Martha, l'Etudiant pauvre, etc.

FEUILLETON DE LA PRESSE"

CŒUR DE MERE

(84)

TROISIEME PARTIE

(Suite)

—Très volontiers, le voyge m'a creusé.

Et vous, Georges, avez-vous un peu d'appétit ?

—Aujourd'hui, non.

—Vraiment ?

—Oui, c'est singulier ; le plaisir de vous revoir, la sympathie que j'ai toujours professée pour vous, un peu d'émotion, peut-être ; tout m'empêche de penser à mes besoins physiques.

—Allons, allons, cela viendra en vous mettant à table, n'est-ce pas, madame la comtesse ?

—Je le souhaite pour mon pupille, dit assez sèchement Mme de Presles, en lançant, à Monseigneur du Surin, un regard ironique.

Ceci n'échappa d'aucune façon à l'oeil exercé et attentif de Dufresne, non plus que le ton glacial dont la comtesse avait parlé, et qui dissimulait fort mal une sorte d'animosité difficilement réprimée.

Cependant, on se mit à table, et la conversation roulant uniquement sur des banalités, rien ne troubla l'harmonie du repas.

De temps à autre, Dufresne et Mme de Presles semblaient s'étudier du regard, comme des lutteurs qui se mesurent avant d'en venir aux mains.

Dès que le café fut dégusté, les deux hommes descendirent un instant dans le jardin précédant le parc, pour y fumer une cigarette en faisant le tour de la pelouse.

Mme de Presles avait, d'ailleurs, prié Dufresne de lui accorder vingt minutes d'attente avant de l'entretenir.

Aussitôt une conversation s'engagea rapide et à voix basse entre les deux complices.

—Quoi de nouveau ? demanda Dufresne.

—La Borgne va manger le morceau, ça ne tient plus qu'à un fil.

—Elle te l'a dit ?

—Hier encore ; elle nous donne jusqu'à demain soir.

—Combien demande-t-elle, pour ne pas jaspiner ?

—Deux mille francs, tout de suite.

—Diable !... je ne les ai pas, fit Dufresne soucieux, et toi ?

—Moi non plus.

—Imbécile !

—Quoi ?

—Sans doute, tu devrais déjà en posséder le double, depuis quinze jours que tu es ici.

—Si tu crois que c'est facile !

Ah ! parbleu, si on pouvait grincher, mais tout ferme à clef dans cette sale boîte !

—Faut pourtant de la galette, et sans tarder.

—Où la trouver ?

—Où la demande, serin !

L'argent, ça se soutire comme le vin, seulement y a pas besoin de pompe, il suffit d'avoir un peu d'esprit.

—Enfin, j'en ai pas, manseigneur du Surin.

—En effet, répliqua Dufresne spirituel ; tu n'as ni de l'un ni de l'autre.

Seulement, la Borgne va jaser, et nous sommes f...ichus !

—Comment faire ?

—C'est bon, j'ai une idée, répliqua Dufresne en se frappant le front tout à coup, après un instant de silence méditatif.

Mais je te dirai ça seulement ce soir, quand j'aurai causé avec ta soi-disant mère.

Tu me trouveras à neuf heures, à l'hôtel de l'Eléphant, à Château-Thierry ; là je te communiquerai mon plan.

Tu demanderas M. Boned, comme à Paris.

Maintenant, plus un mot ici.

—Encore un pourtant, reprit du Surin avec un regard dur à l'adresse de son complice.

—Allons, vite ?

—Tu vas faire chanter la comtesse, j'en suis sûr ?

—Peut-être ; en tous cas, je vais essayer.

—Eh bien, promets-moi la moitié de ce qu'elle va cracher ?

—T'es pas dégoûté, mon petit.

C'est moi qu'ai tout le mal, tu ne fais rien que t'engraisser ici.

—Je suis l'instrument.

—Possible, mais moi je conduis la machine.

—Alors ?

—Un tiers, si tu veux ?

Sans ça rien de fait, je ne soutire pas... je fiche le camp, et je te laisse te débrouiller avec ta poire de mère et cette rosse de Rosalie.

—Allons, j'accepte, acquiesça Monseigneur du Surin, d'un accent contraint.

Il était temps que les misérables suspendissent leur conversation, le domestique venait de paraître sur le perron et disait très haut :

—Madame la comtesse attend monsieur Dufresne au petit salon.

—Parfaitement, mon ami, je m'y rends de suite, répliqua le rusé personnage en disant à son complice d'un accent étouffé, glissant entre ses lèvres à peu près immobiles :

—Ne cherche pas à me revoir avant ce soir ; au contraire, file comme si tu m'oubliais, comme si tu ne te souciais pas le moins du monde de notre entretien.

—Compris, répliqua du Surin qui s'éloigna aussitôt en sifflotant un air de chasse, tandis que Dufresne remontait, en courbant sa taille, les marches du perron.

Il pénétra bientôt dans le petit salon, où déjà Mme de Presles l'avait reçu la première fois, et sur un signe de la comtesse, il s'assit en face d'elle.

—Me voici tout à votre disposition, madame la comtesse, commença-t-il d'un air aimable, et dans le but évident de provoquer une question qui le renseignât sur les pensées et les intentions de son interlocutrice.

—Merci d'abord, monsieur, d'être venu, j'avais absolument besoin de vous voir.

—Je suis heureux d'avoir prévenu vos désirs.

—Veuillez m'écouter avec attention ; je tiens à vous faire part très franchement de ce que j'éprouve et de ce que je pense, relativement à votre protégé.

Comme vous le voyez, j'aborde résolument l'entretien, en allant droit au but, car je suppose que nous ne pouvons avoir d'autre sujet de conversation ?

—En effet, madame.

—Voici donc, bien sincèrement, le résultat des impressions produites sur moi par la présence de M. Georges.

Je l'ai beaucoup étudié depuis son séjour ici, j'ai cru pouvoir analyser facilement son caractère, au moins dans les petites circonstances habituelles de la vie

Et, vous le savez, c'est quelquefois la meilleure méthode à suivre pour définir une personnalité.

Les goûts, les tendances se manifestent, d'autant plus franchement, que les choses ont moins d'importance.

Tel prend la peine de dissimuler, de modifier par réflexions sa façon de penser et d'agir, en des circonstances graves, qui néglige absolument cette ressource, lorsqu'il s'agit seulement de cas ordinaires et d'actes banaux.

En procédant ainsi, j'ai cru découvrir en votre protégé des idées et des goûts peu en harmonie avec les miens, oserai-je dire, plutôt vulgaires, et qui m'étonnent cependant, si je m'en rapporte à ses origines supposées.

Ne faut-il pas admettre, en effet, dans une certaine mesure, les lois d'atavisme ?

Mais ce jeune homme a peu ou point d'aspirations élevées, une intelligence très moyenne, l'absence complète de dispositions au travail.

Pourtant, il nourrit des désirs luxueux, mais sans aucun raffinement, et surtout entachés de matérialité.

Je ne parle que pour mémoire de sentiments que je ne connais pas encore, mais j'ai bien peur que, de votre côté, votre protégé soit aussi peu favorisé que de l'autre.

Car enfin, depuis qu'il est ici, pas une parole tendre, simplement affectueuse ou reconnaissante, n'est tombée de ses lèvres ; il n'a pas donné une preuve d'émotion, de délicatesse ; aucun élan ne lui est échappé pour essayer de conquérir mon coeur.

Ce qui me fait vous avouer, oh ! bien tristement, monsieur, que je n'ai trouvé en lui rien de ce que j'attendais, de ce que je souhaitais si ardemment.

De sorte que, si je ne ressens en réalité, et malgré tous les défauts que je viens de vous énumérer, aucune antipathie pour ce jeune homme, il n'a pas su me toucher d'autre part : pas même m'intéresser à lui.

En un mot, il m'est indifférent comme au début, davantage peut-être.

—Voilà, monsieur, la vérité que je vous devais, si pénible soit-elle.

—Tout cela n'est guère flatteur, madame la comtesse, répliqua le Fouinard d'un accent désolé et en réfléchissant profondément à ce qu'il venait d'entendre.

Au fond, il était furieux contre Monseigneur du Surin et ses idées concernant une tentative à faire auprès de M. Jacques lui revenaient impérieuses, prenaient plus de consistance par une conséquence toute naturelle.

Mais il n'était pas homme à abandonner si vite une partie entamée, tant qu'il ne la considérait pas comme entièrement perdue ; il voulait lutter encore, essayer une dernière fois de sauver la situation.

D'ailleurs, il avait un objectif spécial, et un intérêt personnel et immédiat à défendre encore son complice.

Tandis qu'il écoutait Mme de Presles, une idée géniale lui était venue pour soutirer, comme il disait cyniquement, la forte somme à sa dupe.

Et, cette somme, il la voulait absolument, elle lui devenait plus que jamais nécessaire pour fuir en Belgique à la première alerte et pouvoir y vivre pendant quelque temps ou s'y refaire une autre existence.

Il allait donc diriger l'entretien dans ce sens.

—Mon Dieu, reprit-il d'un accent détaché en apparence, je confesse qu'en de certaines choses, vous avez peut-être été bon juge, madame la comtesse.

Pourtant je prendrai la liberté de rectifier, si vous le voulez bien, certains points de votre accusation, ou plutôt, je tenterai de vous expliquer le pourquoi de l'attitude générale de mon protégé, qui a le bonheur d'être aussi le vôtre, jusqu'à présent du moins.

—Je ne regrette pas encore ce que j'ai fait, affirma très froidement Mme de Presles, bien que peu satisfaite.

—J'en suis certain, vous êtes trop bonne, trop indulgente pour cela.

Mais, si vous avez trouvé en Georges certains défauts, vous avez négligé de tenir compte de l'éducation rudimentaire qu'il a forcément reçue.

La femme excellente, mais très vulgaire qui l'a élevé, ne pouvait que lui inculquer de très nobles principes, non plus que diriger son esprit vers des sphères supérieures qu'elle ignora toujours.

Vous ne vous êtes pas assez dit, madame, que ce jeune homme avait vécu dans de tristes milieux, exercé plusieurs métiers pénibles, peu aptes à développer son caractère dans un sens élevé, ou bien à faire naître la délicatesse, à provoquer la grandeur de ses sentiments.

Qu'était-il au fond, lorsque j'ai découvert le secret de sa naissance ?...

—Je ne sais au juste.

—Rien, madame, qu'un malheureux isolé, perdu dans la foule immense des déshérités ; oui, madame, un malheureux, sans fortune, sans appui, sans affection, que son excellente nature a seule préservé des mauvaises fréquentations et des actes répréhensibles si communs aux jeunes gens pauvres et abandonnés !

En terminant cette péroraison, Dufresne avait élevé la voix comme exalté par la justesse de la cause qu'il défendait.

—Tout cela est admissible, en effet, répliqua Mme de Presles, ressaisie par ses perplexités douloureuses.

—Non seulement admissible, mais réel, indéniable, affirma Dufresne véhément.

Croyez-moi, madame, j'ai l'expérience des hommes et des choses et je suis sûr de ce que j'avance.

(A suivre)

CASTORIA

Pour Bebes et Enfants.

Le Fac-Simile de la Signature de Chas. H. Fletcher est sur chaque enveloppe

L'UNIVERSITÉ LAVAL

Et la "Caisse d'Enseignement Médical à Montréal"

Nous apprenons avec un très vif plaisir qu'un mouvement sérieux se produit au sein du corps médical de Montréal, pour aider la faculté de médecine de l'Université Laval à développer son enseignement par la création de chaires nouvelles.

On sait peut-être que cette faculté n'a d'autre ressource, en dehors d'une faible allocation du gouvernement provincial, que le prix des cours, payés par ses élèves. Les revenus provenant de cette source sont tout entiers employés à solder les honoraires des professeurs et les dépenses particulières de la faculté; ils ne sont pas suffisants pour lui permettre d'élargir les cadres de son enseignement, dans la mesure où l'exige l'état actuel de la science médicale.

Déjà, pour organiser d'une façon élémentaire ses laboratoires de chimie et d'histologie, elle a dû solliciter la libéralité de généreux donateurs ou recourir à des concerts donnés dans la grande salle de l'Université; et malgré ces secours extérieurs, elle n'est pas encore arrivée à compléter l'outillage de ces sections de son enseignement.

Ce n'est pas toutefois en vue de l'y aider, que le mouvement que nous signalons a pris naissance. Il a pour objet la création, plus considérable et plus coûteuse de deux chaires nouvelles : celles de l'anatomie pathologique et de la physiologie expérimentale. Ce sont deux spécialités importantes, dont l'enseignement de la première est imparfaitement organisé dans la faculté, et dont la seconde n'existe pas encore. L'anatomie pathologique a pour objet l'étude des lésions produites dans les organes par les différentes maladies. La physiologie expérimentale démontre le fonctionnement de l'organisme humain par des expériences faites sur les organes similaires des animaux et par des travaux de laboratoire.

La médecine moderne s'efforce de plus en plus d'adapter ses méthodes à la connaissance exacte du sujet qu'elle a à traiter ; elle doit aux études de microscope et aux découvertes de la microbiologie d'avoir fait subir des modifications importantes au traitement de plusieurs maladies. C'est donc en ce sens que les études médicales et l'enseignement des écoles doivent se développer; l'élément expérimental est appelé à y prendre de jour en jour une part prépondérante.

Sous l'empire de cette préoccupation, les grandes universités d'Europe et des Etats-Unis ont introduit dans leur enseignement les spécialités que nous venons de nommer. Dans notre ville, McGill a ajouté ces chaires à son organisation. Elle a même fait venir d'Angleterre, pour inaugurer sa chaire d'anatomie pathologique, un spécialiste de renom, le Dr Adamie, à qui elle donne un salaire de $4,000.

En présence de ces faits, un certain nombre de médecins Canadiens-français de cette ville se sont piqués d'honneur d'assurer les mêmes avantages à la faculté dont ils ont été les élèves, pour empêcher que son enseignement ne demeure notablement inférieur à celui des grandes écoles médicales modernes; et ils se sont mis en frais de créer les ressources dont elle a besoin pour fonder ces deux nouvelles chaires.

Il s'agit de former graduellement un capital de $100,000, dont les revenus permettront de rémunérer honorablement les spécialistes distingués à qui l'on confiera ces chaires.

Les honoraires devront être assez élevés pour déterminer un professeur distingué de l'étranger à renoncer aux avantages d'une situation déjà faite, pour venir occuper une chaire de notre université; pour lui permettre aussi de donner tout son temps à ses cours et à des études de laboratoire, sans les préoccupations et les entraves qu'impose l'exercice professionnel. Ces chaires, une fois inaugurées et occupées durant quelques années par des spécialistes d'une compétence et d'une notoriété indiscutées, seraient ensuite confiées à des médecins du pays, agrégés à la faculté, qui se prépareraient par des études spéciales à donner le même enseignement.

Il importe dès maintenant de réunir la somme nécessaire pour assurer, durant cinq ans, le traitement du professeur d'anatomie pathologique, qui serait appelé à donner son cours dès l'ouverture de la prochaine année académique.

Les auteurs du projet désirent donc accélérer le mouvement des souscriptions, pour constituer au plus tôt ce fonds d'une formation urgente. Ils s'adressent non seulement au corps médical, mais aux classes dirigeantes, et au grand public. L'objet qu'ils poursuivent ne doit rester étranger à aucune classe de citoyens, car la profession médicale n'est pas uniquement intéressée au progrès et à la perfection des études de son domaine. Mais elles intéressent également la société tout entière, qui doit désirer que le nombre des médecins sérieux et instruits aille toujours croissant. Or, si elle se contente d'un désir platonique à l'endroit d'une institution, dont les ressources limitées sont un obstacle au développement que l'on a droit de demander à l'enseignement supérieur, son désir ne se réalisera pas de longtemps. L'heure est venue, croyons-nous, de grouper autour de notre université française des sympathies et des dévouements effectifs qui fassent pour elle ce qu'on a réussi à faire pour nos grands établissements d'éducation secondaire et de charité.

La plupart de ces institutions sont aujourd'hui dotées et florissantes. Celles qui ne le sont pas, peuvent compter sur une clientèle d'amis, de bienfaiteurs, de dames patronnesses qui pourvoient à leurs besoins ordinaires et extraordinaires.

Ne convient-il pas d'organiser en faveur de l'Université Laval des ressources du même genre ?

Le développement et la prospérité croissante de l'Université McGill doivent être, pour les Canadiens-français un puissant motif d'émulation. C'est pour eux un devoir patriotique de ne pas laisser notre université française et catholique dans une situation d'infériorité visible, en face d'une institution où nos concitoyens anglais voient avec raison un des foyers de leur vie nationale. Les intérêts les plus élevés d'une nation dépendent de l'intensité de sa vie intellectuelle, et partant de l'excellence de son éducation supérieure. Contribuer à l'amélioration de cet enseignement, c'est faire preuve d'un patriotisme éclairé.

Nous ne saurions donc donner une adhésion trop chaleureuse à la création de la "Caisse de l'enseignement médical à Montréal", ni trop encourager nos lecteurs de tout rang à y verser leur souscription.

Pour faciliter ces contributions, les fondateurs de la "Caisse" ont recouru à un système de versements annuels, par lequel toute somme souscrite, quel qu'en soit le chiffre, se paie en cinq années, à une date indiquée sur le billet promissoire, signé par le souscripteur.

Pour réaliser leur projet, les fondateurs ont créé un fidéi-commis, en vertu duquel une commission, composée de deux financiers et de cinq médecins, administre les fonds souscrits et s'entend avec la faculté pour la désignation des titulaires des nouvelles chaires.

Les sept fiduciaires sont l'honorable Alfred Thibaudeau, sénateur, gouverneur de l'Université Laval ; M. Rodolphe Forget, le courtier bien connu; MM. les Drs L. J. V. Cléroux, J. Lespérance, R. Boulet et S. Boucher, tous quatre étrangers à la Faculté, et M. le Dr E. P. Lachapelle, représentant de la Faculté.

Chaque année, les fiduciaires devront faire rapport de leurs opérations à la Faculté, au vice-chancelier de l'Université, et aux donateurs de vingt-cinq dollars, au minimum, qui seront appelés tous les cinq ans, à renouveler ou à réélire la commission fiduciaire. Le nom de tous les donateurs sera inscrit au "Livre d'or" de la "Caisse", comme un monument de leur patriotique libéralité.

Il est inutile de dire que le projet a reçu l'entière approbation de Mgr l'archevêque de Montréal, vice-chancelier de l'Université, qui a tout à coeur la prospérité de l'institution et qui s'est inscrit lui-même sur la liste des donateurs. Nous avons relevé parmi les souscripteurs, outre un grand nombre de médecins en vue, les noms du maire Préfontaine, du supérieur de Saint-Sulpice, de M. le curé du Sacré-Coeur, etc.

Nous souhaitons de tout coeur qu'un grand nombre de noms viennent grossir cette liste et que le projet rencontre toute la faveur et le succès qu'il mérite.

Les souscriptions et communications relatives à cet objet doivent être adressées à M. le Dr S. Boucher, secrétaire de la "Caisse de l'enseignement médical, à Montréal", No 1733, rue Ontario, Montréal.

LA VENERABLE JEANNE D'ARC

Demain, fête de saint Antoine de Padoue, l'école Jeanne d'Arc fera son premier pèlerinage à Notre-Dame de Bon-Secours pour demander au Sacré-Coeur de Jésus, par l'intercession de la sainte Vierge, de saint Joseph, de sainte Anne, de saint Antoine de Padoue et de tous les saints de France, la prompte Béatification de la Vénérable Jeanne d'Arc.

Le même jour, les élèves de l'école feront un pique-nique à l'île Grosbois, au profit de l'église St Jean-Baptiste.

Tous ceux qui sont dévoués à cette élise, tous les amis de saint Antoine et Jeanne d'Arc, les parents des élèves et leurs amis sont priés d'assister au pèlerinage et au pique-nique.

Ordre de la journée 8¼ heures, départ de l'école 9 heures. Messe à Bonsecours par un prêtre de St Jean-Baptiste, 9½ heures Panégyrique de Jeanne d'Arc par M. l'abbé Guibert, vicaire à St Jacques ; puis pèlerinage au monument aérien.

10½ heures. — On s'embarque, au quai Victoria, sur le vapeur Hochelaga.

11½ heures. Arrivée à l'île Grosbois.

A 3½ heures. Départ de l'île à 5 hrs. A Notre-Dame de Bonsecours, Panégyrique de saint Antoine de Padoue par M. Filiatrault, chapelain de Notre-Dame de Bonsecours.

La journée se terminera par la bénédiction solennelle du T. St Sacrement.

N. B. — Prix des billets, aller et retour 20c. On en trouvera à l'école, 788 St Hubert.

FATAL ACCIDENT

(De notre correspondant particulier)

St Hyacinthe, 12 — M. D. R. Blanchard, coroner de St Hyacinthe, a tenu le 9 juin courant, à St Pie, une enquête sur le corps de Joseph Chamoux, âgé de 72 ans, cultivateur de St Valérien, trouvé mort de même jour et portant des marques de violence à la tête et fracture du crâne. Il appert que le défunt s'en retournait chez lui avec une charge de bardeaux achetés au village de St Pie et que ses chevaux auraient pris l'épouvante. Le verdict a été : mort accidentellement.

BANQUET INTIME

Un très joli banquet a été offert à M. Alfred J. Bernier, par ses nombreux amis, samedi soir, au café St Denis, à l'occasion de son prochain mariage.

M. Delfosse s'est fait l'interprète des nombreux convives et a fait la lecture d'une superbe adresse.

Il y a eu quelques discours, du chant, etc.

DONS

La société protectrice des femmes et des enfants accuse avec reconnaissance réception des dons suivants :

William Sath, $2; J. S. Bache and Co., $5; Thos. Ecroyd, $2; James Fyfe, écr., $1; J. C. Rose, $1; H. S. Mussen, $2; M. Vineberg and Co., $5; W. H. Nowers, $5; E. Becker and Co., $2; C. H. Walters and Co., $5; Gillespie and Co., $5; D. and J. Sadlier, $1; Mlle Hedge, $2; John Burns and Co., $2; Un ami, $5; J. and B. Grier, $5.

POUR LE WESTERN HOPITAL

Le bazar de poupées organisé par trois jeunes demoiselles de la rue Tupper, Mlles Gretchen Kelly, Muriel Sullivan et Maggie Adams, au profit de l'hôpital de l'ouest, a rapporté la somme de $342.

SIGNES D'ETE

Pour l'esprit observateur, l'approche des différentes saisons est aussi clairement indiquée par les journaux quotidiens que par l'aspect de la nature elle-même En prenant votre journal du matin, l'annonce maintenant familière : "Tenez-vous fraichement, buvez la Root beer de Hires, vous annonce aussi clairment que la brise embaumée et les arbres en fleurs, l'arrivée de l'été. — La "Root Beer de Hire" est maintenant reconnue par toutes les classes de la société dans le monde entier, comme étant le meilleur breuvage pendant les temps chauds.

UNE FEERIE

Allez au Parc Sohmer, ce soir, vous verrez une véritable féerie; une illumination grandiose; l'orchestre des Tziganes, jusqu'à minuit; les corps de ballet, etc.

UN PARADIS D'ÉTE

La Delaware and Hudson vient de publier, en vue de le distribuer gratuitement, un magnifique livre portatif, regardant les régions où aboutissent ses lignes, pendant la belle saison de l'été, et portant le titre si bien approprié "A Summer Paradise". Ce livre est sans conteste le guide le plus beau et le plus pratique qui ait jamais été publié par une compagnie de chemin de fer. Les gravures sont très attrayantes, le texte est concis et décrit si bien les différentes localités, que le lecteur se trouve, quoiqu'à son pupitre, à goûter les charmes des lacs et des bois du pays des Adirondack. L'ouvrage est pourvu d'un index fait avec soin et d'un simple coup d'oeil, on peut avoir une idée exacte du caractère général de chaque chose, tant des hôtels et maisons de pension que des prix d'hôtel, passages de chemin de fer, communications de bateaux et des différents étages, etc. On voit aussi dans ce livre un set complet de mappes en couleur des montagnes Adirondack, lac George et lac Champlain, ce qui en fait un livre d'une très grande valeur, aussi bien qu'un guide idéal de refuge d'été. Une copie sera envoyée gratuitement en s'adressant à J. W. Burdick, agent général des passagers, Albany, N. Y. z

LES PROCESSIONS

Importantes démonstrations religieuses hier

Il y a eu procession conjointe du Très Saint Sacrement hier, dans les paroisses Ste Brigide, Saché-Coeur, Ste Marie et des Pères Oblats de St Pierre.

La procession s'est mise en marche vers dix heures, de l'église St Pierre rue Visitation et a défilé par les rues Visitation, Logan, Papineau et Dorchester.

Sur tout le parcours, les rues étaient bordées de feuillage, de drapeaux, de banderolles, d'inscription pieuses. Plusieurs petits reposoirs avaient été installés aux fenêtres des maisons.

Le reposoir préparé pour le Très Saint Sacrement, chez M. Lauzon, était de toute beauté.

Une foule pieuse et recueillie a suivi la procession qui formait un défilé de plus d'un mille de longueur. La fanfare de l'Union de Tempérance de St Pierre précédait le dais, qui recouvrait le Très Saint Sacrement.

Les diverses paroisses se sont divisées au retour à leurs églises respectives où le service divin a été célébré.

On a beaucoup admiré le travail ingénieux fait par les Frères de l'Institution Chrétienne au reposoir de leur Académie, rue Marianne. Le parterre était vraiment enchanteur à voir par ses dessins variés et artistiques.

Les Frères ont fait là un travail tout à fait inédit au Canada. Avec du bran de scie coloré ils ont décrit de arabesques, des rosaces, du marquetage très bien combinés, de couleurs. Tous les citoyens ont admiré ce beau travail.

Ajoutons à ces renseignements que c'est à la salle St Jean-Berchmans, coin des rues Marie-Anne et Chambord, qu'aura lieu la grande séance récréative, dramatique et musicale, donnée par les élèves aujourd'hui, à 7½ heures p.m.

Admission 15 cts, sièges réservés 25 cts. M. E. N. Hébert, organiste de l'église de l'Immaculée Conception, — toujours prêt à rendre service, quand il s'agit de musique, de gymnastique, de distribution de prix, contribuera grandement par son vrai talent, au succès de cette soirée. Les séances précédentes, toutes fort bien réussies, en sont une garantie.

A ST JOSEPH

La paroisse St Joseph a célébré avec une pompe imposante, hier, la Fête-Dieu.

Les rues magnifiquement décorées par des mains pieuses allant au vert feuillage les tons vifs, multicolores, des nombreuses banderoles allant d'un côté à l'autre des rues, offraient à l'oeil un tableau d'un superbe coloris. Entre autres, les rues St Martin et Versailles présentaient un aspect véritablement édifiant.

Des arches magnifiques s'élevaient sur la rue St Martin, près de l'école St Joseph, et au coin de la rue Notre-Dame; sur la rue Versailles, coin de la rue Notre-Dame et près de la rue St Jacques.

Le reposoir du carré Richmond était vraiment beau. Une richesse de décorations, un aspect pastoral, et une fraîcheur bienfaisante inspirait plus que la piété, l'extase.

La procession après s'être formée à l'église paroissiale St Joseph, s'est mise en marche dans l'ordre suivant :

Ecoles Saint-Joseph, Belmont et Orphelinat des Soeurs Grises.

Ecole des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Congrégation des Enfants de Marie suivie des jeunes filles de la paroisse.

Dames de Ste Anne et autres dames de la paroisse.

Orphelins de Béthléem, des Soeurs Grises et Soeurs de la maison mère, due Guy.

Ligue du Sacré-Coeur.
Forestiers Catholiques.
La C. M. B. A.
Alliance Nationale.
St Jean-Baptiste.
Congrégation des hommes.

Les chantres, les enfants de choeur, les marguilliers.

L'Adoration Nocturne chaque côté du dais et le Très Saint Sacrement, porté par le Rév. M. H. Langevin, chapelain du Mont Ste Marie, assisté des RR. MM. Chalifoux, diacre et Ethier, sous-diacre.

A 10 heures il y a eu messe basse, et à 10.30 heures la paroisse St Joseph se rendait processionnellement au reposoir du corré Richmond, passant par les rues Richmond, Notre-Dame, Versaille et St Antoine, où les aveugles de Nazareth ont fait entendre des cantiques d'un choix très judicieux.

Le trajet de retour s'est fait par les rues St Antoine, St Martin, Notre-Dame et Richmond. Près de 2000 personnes précédaient le Saint Sacrement.

A 7½ heures, il y a eu vêpres et amende honorable au Sacré-Coeur.

A MAISONNEUVE

A Maisonneuve, la procession a eu lieu l'après-midi. Les rues étaient très bien décorées et le cortège formait un défilé aussi édifiant qu'imposant.

A LA VILLE SAINT-LOUIS

La solennité de la Fête-Dieu a été célébré avec pompe, hier soir, à St Louis du Mile End.

Le défilé de la procession commença à 7 heures pour ne se terminer qu'à neuf heures.

Le T. S. Sacrement, porté par M. Adam, curé du Sacré-Coeur, était escorté par les gardes Napoléon et Ville-Marie. Le maire et le Conseil de la municipalité, en grande tenue suivaient le cortège. Le chef de police battait la marche.

Les rues étaient richement décorées et illuminées. Deux splendides reposoirs avaient été construits sur les rues Sanguinet et Boulevard. La fanfare Philharmonique de St Louis avait prêté son concours. Et après la procession au milieu du recueillement général que fut donnée la bénédiction du T. S. Sacrement dans l'église de St Louis.

NOUVELLE SOCIÉTÉ LÉGALE

MM. C. A. Cornellier, C. R., et L. J. R. Hubert, avocats, viennent d'entrer en société pour l'exercice de leur profession.

M. Cornellier, est connu depuis longtemps dans le monde de sa profession, et dans le monde politique ; Monsieur Hubert, son jeune associé, appartient à une des plus anciennes familles de Montréal, et est le fils de feu M. Hubert, qui a occupé pendant de si nombreuses années la position de protonotaire de la Cour Supérieure, de ce District.

Ces Messieurs exerceront leur profession dans les bureaux occupés aujourd'hui par M. Hubert, No 16 rue St Jacques.

Nos meilleurs souhaits à la nouvelle société.

HOTES DISTINGUES

Ottawa, 12 — Le baron de Forest et Lord Falconer, d'Angleterre, sont de passage en cette ville. Ils se rendent dans la Colombie Anglaise, où ils vont faire la pêche pendant quelques semaines.

LES TZIGANES

L'orchestre des Tziganes ce soir au Parc Sohmer; corps de ballet, etc.

Les Propriétés Nutritives de

Pabst Malt Extract The Best Tonic

Sont si grandes en proportion de la quantité qu'un verre à vin trois fois par jour donnera de bons résultats. La faiblesse et la fatigue disparaissent devant le pouvoir magique de ce breuvage.

En vente chez tous les Pharmaciens

DÉPOT CANADIEN :
PABST MALT EXTRACT
606-610 Rue St Paul, Montréal
(1)

COURRIER D'OTTAWA

Noyade—Un accusateur qui refuse de rendre témoignage—Aux assises

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, Ont., 12 — David Beaudry, de Hull, employé pour M. Fraser, à la descente du bois sur la rivière aux Corbeaux, s'est noyé, il y a quelques jours. Son corps a été repêché.

—M. Samuel Daniels a racheté son hôtel, le Windsor, qu'il avait vendu l'an dernier, à M. Leslie, de Toronto.

—Des capitalistes d'Ottawa ont formé une compagnie d'assurance au capital d'un million, dont le quart est déjà souscrit. Le but est de réduire le taux de l'assurance en ville.

—Le reporter du journal qui a dénoncé l'autre jour tous les hôteliers, pour avoir vendu du whiskey le dimanche, a refusé de rendre témoignage, samedi, en cour, contre ses victimes, craignant de s'impliquer lui-même. Le procès de John Schingh, de Hull, en prison, à Ottawa, pour avoir forgé et escompté deux chèques, chez Lindsay et chez Morel, a de nouveau été remis à jeudi.

—Hier, fête patronale de Notre-Dame de Grâce, la ville de Hull était en fête et une grande procession a été faite dans les rues.

—Les assises criminelles de Hull s'occupent aujourd'hui de la cause du chef Bliss, d'Ottawa, accusé d'avoir tiré sur le jeune Valve, de la Pointe Gatineau, qu'il voulait arrêter.

NOUVELLES DE ST HYACINTHE

(De notre correspondant particulier)

Vendredi soir, en revenant de Montréal, M. Hector Morin, boucher et commerçant, s'est fait voler $80.

—L'enquête devant le magistrat du district, des deux grévistes Campbell et Gardner, s'est faite jeudi et vendredi. La preuve de la demande a été très faible. Jugement sera rendu mercredi de cette semaine.

—Il y aura de très belles courses au trot demain et après-demain, sur l'hippodrome Laframboise. Les entrées dans chaque classe, sont très nombreuses.

—Le maître de poste de cette ville a reçu une lettre de A J. Dupuis, autrefois de Saint-Isidore, de Laprairie, et maintenant de Winston, Montana, demandant des informations sur la famille d'un nommé Napoléon Labonté, assassiné en mai dernier par deux brigands qui ont été arrêtés et qui seront jugés en juillet. Le susdit Labonté disait venir de Saint-Hyacinthe. Il était âgé de 45 ans et ses parents sont morts depuis longtemps.

Le nommé Napoléon Labonté est un enfant de Saint-Hyacinthe, qui y fut typographe, il y a 14 à 15 ans.

—Son Honneur le juge Tellier est allé présider la Cour de Circuit, à Marieville, le 10.

—Beaucoup de monde sur le marché et les effets offerts en vente étaient en grande quantité.

—M. le notaire Victor Morin était à Saint-Hyacinthe, hier, ainsi que MM. les avocats Z. Cordeau et C. Dessaulles.

NOS FORETS

Une question qui pourrait provoquer un conflit avec les Etats-Unis

Détroit, Mich., 12 — Une dépêche spéciale de Washington à l'"Evening News" dit :

Le sénateur McMillan a pris les moyens qu'il a jugé les plus efficaces pour attirer l'attention du gouvernement impérial, au sujet du litige soulevé à propos de la question du bois, sans attendre le résultat des négociations entamées entre le Canada et les Etats-Unis. Dans une lettre qu'il écrit au secrétaire d'Etat, M. Hay, le sénateur se sert d'expressions assez sévères pour faire connaître les griefs des entrepreneurs du Michigan qui possèdent les limites à bois au Canada et ne peuvent devenir propriétaires des billots qu'elles contiennent, à moins que le sciage ne soit effectué au Canada. Il fait l'historique de l'achat de certaines terres appartenant à la couronne, terres mises en vente sur le marché public, puis de la défense faite aux acheteurs américains d'entrer en possession de leurs biens, grâce à une loi adoptée par la législature d'Ontario. Le sénateur déclare qu'il est impossible, pour les Américains, de faire valoir, devant les cours de justice du Canada, leurs droits de propriétaires des limites qu'ils ont achetées. M. McMillan dit qu'il ne doute pas que le département d'Etat ne tardera pas à éprouver des pertes pécuniaires sérieuses qui feront le sujet d'une protestation énergique de la part des Etats-Unis auprès du gouvernement de la Grande-Bretagne.

PARC SOHMER

Ce soir, grande fête de gala; inauguration des grandes attractions pour l'été. Corps de ballets; l'orchestre des Tziganes, jouant pendant les intermissions et après la représentation, jusqu'à minuit; Illumination à Giorno; tous les arbres seront remplis de lumières électriques aux couleurs variées. Thompson et Green, musiciens excentriques; Danses écossaises avec musique par la vèse; étalage de costumes brillants comme on n'en a pas encore vu, ici. Début de Melle Roattino, première chanteuse d'opéra.

FETE INTIME

Les nombreux amis de M. Brisson, propriétaire du Jubilee Summer Garden, lui ont présenté une bourse de $100 et une adresse à l'occasion de son 42ème anniversaire de naissance.

AMUSEMENTS

Courses de Bel - Air

15 Jours, du 8 au 24 Juin

Commençant Demain, à 2.30 hrs P. M.

6--COURSES CHAQUE JOUR--6

Les convois du Grand-Tronc conduisent directement à la grande estrade en 18 minutes, à 12.30, 1.20, 1.55 et 2.15 p.m.
186—n

COURRIER DE QUEBEC

Deux accidents sérieux — La picote

Noyé repêché

De notre correspondant particulier

Québec, 12 — M. J. Ernest Dussault, de la maison B. Houde et Cie, a été grièvement blessé en tombant de sa voiture, renversée par un coursier à l'épouvante.

—Une dépêche de la Grosse-Ile, reçue hier soir, porte à dix-huit le nombre de cas de picotes.

—Les Doukhobors ont pris des bains antiseptiques et ont été vaccinés en mettant le pied sur l'île.

Les médecins de la Quarantaine espèrent pouvoir combattre l'épidémie avec succès, en limitant le nombre de cas au présent chiffre.

—Un nommé Letarte, domicilié rue Saint-Joseph, a été victime d'un sérieux accident. Il voulut changer de banc, dans un char ouvert de la rue des Fossés, et pour cela, il dut nécessairement descendre sur le marche-pied. A cet endroit, les tramways rasent les poteaux le long du trolley. M. Letarte vint en collision avec un de ces poteaux, et roula inanimé dans la rue. Il fut transporté chez lui par des amis.

—Le corps de ce norvégien, quartier-maître, à bord du steamer "Ameland", a été repêché au cap Blanc, et transporté à la morgue, où le coroner tiendra une enquête cet après-midi. Tel qu'antérieurement rapporté dans ce journal, le quartier-maître de l'"Ameland" est disparu depuis plus d'une semaine.

MARIAGE

L'élite de la société montréalaise s'était réunie, ce matin, dans la chapelle de l'hospice Auclair, à St Jean-Baptiste pour assister au mariage du Dr Pierre Lussier, de Maisonneuve, avec Mlle Lucette Olivier, de cette ville.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. Morin, vicaire de Maisonneuve. Pendant la cérémonie, il y eut de la musique et du chant, exécutés par les amis des nouveaux mariés.

Immédiatement après la cérémonie, les jeunes époux sont partis pour un voyage sur le golfe. Les cadeaux étaient riches et nombreux ; signalons entre autres ceux envoyés par sir Hector Langevin, la famille du juge Loranger, l'hon Alphonse Desjardins, M. et Mme E. J. Langevin, d'Ottawa, Mme Henri Masson, Mlle Alice Delorme, M. et Mme Victor Perrault, etc., etc.

PÊCHE MIRACULEUSE

M. Claude Génin a pris samedi, soir, à Sainte-Rose, un poisson de vingt-six livres et demie. Ce monstre marin a fait l'admiration de tous les résidents de la localité. Depuis quatre ou cinq ans, aucun poisson de ce poids n'avait été pris à Sainte-Rose.

NOTES MARITIMES

Les steamers arrivés au port de Montréal, samedi et dimanche, sont : le Scotsman, de Liverpool, ligne Dominion, cargaison générale ; le Californian, ligne Allan, de Liverpool ; le Merrimac, de Bristol, ligne Elders, Dempster et Cie.

Les transatlantiques actuellement dans notre port sont :

Le Sarmatian, ligne Allan.
L'Iona, consignataires R. Reford et Cie.
L'Inverness, consignataires McLean et Kennedy.
Le Greetslands, consignataires H. Dobell et Cie.
Le Scotsman, ligne Dominion.
Le Californian, ligne Allan.
Le Merrimac, ligne Elder, Dempster et Cie.

Mouvements des steamers :

New-York, 12 — Arrivé : St Louis, de Southampton.
Liverpool, 12 — Arrivé : Lucania, de New-York.
Southampton, 12 — Arrivé : Frederich der Grosse, de New-York.
Boston, 12 — Arrivé : Cephalonia, de Liverpool.
Philadelphie, 11 — Parti : Corean, pour Glasgow, vià Halifax.
Deptford, 10 — Arrivé : Fuxinia, de Montréal.
Dublin, 10 — Parti : Malin Head, pour Montréal.
Londres, 10 — Arrivé : Brazilian, de Montréal.
Brêmes, 10 — Arrivé : Friedrich der Grosse, de New-York.
New-York, 10 — Arrivé : La Touraine, du Havre.

Les Enfants pleurent pour avoir du CASTORIA.

C'EST une satisfaction de savoir qu'en achetant un article pour la nourriture et le breuvage, il est pur et bon. Vous pouvez acheter en parfaite sûreté,

Le Cocoa Hygiénique —OU— Perfection de COWAN.

Vous pouvez acheter les chocolats Queen's Dessert et Royal Navy et être sûr que vous aurez des articles excellents et purs. 5,7,12

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Vente à l'Encan —DE— Meubles de Salon, de Chambre à Coucher et de Salle à Manger.

Un assortiment considérable de beaux tapis, prélarts et linoléum, rideaux et portières en dentelle, meubles de ménage, couchettes en cuivre et en fer, literie, etc. Trois beaux pianos droits, un par le célèbre fabricant H. Schwander, Paris. Un gros lot de porcelaine, verrerie, coutellerie, etc., un lot de meubles d'occasion, ainsi qu'un lot de divers articles utiles. Aussi bicycles tandem et autres bicycles de dames et messieurs, toutes des machines de première classe. Vente sans réserve à nos salles, 241 et 243 rue St Jacques,

MARDI APRES-MIDI, LE 13 JUIN

Vente à 2.30 heures p. m.

RAE & DONNELLY, Encanteurs.

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE AU COMMERCE

Mercredi, le 14 du courant.

Nous vendrons à nos salles, rue St Jacques, pour environ $15,000 de marchandises provenant d'une faillite, sans réserve et en lots pour le commerce.

Nouveautés, tweeds, meltons, beavers, cotonnades, étoffes à robes, cachemires, essuie-mains, toile de ménage, sous-vêtements, mouchoirs, bas, bretelles, corsets, chemises, gants, rubans, dentelle, broderie, batiste, doublures, velours, casquettes, hardes de confection, chaussures, fournitures de tailleurs, canevas, cravates et grand nombre d'autres articles.

Vente à dix heures.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
186—3

VENTE AU COMMERCE

Nous vendrons Jeudi, le 15 du courant, à dix heures

Un lot de ferronnerie transporté à nos salles pour y être vendu absolument sans réserve.

Peintures, huiles, vernis, ferrures de maisons et de meubles, clous, vis, mastic, pinceaux, manches d'outils, pelles, poignées, mèches, robinets, crochets, cadenas, etc.

Aussi, pupitres, chaises, articles d'épicerie, vaisselle, verrerie, huile à machine, etc.

Aussi, marchandises sèches, hardes de confection, casquettes de drap et beaucoup d'autres marchandises.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
186—3

Vente importante à l'Encan — DE — Meubles Neufs et de Seconde main,

MARDI, 13 JUIN

au magasin Nos 1693 et 1695 rue Notre-Dame

Nous avons reçu instruction des propriétaires et d'autres intéressés, de vendre sans la moindre réserve, la balance de leur consignation, comprenant :

Splendides pianos cottage, beaux sets de salon, fauteuils en broche, chaises de fantaisie, miroir glace anglaise, cadres, rideaux en net, portières en chenille et pôles, sideboards en chêne et en noyer noir, tables à dîner, sets de chaises couvertes en cuir, bibliothèques, pupitres, porte-chapeaux, splendides sets de chambre à coucher en chêne, en noyer noir et en cerisier, springs, matelas en crin et en laine, oreillers en plume, couvrepieds, sofas-lit, lits-corniche, tables et chaises, 50 rouleaux de tapis en wilton, Bruxelle, tapestry, 75 rouleaux de prélart, 60 tapis carrés, splendides carrosses d'enfants.

Aussi, un stock de banqueroute :

75 coussins de fantaisie, oreillers en édredon, 150 couvertures de lits, 100 paires d'oreillers en plume.

Le tout pour être vendu sans la moindre réserve, MARDI, à 2 heures p.m.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
186—2

A VENDRE — BONNE PROPRIETE

Nous avons reçu instruction des parties intéressées de vendre aux enchères publiques, sur les lieux,

VENDREDI, LE 23 DU COURANT, à 11 hrs

Sans réserve, une belle maison à quatre logements, en brique solide, fondations en pierre, trois étages, soubassement bien fini, bâtie depuis sept ans et en bon état ; peinture et enduits neufs, bons hangars, Nos 768-770-772 Albert, Ste Cunégonde, tout près de l'avenue Atwater, vis-à-vis de l'asile Ste Cunégonde. Grandeur du terrain 30 x 80.

Conditions faciles : $1,000 comptant, balance à 5 pour cent, pour 3 ou 5 ans.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
187—10

PAR BENNING & BARSALOU

VENTE AU COMMERCE

Nouveautés, lainages, hardes faites, toiles de ménage, chapeaux de feutre, modes, rubans, articles de Paris, porcelaine et coutellerie française, bonneterie, sous-vêtements, chaussures, cirages français, etc., etc., etc.

—PAR— Benning & Barsalou ENCANTEURS

A leurs salles de ventes 86 et 88 rue St Pierre

Mercredi, le 14 Juin A DIX HEURES A.M.

Vente sans réserve.
Conditions faciles. 186—3

PAR FRASER FRERES

PROCHAINS ENCANS

MARDI, LE 13, A 2.30 HRS
De chevaux, voitures, harnais, etc. A notre entrepôt.

MERCREDI, LE 14, A 2.30 HRS
Encan de détail de marchandises sèches, bijouterie et effets personnels à nos salles de vente.

VENDREDI, LE 16, A 10 HRS A.M.
Grand encan régulier de meubles et effets de ménage neufs et de seconde main, etc., etc., à nos salles de vente.

Par vente privée, tous les jours, meubles de ménage, poêles, tapis, articles de literie, prélarts, buggies et véhicules de toute sorte, harnais, etc., aussi chaloupes et canots de plaisance, etc.

FRASER FRERES, Encanteurs,
453 et 455 rue St Jacques, et 131 à 137 rue des Inspecteurs. 186—3

POUR LES POUX

La Bencdene de Watson est un remède garanti infaillible et sans danger, 25 cents la bouteille. 667 rue St Laurent, Montréal. En vente chez Dr. Leduc, Carré Chaboillez, pharmacie Robert, coin Craig et St Laurent, Dr McDuff, St Henri, Dr Ranson, Lachine, etc., etc.
33—i—n Téléphone Mount 209.

AVIS

Les héritiers de la succession de feu sir W. E. Logan, ont donné instruction à leurs représentants, à Montréal, de clore la succession et de vendre la balance des terrains de la ferme Logan, consistant en 328 lots, situés dans la Côte St Louis, et 65 lots dans la Côte de la Visitation ; ces lots faisant front au chemin Papineau et à d'autres rues.

Nous vendrons aussi les capitaux des rentes constituées, se montant à la somme de $18,078.77, portant intérêt de 6 pour cent par an.

Pour informations, s'adresser à James Williamson, 4 rue Prince, ou à J. Simard, N. P., 15 St Jacques. 178—12

AVIS

Est par le présent donné qu'une assemblée générale, spéciale, des actionnaires de la Compagnie "The Stadacona Water, Light and Power Company", aura lieu au bureau de la compagnie, 180 St Jacques, Montréal, le lundi, dix-neuvième jour de juin courant, à 10 heures a.m., pour autoriser une émission de débentures jusqu'à concurrence de cent mille piastres.

Montréal, 5 juin 1899.

LOUIS H. TACHE, Secrétaire.
182—10

AMUSEMENTS

LE MONTAGNARD — Concerts d'Eté

(Angle des rues Saint-Hubert et Duluth)

Les dimanches après-midi à 3 hrs p.m. et tous les soirs à 8 heures.

REPRESENTATIONS RECHERCHEES
Musique, Chant, Acrobates, etc.
MUSIQUE par l'HARMONIE
Admission 10c. 181-nX

THEATRE ROYAL | Après-midi, 2.30 hr Soirée, 8.30 heures

BOSTON PALACE STOCK CO. — La meilleure représentation de la saison. Nouveaux actes. Nouveau Burlesque. Grand concours de Cakewalk. Prix, 10c, 20c et 30c.

La semaine prochaine—Une autre grande représentation. 187—6

THEATRE DES VARIETES
Seul théâtre français à Montréal. 1036 rue Ste Catherine.

Matinée : JEUDI et DIMANCHE. — La Justice de Dieu — Sem. 12 juin Tous les soirs excepté mercredi

Admission 10c. Sièges réservés, 25c. Téléphone Marchands 1508. 187—6

Grand Central Théatre

Angle des rues Saint-Gabriel et Saint-Paul.

Semaine du 12 Juin — Chaque après-midi et soir.—

Hiermeyer's Extravaganza Co.,

comprenant 20 artistes de première classe. Admission générale 10c. Loges, 25 cts. 187—6

ALPHONSE GAGNIER
SUCCESSEUR DE H. A. MILLER,
Peintre de maisons et d'enseignes, tapissier et décorateur, doreur, vitrier, imitateur, blanchisseur etc. etc.
609 RUE DORCHESTER, MONTREAL.
Tel Bell 398. 213—n

BANQUE D'EPARGNE DES CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

Avis est par les présentes donné, qu'un dividende de huit dollars par cent sur le capital-actions de cette Institution a été déclaré, lequel sera payable au bureau de la banque, de cette ville, le et après

LUNDI, 3ième jour de Juillet prochain

Les livres de transfert seront fermés depuis le 15 jusqu'au 30 juin prochain, ces deux jours inclusivement. Par ordre du bureau.

HY. BARBEAU Gérant.
Montréal, 31 mai 1899. 12, 15, 21, 28

Succession Roy dit Audit

Tous les intéressés sont priés de se réunir, pour affaire importante, lundi, le 12 juin au soir, chez Mme André Roy et Cie, Manchonnières et modistes, 344 Rachel, coin Berri.
187—1

PAR POTTER & MORIN

Coin des rues Sherbrooke et St Timothée

DEUX MAGNIFIQUES TERRAINS A L'ENCAN

A notre salle, 92 rue St Jacques,

Lundi 19 Juin, à 11 h. a.m.

Situés sur le plateau, pas de perte de terrain, chaque lot 25 x 107. Emplacement commandant une vue rare, position salubre et agréable et convenable pour tout genre de construction, étages ou logements.

Excellente occasion pour constructeurs.

Vente à onze heures.

POTTER et MORIN,
186—7 Experts en immeubles et encanteurs.

POUR CLORE UNE SUCCESSION

110 Rue Saint-Louis

Maison en brique solide à l'encan
Lundi, 19 Juin, à onze heures a.m.

A notre salle, 92 rue St Jacques. Cette maison en brique solide est située au centre des affaires, près de l'hôtel de ville, du carré Viger, du marché Bonsecours et de la gare du Pacifique. Excellente position pour une maison de pension privée.

Terrain 39.3 x 48.10. Superficie 1953 pieds. La maison est grande, entrée indépendante par la rue St Louis.

Excellent placement pour un petit capitaliste.

Possession immédiate, quoique louée.

Vente à 11 heures a.m.

POTTER et MORIN,
186—7 Experts en immeubles et encanteurs.

PAR STEWART & HERBERT

Stewart & Herbert — Salle d'Encan VICTORIA, 320 rue St Jacques.

NOUS FERONS NOTRE VENTE HEBDOMADAIRE DE

Meubles et Effets de Ménage

JEUDI, 15 JUIN A 2.30 P. M.

STEWART & HERBERT, Encanteurs.
186—4

A VENDRE A L'ENCAN

Chaque jour à 2.30 p. m.

Nous avons actuellement en mains quelques voitures, harnais, selles et chevaux de choix choisis pour la ville, que nous laisserons essayer à ceux qui ont l'intention d'acheter et nous garantissons satisfaction.

Ventes privées en tous temps.

597 à 601 Rue Saint-Paul,

T. W. FOSTER & CO.
187—2

Envoyez votre nom et votre adresse pour avoir gratuitement des cartes des Camps miniers

REPUBLIC et McKINNEY

Les nouveaux et merveilleux camps miniers dans les districts de Washington et C. A. où

Des Fortunes Ont été Faites.. En un Jour

De grandes chances se présentent chaque jour de faire le placement judicieux d'une petite somme sur de bons stocks de mine qui rapporteront de beaux bénéfices. Si vous m'écrivez un mot je vous ferai connaître quelques bons placements soi pour petites ou grosse sommes, et pourquoi je les considère bons. Les meilleures références commerciales et de banquiers seront données. Adresse

R. C. McClary,
Courtier en mine, SPOKANE,
Block Walverton, WASH.

Avis de Faillite

DANS L'AFFAIRE DE

J. O. A. DEGUIRE, Glen Robertson, ONT.

Nous avons reçu instruction du curateur, M. J. N. Ratté, de vendre aux enchères, à nos salles de ventes, Nos 86 et 88 rue St Pierre, Montréal,

MERCREDI, LE 14 JUIN, à 11 heures a. m.

A tant dans la piastre, le stock appartenant à la faillite ci-dessus, comprenant :

Nouveautés	$1,221.59
Chaussures	402.49
Vaisselle, verrerie	64.15
Livres et papeterie	69.82
Quincaillerie, huile et peintures	305.01
Epiceries	496.00
Roulant	330.06
	$2,889.12
Dettes de livres	269.72
	$3,158.84

Conditions : Argent comptant ou 2 et 4 mois avec intérêt à 7 pour cent, endossé à la satisfaction des vendeurs.

On peut visiter le stock, tous les jours, à Glen Robertson, Ont.

Pour l'inventaire et toutes autres informations, s'adresser au bureau des soussignés.

J. N. RATTE, curateur, Chambres centrales, Ottawa.

BENNING et BARSALOU, Encanteurs. 5,6,8,10,12,13

TEMPERATURE

Toronto, 12 — Vents du sud au sud-ouest. Beau aujourd'hui. Nuageux demain.

Montréal, 10 Juin 1899.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640-1642 rue Notre-Dame:

Aujourd'hui maximum........	69
Même date l'an dernier........	66
Aujourd'hui minimum........	49
Même date l'an dernier........	50

D'après le Baromètre, aujourd'hui, à 8 hrs. a.m. 30.06 ; 12 hrs a.m., 30.05 ; 2 hrs p.m., 00.00.

L'ECOLE NORMALE DE QUEBEC

(Du correspondant de "La Presse")

Québec, 11 juin 1899.

La dépêche publiée par "La Presse" de vendredi, sur le nouveau site de l'Ecole Normale, a fait une grande sensation à Québec, et déchaîne bien des colères. En revanche, une foule de libéraux m'ont donné volontairement les renseignements dont je n'avais pas la moindre idée et qui vont surprendre le public. L'un d'eux m'a fourni une copie du rapport de l'inspecteur d'Hygiène de la Province de Québec, approuvé par le Conseil d'Hygiène, le 13 décembre 1898. Je vous l'expédie par la poste. La condamnation de l'installation actuelle est tellement péremptoire et tranchante que le gouvernement provincial ne peut avoir la moindr idée de la conserver.

Les autorités de l'Ecole Normale durent se mettre à l'oeuvre pour obtenir du gouvernement un nouveau local. C'est ainsi que la propriété de Belmont située sur le chemin de Ste Foye, appartenant au Dr Mackay, vint sur le tapis. Quelques ministres suggérèrent de construire un autre édifice sur le terrain acheté par le gouvernement Mercier sur la Grande Allée. Mais un bâtiment aussi considérable ne peut guère coûter moins de $60,000 ou $80,000, en diminuant de moitié les plans primitfs à part du terrain qui a été payé par la Province $25,000. Un ministre fit alors remarquer qu'avec les progrès rapides que la propriété a faits à Québec, depuis la construction de l'Electrique, la simple vente de ce terrain pourrait acheter le Belmont Retreat ou l'équivalent sans nécessiter un sou de déboursement et avoir le bénéfice du loyer que le gouvernement paie aujourd'hui, savoir $5,000 par année.

Il y a naturellement bien d'autres belles propriétés dans les environs de Québec et plusieurs suggestion se produisirent. La propriété Beckett, sur le chemin de St Louis, connue sous le nom Marchmount, est certainement une des plus belles; et le gouvernement l'aurait alors achetée au prix offert, que personne n'aurait pu y attacher le moindre blâme, en supposant que les édifices y sont suffisants. Mais voici tout ce qu'il y a de louche dans la tentative qui vient d'être faite et qui peut, au premier jour, être consommée.

Quand il fut question d'acheter des Ursulines les plaines d'Abraham pour en faire un parc, l'hon. M. Dobell, associé de M. Becket, offrit au maire de Québec, l'hon. M. Parent, les cent acres qui y sont attachés pour $20,000, dans le but de négocier avec les religieuses un échange avantageux pour toutes les parties. Au retour d'un voyage à New-York, M. Parent fut surpris d'apprendre que l'échevin Tanguay, président du comité des finances, avait acheté ce terrain pour lui-même. Je dois, en toute justice, ajouter que M. Tanguay déclare n'avoir jamais offert de le revendre au gouvernement. Tout ce qu'il veut, c'est qu'ayant acheté un terain en spéculation, il réclame un bénéfice de n'importe quel acheteur. Mais, il n'en est pas moins vrai, que le 31 mai dernier, le gouvernement organisa en toute hâte, une commission de spécialistes, chargés de faire un rapport sur la propriété Becket, en vue d'y transporter l'Ecole Normale. Il falait que rapport partit pour Montréal le soir même du jour où la commission était signée par le lieutenant-gouverneur. On met les voitures en jeu pour réunir les experts, et vite, il est urgent qu'en deux heures de temps ils aient visité Belmont, puis Marchmont. Dans la hâte extrême, on oublia de faire inspecter la résidence de l'hon. M. Landry, à Beauport, qui, elle aussi, avait été offerte à cette fin. Le rapport recommandant Marchmont put partir par le train du soir. Le cabinet siégeant à Montréal eut à délibérer, jeudi, le 1er juin, sur la propriété suivante : "Acheter pour $30,000, vingt arpents de la propriété Becket, les bâtiments compris naturellement", ce qui laissait un bénéfice net de $10,000, et, en outre, quatre-vingt arpents à M. Tanguay. Admettons que ce monsieur aurait été bien ridicule de refuser cette offre ; mais une enquête seule pourra faire connaitre les noms des ministres qui ont fait la proposition.

Je n'en donne aucun et préfère ne pas les connaitre. La chose ne passa pas, grâce à la prudence du premier ministre, qui demanda du temps. Elle ne passera probablement pas, maintenant que la mèche est éventée; mais enfin, c'est encore une question pendante et il y a lieu de s'en émouvoir.

Il faudra aussi savoir, à l'enquête, quelle a été la nature des instructions données aux experts, tous employés du gouvernement ou de l'Hôtel de Ville. Ce sont des personnes fort honorables et au-dessus de tous soupçons, puisque c'était le principal de l'Ecole Normale, M. l'abbé Rouleau, l'hon. M. de la Bruyère, le Dr Catellier, l'architecte des Travaux Publics et celui de la corporation. Il faudra savoir s'ils ont été laissés plus libres dans leur appréciation que dans leurs mouvements; car ils furent porcés d'aller visiter à la pluie battante, ce qui ne permettait guère d'inspecter les dépendances, les jardins et les bocages; et à une heure si avancée qu'on ne pût pas voir tous les appartements occupés d'une institution comme celle de Belmont Retreat, qui compte cent chambres.

J'ai voulu obtenir des détails du Dr Mackay, qui a positivement refusé de parler, en dehors de ce qu'il a lui-même rédigé, pour éviter tous malentendus à son sujet. Voici sa note:

Je n'ai rien à faire, dit-il, avec la présente affaire, et j'ai été très surpris de la première dépêche de "La Presse." Il est vrai qu'il y a près d'un an, l'abbé Godin, le Principal de l'Ecole Normale, me demanda un prix que je fis. Des négociations s'ouvrirent avec le gouvernement; mais à la fin de la dernière session, le premier ministre, puis l'honorable M. Robidoux m'annoncèrent formellement que ce projet était abandonné.

"Je n'ai pas pour cela fait une demi-once de mauvaise humeur, puisque ces messieurs étaient absolument libres de ne pas toucher à ma propriété. Plus tard, M. Garneau, le député du comté de Québec, désireux d'avoir l'Ecole Normale dans sa paroisse (Ste-Foye), et cédant à de fortes demandes, me pressa de réduire mon offre jusqu'au montant que je puis appeler ridicule de $23,000. J'ai grand respect pour M. Garneau, dont j'ai toujours été le partisan ; il m'a représenté que le curé de Ste Foye avait absolument desoin d'une école dans les environs et que je rendrais service en me rendant à ses observations. J'ai cédé. C'est donc maintenant une affaire qui le concerne plus que moi, et c'est lui qui a amené les visiteurs experts chez moi. Je n'ai vu aucun ministre , excepté une fois, ces jours-ci, pour une simple explication, l'hon. M. Parent, dont je n'ai nullement à me plaindre. Quant à l'affaire Marchmount, je n'en connais rien et ne m'en occupe pas."

Je suis, alors, parti pour voir M. Garneau ; mais il est allé à Chicoutimi.

Chose assez curieuse, sur cette propriété Becket, il va falloir mettre l'école-modèle dans les écuries, qui toutes spacieuses qu'elles soient, n'ont pas été bâties sur le plan d'un logis. Tous les détails que je vous donne sont absolument exacts.

DERNIERES NOUVELLES

Québec, 12 juin.

J'apprends que le premier ministre est décidé de ne pas laisser adopter le projet Becket, excepté que M. Tanguay cède son contrat au prix coûtant.

EN DELIBERE

La question de l'encombrement des Tramways devant le Recorder

On a terminé, cet avant-midi, en cour du recorder, les plaidoyers dans la cause de la Compagnie des Tramways, accusée d'avoir encombré ses tramways sur certains points de la ligne Sainte-Catherine. Le seul témoin entendu à cette audience a été M. Duncan McDonald, surintendant de la Compagnie, qui a énuméré au tribunal les instructions naturellement données aux employés pour le maintien de l'ordre en tramweys. Le maximum réglementaire des voyageurs dans ces voitures est de 36, dont 24 assis, et 12 debout.

MM. Flynn et Deguise, les agents de la cité, avaient attesté avoir vu une rangée de personnes debout, d'un côté, mais ont déclaré n'avoir pas remarqué s'il y en avait aussi l'autre côté. Ils ont jugé par l'aspect général que ces tramways étaient encombrés.

Le recorder Poirier a pris la cause en délibéré.

Quant aux 19 autres actions intentées contre la compagnie pour irrégularités dans les heures de services, elles ont été forcément abandonnées par suite de la disparition mystérieuse du principal témoin de la cité, nommé Creegon. Un mandat d'amener avait été émis contre lui, mais on n'a pu le retrouver. Dans l'intervalle, M. de Montigny, ayant démissionné, on ne pouvait continuer l'instruction du procès devant un nouveau magistrat, à moins de recommencer. Or, comme l'absence du principal témoin de la municipalité met les autorités dans l'embarras, le recorder Poirier a jugé plus opportun, à la demande de l'avocat de la défense, M. Archer, de discontinuer la poursuite, sans frais à la compagnie intimée.

LE BARREAU

Elections de ses officiers généraux

Samedi dernier, à Québec, a eu lieu les électinos des officiers du conseil général du barreau de cette province.

L'hon. M. Fitzpatrick a été élu bâtonier général, sur proposition de Mtre Madore, bâtonnier de Montréal ; M. Arthur Globensky, C. R., a été réélu secrétaire général.

Etaient présents à cette réunion, outre les dignitaires ci-dessus nommés: Mtres L. P. Brodeur, délégué de Montréal; Charles Langelier, délégué de Québec; L. P. Guillette, bâtonnier de Trois-Rivières; R. S. Cooke, délégué de Trois-Rivières; H. D. Lawrence, bâtonnier de Sherbrooke; M. F. Hackett, délégué de Sherbrooke; P. H. Côté, bâtonnier d'Arthabaska; James O'Hara, bâtonnier de Bedford; A. X. Talbot, bâtonnier d'Ottawa.

Les examens pour l'admission à l'étude et à la pratique de la profession auront lieu le 4 juillet prochain.

UNE INONDATION

En haut de la rue St Laurent

Hier après-midi, vers cinq heures, un tuyau principal de l'aqueduc mesurant 10 pouces de diamètre a crevé sur la rue St Laurent, près de la rue Roy. Le fourgon de sauvetage du département arriva bientôt sur les lieux, mais les hommes prirent un temps considérable à arrêter l'eau, car il fallait fermer nombre de valves qui se trouvaient dispersées en divers endroits. La rue a été littéralement inondée, mais les dommages ne sont pas très considérables, bien que l'eau ait pénétré par torrents dans plusieurs caves.

COMITE DE L'AQUEDUC

Cet accident à la chaudière du haut niveau

Le comité de l'aqueduc se réunit cette après-midi, avant la séance du conseil, pour recevoir le rapport de l'enquête au sujet de l'accident arrivé à la chaudière de la station du haut niveau. La majorité des membres entendent tenir responsables, non les chauffeurs, mais les ingénieurs, MM. Coleman.

LES COTISEURS

Les cotiseurs de la ville sont actuellement occupés à préparer le rôle pour la taxe de l'eau et la taxe d'affaires. Ils auront fini dans quelques semaines et ils s'occuperont ensuite du rôle de la taxe foncière.

A MONTFORT ET ARUNDEL

Plusieurs membres de la Société Canadiene d'Economie Sociale, avec quelques invités et des dames ont profité, dimanche, de la grande excursion au Nord, pour aller visiter les orphelinats agricoles de Montfort et Arundel. Ils ont été l'objet d'une cordiale réception et ont admiré là une oeuvre humanitaire dont ils seront assurément heureux de se constituer, dorénavant, les zélateurs convaincus.

L'UNE POUR L'AUTRE

Dans le rapport de l'assemblée du comité des finances, publié dans "La Presse" du 10 courant, il s'est glissé une erreur involontaire de nom. On nous informe que ce n'est pas la "Firimite Paving Co.", que la ville a décidé de poursuivre, mais bien la "Firimite Concrete Pavement Co." **La première compagnie ne doit absolument rien à la cité.**

LE NOUVEL EVEQUE DES TROIS-RIVIERES



Mgr F. X. CLOUTIER

La nouvelle annonçant la nomination de M. le chanoine François Cloutier, vicaire général à la cathédrale de Trois-Rivières, comme successeur de Mgr Louis Laflèche, évêque du diocèse des Trois-Rivières, est confirmée par les "Missions Catholiques", journal publié à Lyon, en date du 26 mai dernier.

Voici la nouvelle telle que publiée par les "Missions Catholiques" :

A été nommé évêque des Trois-Rivières, en remplacement de Mgr Louis Laflèche, M. François Cloutier, né à Ste Geneviève de Batiscan, Canada, chanoine et curé de la cathédrale des Trois-Rivières.

Cette nouvelle publiée exclusivement dans "La Presse" du 3 juin, avec une biographie du nouveau prélat est de plus confirmée par la dépêche suivante que nous recevons de Trois-Rivières :

Trois-Rivières, P.Q., 12 — Les chanoines de l'évêché ont reçu avis de s'assembler, cet après-mid, pour recevoir Mgr C. A. Marois, vicaire général de l'archidiocèse de Québec, qui arrivera aujourd'hui avec les bulles nommant le Rév. F. X. Cloutier, évêque de ce diocèse.

LES FORESTIERS INDEPENDANTS

Veulent établir un bureau de placement pour leurs membres à Montréal

Les Forestiers Indépendants s'occupent très activement en ce moment, de fonder un bureau de placement pour les Forestiers du dictrict de Montréal, et de la banlieue.

Voici le texte de la lettre que la cour Nationale, qui s'est mise à la tête du mouvement, vient de faire adresser aux cours intéressées :

I. O. F., COUR NATIONALE,
No 1775

Montréal, 11 juin 1899

Monsieur et cher confrère,

Vous êtes invité à envoyer deux délégués de votre cour, à une assemblée qui aura lieu le 7 juillet prochain, dans les chambres de la cour Nationale, coin des rues des Seigneurs et Notre-Dame.

Le but de cette réunion est d'étudier un projet d'ouvrir ici, à Montréal, un bureau de placement pour les Forestiers de cette ville.

Nous espérons que votre cour sera représentée.

Bien à vous, en L. B. C.

A. GABOURY, Sec.

L'OUVRIER GAGNE

Responsabilité des Compagnies

Un ouvrier constructeur de pont, du nom de Scanlan, avait produit une réclamation en justice contre la Detroit Iron and Bridge Co., reposant sur une question de dommages-intérêts.

A l'endroit où le demandeur travaillait, il y avait un grand danger constant et il fut averti de se tenir sur le qui-vive.

Malgré cela — l'affaire se passait au pont Victoria — une poutre, retenue par une grue, s'échappa et attrapant la jambe de Scanlan la fractura.

Le juge Archibald a accordé $750 à l'ouvrier disant : Une compagnie n'a pas le droit d'exposer la vie de ses ouvriers. Un avertissement donné à ces derniers n'est pas suffisant pour lui enlever le blâme, en des cas semblables.

Si le travail était dangereux, c'était à la compagnie à changer sa méthode pour le faire exécuter, de façon à ne pas risquer la vie de ses employés.

A LA POLICE

Les détectives Côté et Riopel ont pincé, hier, un nommé Achille Lalonde, accusé d'avoir, dans le cours du mois de mars, endommagé la voie du Montreal Park and Island, en enlevant les fils de cuivre qui relient les rails. L'accusé se dit innocent, et son procès a été remis à mercredi.

—John Smith, de la rue Wellington, employé chez M. Geo. McGarry, rue St Pierre, a été condamné, ce matin, à 6 mois de prison, pour vol de deux tinettes de beurre et une de saindoux.

—W. Colleman, soupçonné de vol chez M. N. Fontaine, subira son procès mercredi.

—Le jeune Geo. W. Moore, acusé de faux, comparaitra mercredi, devant le juge Lafontaine.

—On a continué l'enquête dans l'affaire de Patrick Joyce, accusé de voies de fait sur John McNally.

—Un citoyen de la rue Donnegana est venu se plaindre à la police que des enfants s'amusent à insulter les passants au square Dominion.

—Les officiers du grand connétable Bissonnette ont arrêté, à midi, un nommé Chs. Sweany, un marin du paquebot "Iemore", accusé d'avoir assailli l'un de ses camarades, James Madden, qui a eu un bras fracturé. L'accusé se dit innocent, et son procès est fixé à mercredi.

—Une fille de l'avenue Hôtel de Ville, Hectorine Couvrette, a été traduite en cour de police, ce matin, sous l'accusation d'avoir endommagé la propriété de M. Hyacinthe Bourgouin, 247 rue Ste Elizabeth.

FAITS DIVERS

L'enquête du coroner se poursuit cette après-midi à propos du drame de la rue St Timothée. Jusqu'à présent, les policiers semblent n'avoir rien découvert de nouveau, à ce sujet.

—Hier soir, 9.50, un vieillard de 70 ans, James Gage, 710 rue Aylmer, est tombé d'une fenêtre de vingt pieds et ne s'est infligé qu'une entorse. Ce vieillard n'a pas toute sa raison et a échappé à la surveillance de sa famille.

—Depuis samedi, la voiture d'ambulance de l'hôpital Général roule sur des roues dont la surface extérieure est de caoutchouc solide. De cette manière les cahotements sont réduits au minimum. On nous dit que les voitures d'ambulances de Toronto ont des pneus, mais la chose serait impraticable à Montréal où les accidents sont incomparablement plus fréquents.

—Un autre jeune homme a été arrêté, ce matin, par l'inspecteur Fletcher, de la Société protectrice des animaux pour avoir maltraité son cheval. Le recorder Poirier l'a condamné à $2 d'amende ou 15 jours.

—M. Eustache Groulx, de Beauharnois, est à l'hôpital Notre-Dame, souffrant de la fracture d'un pied qu'il s'est infligée en entrainant un cheval pour les courses, une roue du sulky s'étant brisée..

—6,350 bicyclistes ont maintenant pris leur licence.

M. Lacroix, trésorier du bureau des licences, considère que les licences s'enlèvent plus facilement, cette année. Répondant à une question par nous posée, il dit que le nombre des cochers diminue sensiblement depuis l'avènement des bicyclettes et des tramways. C'est ainsi que depuis 7 ou 8 ans, leur nombre a été réduit de 1000 à un peu moins de 700.

—Hier, à 5.03 heures, un incendie, dont la cause est restée inconnue, s'est déclarée dans la propriété de M. Burke, No 95 rue Manufactures. Il n'y avait personne dans la maison alors, et les pompiers y travaillèrent une heure durant. Les pertes sont de $1,000 environ.

—Ce matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un des compartiments de M. Jos. Lamoureux, No 175 rue Amherst. Le feu a prie naissance dans la boutique où l'on emmagasine les marinades. Les pertes sont de $400 à $500.

—Hier après-midi, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la Cour du Mont St Louis. Le feu, sans qu'on ait pu expliquer comment, a pris à la clôture du collège et s'est communiqué à la brasserie Reinhardt, qui se trouvait tout près. Les pompiers de la caserne No 6, furent appelés et les dommages ne sont pas considérables.

LES TROTTOIRS NOUVEAUX

On veut les faire en brique et non en bois

LE GRAND TRONC NE REMPLIT PAS SES ENGAGEMENTS

Au sujet de la construction de ses nouveaux bureaux

Le comité des chemins s'est réuni ce matin, sous la présidence de l'échevin Brunet. Etaient présents les échevins Dupré, Martienau, Ouimet, Wilson, Turner et Gallery.

Il est résolu de soumettre à l'examen du département en loi, les différents projets de contrats, pour réparations et la construction des égouts, pour être ensuite soumis au conseil.

Lecture est faite du rapport suivant, venant de M. St George, inspecteur de la cité :

"J'ai l'honneur de vous informer que le greffier de la cité, M. David, m'a fait remettre une lettre du secrétaire de la ville, de Ste Cunégonde, notifiant la corporation de Montréal, que la compagnie des tramways de Montréal, a l'intention de poser des rails sur l'avenue Atwater, entre les rues Saint-Jacques et St Antoine.

Au reçu de cette lettre, le 6 courant, j'ai écrit à la compagnie des tramways l'avertissant d'avoir à demander la permission de votre conseil de ville, pour la pose de leurs rails.

L'avocat de la compagnie, M. Campbell, qui est venu me voir à ce sujet, a attiré mon attention sur l'article de la charte 56 Viet. chap. 54, sec. 45, mettant la dite avenue sous le contrôle des municipalités de St Henri et de Ste Cunégonde.

MM. Bastien et Valiquette, qui ont pavé l'avenue Atwater pour le compte de la cité de Ste Cunégonde, ont envoyé, à cette dernière, un protêt au sujet de la pose des rails par la compagnie des tramways sur la dite avenue.

La cité de Ste Cunégonde tente, par l'envoi de ce protêt, de rejeter toute responsabilité sur la cité de Montréal, au cas où cette dernière permettra la pose de ces rails.

Je suis d'avis qu'on soumette cette question aux avocats de la cité, afin que ces derniers définissent les droits de la cité de Montréal sur la dite avenue Atwater."

Ce rapport est adopté et la question déférée au département en loi.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Isidore Crépeau, notaire, Côte St Lambert, menaçant de poursuivre la cité, si elle laisse continuer l'encombrement causé par la construction de l'édifice de "La Presse", à l'angle de la rue St Jacques et de la Côte St Lambert. La question est déférée à M. St George.

Les Petites Soeurs des Pauvres se plaignent de ce que le mur de soutènement qui a été élevé par la corporation le long de leur propriété, rue des Seigneurs, est dangereux pour les vieillards qui s'y promènent. Elles demandent qu'on y fasse poser une grille afin de les protéger et les empêcher de tomber.

M. St George est chargé de s'occuper de la chose.

Lecture est faite d'un rapport de l'inspecteur de la cité recommandant d'accepter l'offre faite par MM. Brunet et Cie qui s'engagent à faire des trottoirs en brique de Laprairie pour 91 cts la verge carrée. Les trottoirs en bois coûtent 50 cts la verge carrée, mais ils ne durent pas autant.. MM. Brunet et Cie seraient tenus de fournir une garantie de 5 ans et les propriétaires seraient obligés de payer la moitié du coût, vu qu'il s'agirait de trottoirs permanents. Le rapport est laissé sur la table.

On sait que le comité des finances, à sa dernière séance, a résolu de prendre à même le fonds de réserve, au lieu de les prendre sur les $40,000 de la Montreal Water and Power Co., les $16,000 destinées à payer les échevins et le nouveau recorder. Or, l'échevin Martineau propose que ces $16,000 soient employées à l'arrosage des rues.

L'échevin Ouimet s'y oppose, disant qu'on a encore beaucoup plus de macadam que d'arrosage que l'on devrait employer cette somme à mettre certaines rues, actuellement impraticables, dans un état convenable.

La proposition Martineau est adoptée tout de même.

L'échevin Ouimet dit que la Compagnie du Grand Tronc manque à la clause de son contrat en vertu de laquelle elle était tenue de n'employer que des entrepreneurs et ouvriers de Montréal, pour la construction de ses nouveaux bureaux, rue McGill. Pour échapper à cette obligation, elle a fait l'acquisition, à l'étranger, d'une machine à tailler la pierre, évaluée à $15,000. Les ouvriers perdent, de ce chef, pour environ $20,000 de travail.

L'échevin Brunet dit qu'il ne voit rien dans le contrat qui empêche le Grand Tronc de se procurer les machines qu'il croit nécessaires. Finalement la question est déférée aux avocats de la cité.

SOUS UN TRAMWAY

Hier soir, à neuf heures, un enfant de 14 ans, Italien d'origine, nommé Angelo Catullo, domicilié 246 rue Cadieux, a été renversé par le tramway 375, coin des rues Saint-Dominique et Sainte-Catherine, au moment où il franchissait la voie en compagnie de quelques autres enfants. Le mécanicien a stoppé sur une très courte distance, en sorte que la roue antérieure est venue s'arrêter contre la jambe de l'enfant, qui a été quelque peu broyée. Des passants ont transporté l'enfant à l'hôpital Général avant l'arrivée de la voiture d'ambulance.

COURSE DE YACHTS

Nous avons affiché aujourd'hui à nos bureaux les péripéties de la course de yacht, entre le "Dominion" et le "Yankee." A l'heure où nous mettons sous presse, les deux bateaux ne font que de partir. Nous publierons, demain, un cempte-rendu détaillé de cette intéressante course.

Les barges arrivées hier, de Kingston, Hamilton et Prescott, avaient comme cargaison, 172,423 boisseaux de blé et 143,196 boisseaux de maïs

LA BOURSE

Montréal, 12 juin 18899.

Il y a amélioration sensible dans le ton de la bourse de New-York ; les cours sont fermes sur toute la ligne et au début qui a été très animé, il y a hausse sur presque toutes les valeurs ; plus tard, les transactions se sont ralenties et les affaires ont été tranquilles, tout en restant fermes. La Metropolitan et le Brooklyn Transit ont été en hausse ainsi que les "Grangers." Le Manhattan, par contre, est faible, ainsi que l'American Steel Wire.

A Londres, le Pacifique fait 101 1-8; les valeurs américaines sont en hausse. A Paris, la rente fait 102 frs 12½.

A Montréal, la bourse est modérément active, avec le Pacifique soutenu et les chars urbains fortement en hausse. Ces derniers touchent 337 et du train dont ils vont, ils seront bientôt à 350. Les nouvelles actions montent à 334. Les autres valeurs sont fermes sans changement remarquable dans les cours.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
C.P.R.R....	97¾	97½	B.Marc.Hal.	......	180
D.S.S.& A...	5	4	B.N.Scotia..	......	......
D.S.S.& A.p.	13	12	East.T.Bk..	......	158¼
C. Cable Co..	188	187	B. Québec..	135	127
" C. Bds.	......	......	B.National..	......	......
" R. Bds.	......	......	B.Union....	......	115
M. Tel. Co..	177	173	C.Bk. Com..	154¼	......
St John Ry.	......	......	Dominion B.	......	......
R. & O.N.Co.	113½	112½	Imperial B..	......	......
Cornwall R..	......	......	B.Ville-Mar.	......	......
M.S Ry......	333¼	333	B.Hochela..	150	140
M.S.Ry N.S.	330¼	330	N.W.L.Pref.	......	......
M. Gas Co...	203¼	204	M. Cot. Co..	161	150
Bell Tel. Co.	185	181	" Bds.	......	......
Royal E. Co.	188	187½	C.C.C.M.Co..	80	75
TorontoR.C.	118¾	118½	" Bds..	......	......
" Bds..	......	......	Dom.C.M.Co	113½	113
H.E.T.Co....	112	106	" Bds..	......	......
" Bds..	......	......	Dom.C.Pfd..	......	......
B. Montréal.	......	250	" Com.	59	57
B. Ontario..	......	......	" Bds..	......	......
B.B.N.Am..	......	......	H.H.& L.Co.	20	......
B. Molson..	......	......	" Bds..	......	......
B. Toronto..	......	242	Hôtel Wind.	......	......
B.Jacq.-C...	......	108	War Eagle...	388	382
B.March....	173½	168	Twin Cit....	69¼	69

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 150 à 98, 100 à 97 7-8, 110 à 98, 75 à 98, 200 à 97¾, 25 à 97¾.
Mont. St. Ry. — 55 à 330, 375 à 330, 150 à 334, 25 à 334½, 225 à 335, 150 à 336, 100 à 336½, 50 à 337.
New Mont. St. Ry. — 50 à 327½, 25 à 328, 50 à 321½, 25 à 333, 126 à 334, 50 à 334.
Rich. et Ont. — 50 à 112½, 50 à 112½.
Roy. El. — 25 à 188, 25 à 187¾, 275 à 188.
Republic, Xd — 2500 à 130.
Tor. Ry. — 5 à 118½, 150 à 119, 75 à 119¼.
Twin City. — 25 à 69, 25 à 69 1-8, 25 à 69¼.
Dom. Cotton. — 50 à 113 1-8, 10 à 113, 50 à 113, 75 à 113¼.
Québec B. — 6 à 127½.
Mchts Bk. — 1 à 168.
Dul. pfd. — 25 à 12.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Can. Pac. — 150 à 97¾, 25 à 97⅝, 100 à 97¾.
Mo. St Ry. — 100 à 337, 20 à 335, 40 à 334½, 350 à 335, 50 à 334¾, 100 à 335, 25 à 334¾, 125 à 334.
Twin City. — 125 à 694.
Tor. Ry. — 100 à 118¾, 50 à 118¾.
Republics xd. — 1,000 à 129½, 1,500 à 129½, 500 à 129.
New Mo. St. — 100 à 331.
Roy. Elec. — 100 à 188, 10 à 188, 25 à 188.
R. et O. Co. — 50 à 112¾.
Mo. Teleg. — 10 à 175.
War Eagle. — 1,000 à 384.
Dom. Cotton. — 400 à 113¾.
B. of Tor. — 2 à 243.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours reçus aujourd'hui par câble privé, par M Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement, Montréal

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv.	Clot.
A.Cotton Oil	37½	37⅛	Louis & N.	67⅛	67⅛
A.C.Oil. prf.	......	......	Mann. Elev.	115¼	114⅝
A.Tobac.Co.	99½	98½	Mis. Pacific.	42½	43⅜
A.T.Co., prf.	......	......	Mich. Cent..	......	......
A.Sug.R.Co.	159	158½	Nat.Lead Co	......	29⅞
A.S.R.C.,prf	......	......	Nat.L.Co.pf.	......	......
A.S.Mfg Co.	10¾	11	North Ame.	11⅝	11¾
A.S.M.C. prf	......	32	N. Pac.C., n.	47⅛	47⅛
A.T.&S.F.p.	18	18⅜	N.P.C.n. pfd	76⅜	76½
A.T.&S.F.p.	56	56½	N.Y.C. & H.	131⅜	132⅜
Balt. & Ohio	......	......	N.Y.L.E.&W	......	......
B.State Gas.	......	......	" 1I pfd	......	18
Can. Pacific.	98	97⅞	" 1 pfd	......	35⅜
Can. South..	......	53⅜	N.Y.O.& W.	27	27
Ches.& Ohio	25⅜	25½	N.Y.C.&S.L	......	......
C.B.&Q'cy.	133¼	133⅛	Omaha Com	99⅛	99⅜
Chicago Gas	119½	120⅜	Pacific Mail	49	49
C.& N.West.	155⅜	154½	P.C.C.&S.L.	......	......
C.R.I.& Pac.	113½	114¼	Phil.& R. p..	21¾	21½
C.M.& St P'l	127	127⅜	Pullman....	......	......
Con.G.,N.Y.	164	166	South R., C.	......	11⅜
C.C.C.&St L	55¼	55⅛	" pfd	50⅜	50⅜
D.Lack.&W	......	170½	Stan.R. & T.	......	......
Del.& Hud..	120	120	Ten. C. & I..	64	64⅜
D.& R.G. prf	78½	79	Texas Pac..	19½	19⅜
D.S.S.& Atl.	......	......	U. S. L. Co..	6	6
" prf.	......	......	U.S. L., pfd.	71¼	71⅜
Gen. Elect..	119¾	119½	U.S. Rub. C.	53¾	54
Hock Val...	......	......	U.S.Rub.pfd	116¼	116¼
Jers. Cent...	117½	117¼	U. Pacific n.	41⅜	41¾
Lac.Gas Co..	......	......	U.Pacific,pr	......	75⅜
L.E.& W....	......	15½	Wabash	......	......
L.E.& W.pr.	......	......	Wabash pfd.	......	20⅜
Lake Shore.	......	......	West. U.Tel.	90¼	90½
A.N.C	53	32¾	W.& L.Erie.	......	......
A.S.W.......	61½	62⅜	W.& L.E., p.	......	......
F.S........	62¼	65½	Metropolit'n	224¼	228
F.S.P.R.....	53	53½	B. R. T.....	117	117½

MARCHE DE CHICAGO

Cours reçus aujourd'hui, par câble privé, par M Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement, Montréal.

		Ouverture	Plus haut	Plus bas	Fermeture
Blé	Juil..	77	77	75¾	75⅜
	Sept..	78	78	76½	76½
Blé-d'Inde	Juil..	34	34	33⅜	33⅜
	Sept..	34¼	34⅜	33½	33⅜
Avoines	Juil..	23½	21½	23¼	23⅜
	Sept..	20½	21	20⅜	20⅜
Lard	Juil..	8 05	8 07	8 05	8 07
	Sept..	8 20	8 25	8 20	8 25
Saindoux	Juil..	4 95	4 97	4 95	4 97
	Sept..	5 05	5 10	5 05	5 10
Short Ribs	Juil..	4 55	4 62	4 55	4 62
	Sept..	4 70	4 75	4 70	4 75

UNE CRISE EN FRANCE

Le cabinet Dupuy à donné sa démission

Paris, 12—La chambre des députés a adopté, par un vote de 321 contre 173, l'ordre du jour, proposé par M. Ruan, radical, et que M. Dupuy avait refusé d'accepter. Les ministres ont alors quitté la chambre au milieu d'une grande excitation.

Le Cabinet a donné sa démission.

St Constant, 12—Un des enfants de M. Barthélémie Lefort, fils, de St Constant, âgé de deux ans, s'est noyé hier, dans un puits; la famille est très affligée.

—TARIF—

Naissance—2c par mot chaque insertion.
Mariage—50c chaque insertion (suivant la formule usuelle).
Décès—50c pour une fois — 25c pour les insertions supplémentaires.
Service Anniversaire 50c chaque fois.
☞Payable d'avance.

NAISSANCES

BEAUCHAMP — A Montréal, le 11 courant, au No 1349 rue Ste Catherine, l'épouse de M. J. M. Beauchamp, marchand-tailleur, une fille.

BOYTE — Au Boulevard St Denis, le 11 courant, au No 1813 rue St André, l'épouse de M. Benjamin Boyte, un fils.
Parrain, M. Didace I. Pouliot, commis d'assurance ; marraine, Mlle A. Laure Duranceau.

DESFORGES — A Montréal, le 8 juin, au No 387B avenue Laval, l'épouse de M. Alf. O. Desforges, comptable, une fille.
Parrain, M. Gervais Prud'homme, de Notre-Dame de Grâce ; marraine, Dame Paul A. Blouin, de cette ville.

LEVEILLE — M. et Mme Edouard Léveillé, 8 Emery, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, arrivée le 8 courant, et qui a reçu au baptême, les noms de Marie-Joséphine-Medula-Dina.
Parrain et marraine, M. et Mme Albert Brunelle.

GILBERT — M. et Mme William Gilbert font part à leurs amis de la naissance de leur fille, Adrienne.
Parrain et marrains, M. et Mme Paul Noël de Brémont.

MARIAGES

CADIEUX-GENDRON — Ce matin, le 12 courant, avait lieu à l'église St Charles, le mariage de M. Herménégilde Cadieux, avec Mademoiselle Rosina Gendron.
La bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend M. Lafortune, vicaire.
L'heureux couple est parti pour voyage.
Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

DEMERS-LAURIER — Le 12 courant, à l'église de St Eusèbe, M. William Demers, mécanicien, conduisait à l'autel Mlle P. Laurier.
La bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend M. G. Payette.
L'heureux couple est parti pour voyage.
Nos meilleurs souhaits les accompagnent.
Pas de cartes.

HAMELIN-GRAVEL — Samedi, le 10 juin, à l'église St Louis de France, M. H. Hamelin, constructeur, conduisait à l'autel Mlle M. V. Gravel, fille de M. J. T. Gravel, courtier.
La bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend M. Z. Gravel, oncle de la mariée.
Pas de cartes.

LUSSIER-OLIVIER — Ce matin, 12 juin 1899, à la chapelle de l'Hospice Auclair, par le révérend Messire Morin, a été célébré le mariage du Dr Pierre Lussier, de Maisonneuve, à Mlle Lucette Olivier, fille de Louis S. Olivier, autrefois marchand de Montréal.

DECES

BISSONNETTE — A l'âge de 39 ans et 10 mois, Joseph Bissonnette, décédé à sa demeure, No 429 Fullum.
Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, mardi, le 13 courant, à 7½ heures a. m., pour se rendre à l'église St Vincent de Paul et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDON — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 71 ans, 4 mois et 6 jours, Hélène Faribon dit Durand, épouse de feu Pierre Bourdon.
Les funérailles auront lieu mardi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa fille, Dame Bigras, No 19a rue St Dominique, à 6½ heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU — En cette ville, le 12 courant, à l'âge de 33 ans et 8 mois, M. Damas Charbonneau, cordonnier.
Le défunt appartenait au xForestiers Indépendants.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 313 rue Mentana, à 7½ heures précises, pour se rendre à l'église St Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 40 ans et 2 mois, Marie Cadotte, épouse de J. Bte Langlois, agent de la maison Viau Frères.
Les funérailles auront lieu mardi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 257A rue Beaudry, à 7 heures, pour se rendre à l'église Ste Brigide, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU — En cette ville, le 7 courant, à l'âge de 7 ans, Joseph-Frédéric Letourneau, enfant bien-aimé de M. Joseph Letourneau.
Les funérailles auront demain, le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 10 rue des Soeurs Grises, à 2½ heures, pour se rendre à l'église St Joseph, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIN — En cette ville, le 11 juin, à l'âge de 27 ans et 1 mois, Mlle Corinne Larin, fille de Octave Larin, maître charretier.
Les funérailles auront lieu mardi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 980 rue St Dominique, à 7½ heures, pour se rendre à l'hospice Auclair, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORMANDEAU — En cette ville, le 12 courant, à l'âge de 71 ans et 3 mois, Julie Clément, épouse de Léon Normandeau, bourgeois.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, No 63 rue Barré, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

RICHARD — A Lachine, le 10 courant, à l'âge de 23 ans, Amanda Richard, épouse de J. B. Richard.
Les funérailles auront lieu mardi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, 219 rue St Joseph, à 8 heures a.m., pour se rendre à l'église paroissiale.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SENECAL — A Sorel, le 11 juin courant, Maria-Annie-Louisa Wilson, épouse bien-aimée de M. Lactance Senécal, ancien marchand.
Les funérailles auront lieu mardi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira de son ancienne demeure, rue Phipps, à 9 heures et demie précises, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service aura lieu.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

GRAVEL — Mercredi, le 14 juin, à huit heures, sera chanté, à la chapelle des Soeurs de la Providence, No 1631 rue Ste Catherine, un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu M. Prisque Gravel.
Parents et amis sont priés d'y assister.
9,10,12,13

Cour Champlain No 663, I. O. F.

Les membres de la Cour Champlain, No 663, I. O. F., ainsi que les membres des cours-sœurs, sont priés d'assister aux funérailles du confrère Jos. Bissonnette, qui auront lieu mardi, le 13 courant, à 7½ hrs a. m.
Le lieu de réunion sera à la maison mortuaire, No 429 rue Fullum.

F. BERTRAND,
Secrétaire-Archiviste.
187—1

PORTE-MONNAIE—Perdu, un porte-monnaie contenant une grosse somme d'argent et un billet fait au nom de Robitaille et Cie, sur les rues St Paul, McGill et Notre-Dame. Forte récompense à celui qui le rapportera à M. A. O. Patenaude, "La Presse." 187—1

BUREAU DE PLACEMENT MUNICIPAL GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Les détenteurs des numéros suivants, sont priés de passer au bureau : 515, 525, 523, 520, 299, 477. — **Urbain Lafontaine, gérant.**